

ASE 3368

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE  
PARIS 1931

---

INDOCHINE FRANÇAISE

---

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE

---

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

---

**LA COCHINCHINE SCOLAIRE**

L'ENSEIGNEMENT DANS LE PAYS LE PLUS  
ÉVOLUÉ DE L'UNION INDOCHINOISE

HANOI  
IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT  
1931



ASE 3368

UNIVERSITÉ NICE SOPHIA ANTIPOLIS  
BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE  
SCIENCE

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE  
PARIS 1931

---

INDOCHINE FRANÇAISE

---

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE

---

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

---

**LA COCHINCHINE SCOLAIRE**

L'ENSEIGNEMENT DANS LE PAYS LE PLUS  
ÉVOLUÉ DE L'UNION INDOCHINOISE

HANOI  
IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT  
1931

UNIVERSITÉ NICE SOPHIA ANTIPOLIS  
BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

UNIVERSITÄT NIZZA

UNIVERSITÀ NIZZA  
BIBLIOTECA CENTRALE

UNIVERSITÄT NIZZA

UNIVERSITÀ NIZZA

UNIVERSITÀ NIZZA

UNIVERSITÀ NIZZA

UNIVERSITÀ NIZZA

UNIVERSITÀ NIZZA

## AVANT-PROPOS

Dans *l'Annam scolaire* nous avons essayé de montrer comment en une dizaine d'années s'était opérée la substitution de l'enseignement moderne franco-indigène à l'enseignement traditionnel annamite. Dans la *Cochinchine scolaire* nous nous proposons de donner une idée du développement actuel des institutions scolaires dans le pays le plus évolué de l'Union indochinoise.

Le pourcentage de la fréquentation scolaire en Cochinchine est en effet plus que le double de celui qui est obtenu au Tonkin, c'est-à-dire dans le pays le mieux partagé après elle à ce point de vue : les écoles publiques franco-indigènes de la Cochinchine comptent 141.639 élèves alors que celles du Tonkin, pour une population presque deux fois plus nombreuse, ne sont fréquentées que par 119.467 unités ; la même observation peut être faite au sujet des écoles privées franco-indigènes dont les effectifs s'élèvent à 27.821 unités en Cochinchine contre 18.513 au Tonkin. D'autre part l'enseignement populaire public est, en Cochinchine, à peu près entièrement dispensé par les écoles élémentaires officielles : tandis que les formations communales ou intercommunales de pénétration scolaire comptent au Tonkin 27 %, en Annam 61 % et au Cambodge 86 % des effectifs globaux de l'enseignement populaire, elles ne groupent en Cochinchine que les 4/100 des élèves qui suivent cet enseignement. De même la Cochinchine se trouve fortement en avance sur les autres pays en ce qui touche l'enseignement féminin : ses écoles publiques franco-indigènes groupent 26.707 filles sur un total de 40.752 unités pour toute l'Indochine, soit près des 7/10. Enfin, l'arrêté du 27 juin 1927 a proclamé en Cochinchine le principe de l'obligation de l'instruction élémentaire et précisé les étapes de sa réalisation. A la rentrée de septembre 1930, le régime d'obligation s'étendait pour les enfants des deux sexes à 333 communes et pour les garçons à 770 communes. Comme la plupart des villages non soumis au régime de l'obligation possèdent soit une école de garçons, soit une école de filles, soit une école mixte, sur les 1.419 communes que compte la Cochinchine 115 seulement, parmi les moins peuplées d'ailleurs, sont encore dépourvues de toute école.

Ces indications sommaires montrent combien les institutions scolaires se trouvent avancées en Cochinchine. On ne peut nier que cette situation privilégiée ne soit due en partie aux ressources plus grandes de cette colonie. Mais elle s'explique surtout par l'ancienneté relative de l'occupation française et par l'exercice direct de l'administration française qui, ne se trouvant pas devant un enseignement traditionnel fortement enraciné comme au Cambodge et surtout au Laos, a pu développer sans entraves et plus rapidement qu'ailleurs les diverses formes de l'instruction. C'est également grâce à ce fait que le principe de l'obligation qui, malgré plusieurs tentatives faites par l'empereur d'Annam en 1906 et le roi du Cambodge en 1911 dans leurs pays respectifs avait toujours échoué, a pu être proclamé à la française en Cochinchine et s'y réalise d'une manière telle qu'on est en droit de compter qu'il deviendra effectif pour les garçons d'ici peu d'années et qu'il s'étendra de plus en plus à la population scolaire féminine au moins urbaine.



## CHAPITRE PREMIER

### L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC EN COCHINCHINE

---

En Cochinchine comme dans le reste de l'Indochine, l'enseignement primaire comprend deux types différents, dont l'importance numérique est naturellement fort inégale : l'enseignement primaire français à l'usage des enfants de nationalité française et l'enseignement primaire franco-indigène à l'usage des enfants du pays, Annamites, Cambodgiens, Moï etc.

#### I. — L'ENSEIGNEMENT FRANCO-INDIGÈNE DU 1<sup>er</sup> DEGRÉ

En Cochinchine comme en France l'enseignement primaire franco-indigènes est laïque, entièrement gratuit et, dans une certaine mesure qui sera précisée plus loin, obligatoire. Quelques chiffres donneront une idée du développement très important atteint déjà par les institutions scolaires locales.

Pour 1.419 communes il y a 1.798 écoles publiques (avec 3.687 classes, depuis les classes maternelles jusqu'aux cours de certifiés, qui correspondent aux cours complémentaires de la métropole). Pour quatre millions d'habitants on ne compte pas moins de 138.191 élèves. Le personnel enseignant est constitué par 3.953 maîtres indigènes encadrés par 66 maîtres français, professeurs du premier degré, chargés des fonctions d'inspection et de direction (30 hommes et 36 dames).

La répartition géographique des écoles est assez inégale ; elle dépend de la densité et du mode de groupement des habitations, de l'ancienneté du peuplement et aussi de la race dominante.

Depuis Saigon et Cholon jusqu'au siège des délégations administratives, toutes les agglomérations annamites de quelque importance sont des centres scolaires en même temps que des centres économiques. Chaque chef-lieu de province, chaque petite ville possède une école complète, dite de plein exercice, autour de laquelle essaient de nombreuses écoles élémentaires.

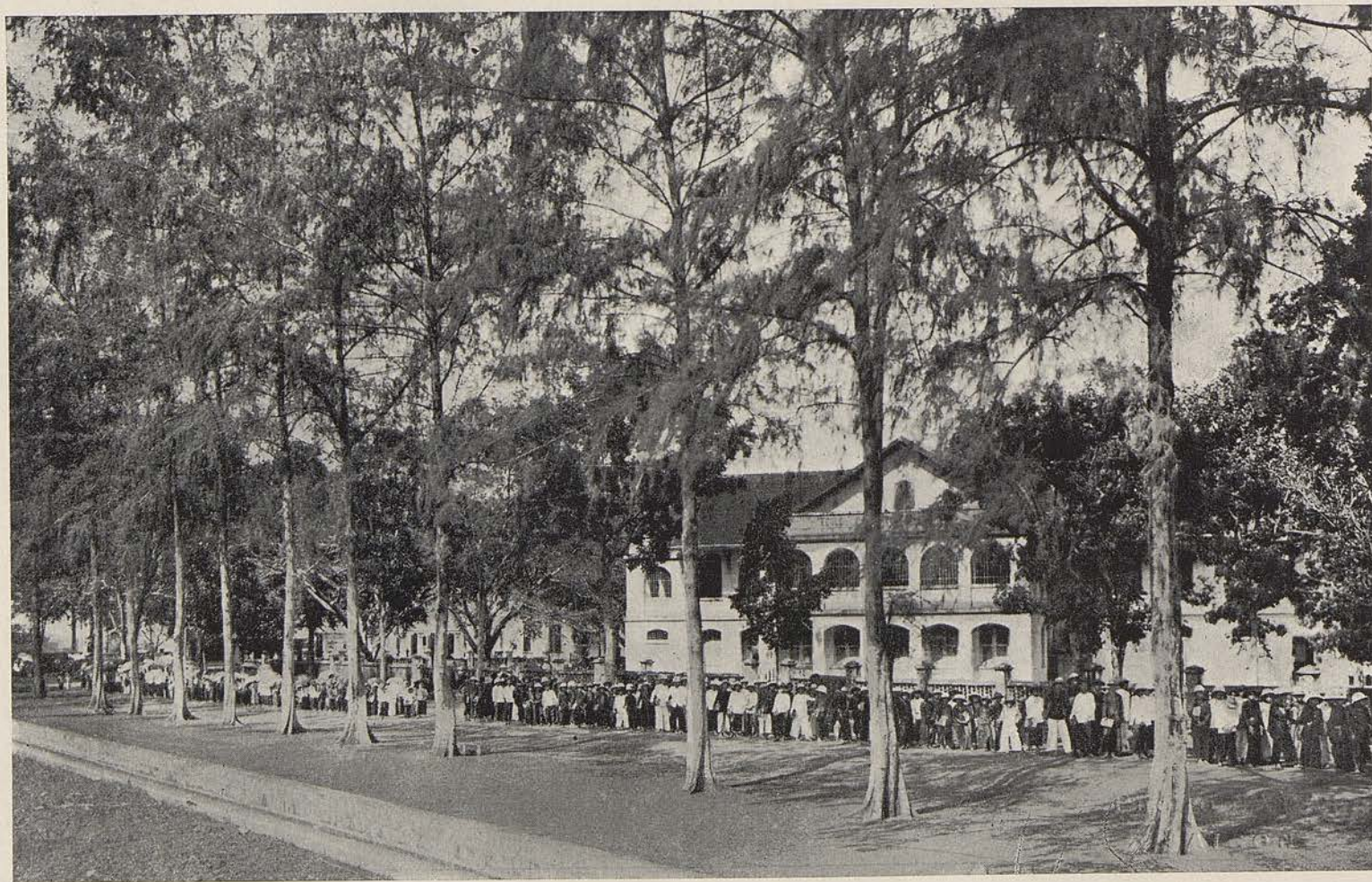
Entre les systèmes complets constitués par le groupement d'un certain nombre d'écoles élémentaires autour d'une école de plein exercice, il existe parfois des vides, qui correspondent toujours à une zone peu fertile, peu peuplée et peu accessible.

Dans les provinces du delta proprement dit, où le peuplement est ancien et dense, les écoles sont très nombreuses. Dans les provinces de la périphérie, vastes contrées récemment ouvertes à la colonisation, elles sont plus espacées. Cela ne veut pas dire que les populations des régions excentriques soient dans l'impossibilité de faire instruire leurs enfants. Dès qu'il existe un noyau stable de population, une école est fondée dans le hameau principal de la commune. La pénétration scolaire suit de si près la colonisation que souvent, dans l'ouest cochinchinois, des écoles doivent être déplacées ou supprimées parce que le village a changé d'emplacement ou parce que les habitants se sont dispersés. Il arrive aussi que les villages neufs des provinces de colonisation récente ont une belle école, une école définitive en matériaux durables : certains de ces villages dont les habitants possèdent ou exploitent des rizières très fertiles, disposent en effet de larges ressources. En réalité, les seuls villages de Cochinchine qui, aujourd'hui, n'ont pas leur école sont ceux dont la population, égaillée dans la forêt ou répartie le long des routes et des canaux de pénétration, est tellement disséminée que l'école ne pourrait desservir utilement qu'un nombre infime d'habitations.

La ville de Saigon compte dans ses écoles publiques franco-indigènes du premier degré 3.470 élèves ; celle de Cholon 3.651 élèves. Dans l'ensemble de la Cochinchine, trois provinces dépassent l'effectif de 10.000 élèves pour les seules écoles publiques : My-Tho, Cholon et Bèn-Tre ; les provinces de Gia-Dinh, Can-Tho, Chau-Doc et Sadec comptent de 7 à 10.000 élèves ; les provinces de Tra-Vinh, Bac-Liêu, Vinh-Long, Tân-An et Long-Xuyên de 5 à 7.000 élèves ; les provinces de Soc-Trang, Go-Cong, Thu-Dau-Mot et Rach-Gia de 4 à 5.000 élèves ; les provinces de Biên-Hoa, de Tay-Ninh de 3. à 4.000 élèves ; les provinces les moins peuplées, Ba-Ria et Ha-Tiên, ont respectivement 2.300 et 800 élèves.

A) L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE INDIGÈNE

L'enseignement populaire indigène destiné à la masse des enfants indigènes et dispensé dans leur langue maternelle comporte trois formes d'écoles publiques. D'abord les écoles élémentaires officielles qui fonctionnent aux frais du budget local ou des budgets provinciaux et qui sont de beaucoup



LA SORTIE DES ÉCOLIERS DE GOCONG.



L'ÉCOLE DANS LE DINH (MYTHO).



INTÉRIEUR DE CLASSE A THU-THUA (TAN-AN).



THO NOT, PROVINCE DE LONGXUYEN  
UNE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE FILLES A DEUX CLASSES. CONSTRUCTION EN BRIQUES SUR UN TERRE-PLEIN MAÇONNÉ AVEC  
VÉRANDA CIRCULAIRE



ÉDUCATION PHYSIQUE (GROUPE SCOLAIRE DE LONG-XUYEN).

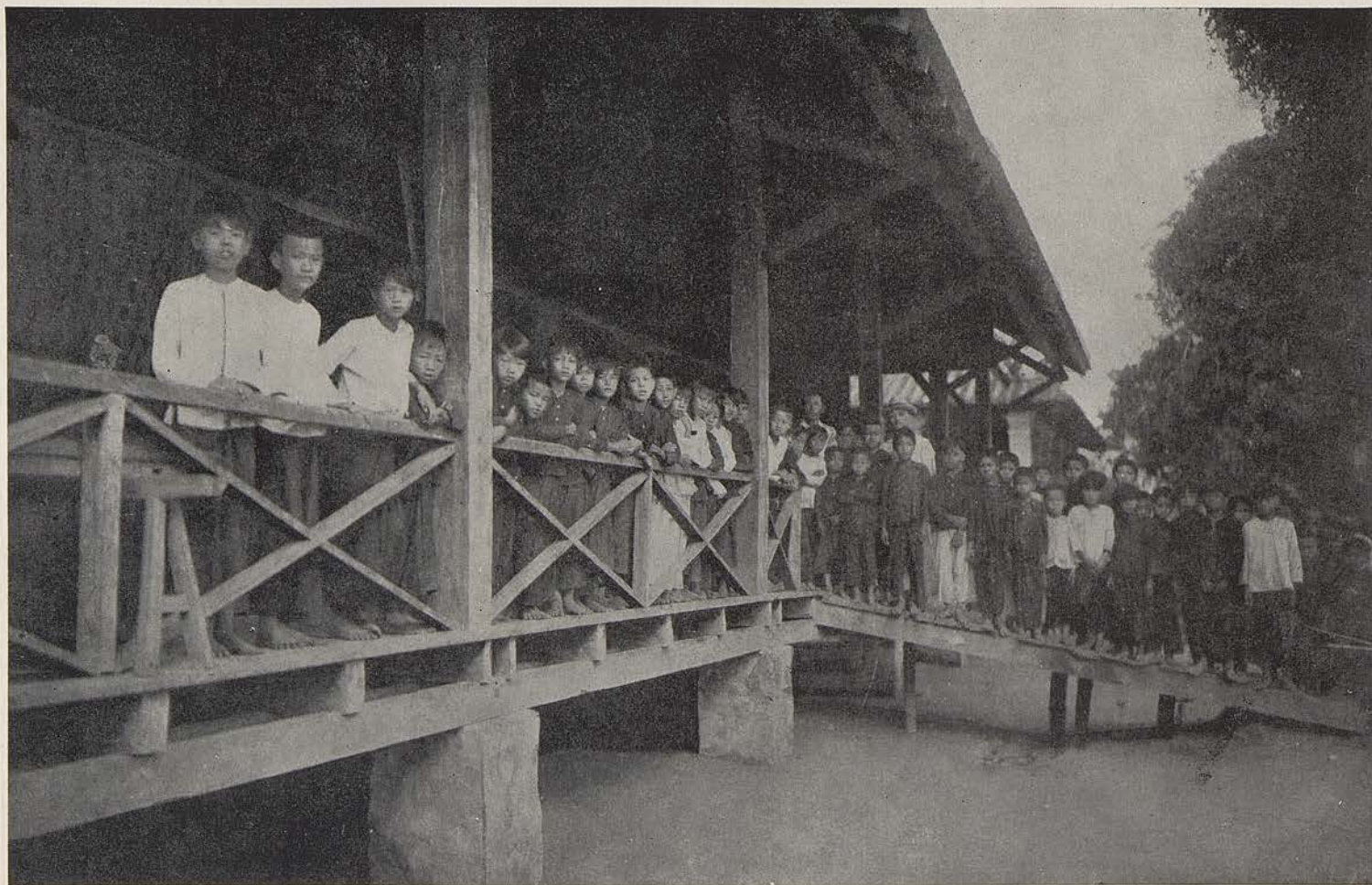


PROVINCE DE CHAU-DOC : VACCINATION GÉNÉRALE. NOTER LA PRÉSENCE D'UN PETIT FRANÇAIS VENU  
LUI AUSSI, SE FAIRE VACCINER.





ÉCOLE DE PLEIN EXERCICE DE VINH-LONG — LES ÉLÈVES D'UN COURS ÉLÉMENTAIRE EN COSTUME DE TRAVAIL.



UNE ÉCOLE SURÉLEVÉE A CHAUDOC

les plus nombreuses. Ensuite les cours auxiliaires préparatoires, formations de pénétration scolaire entretenues par les villages dépourvus d'école élémentaire officielle. Enfin des organisations scolaires spéciales mettent l'instruction élémentaire à la portée des enfants qui appartiennent aux minorités ethniques (Cambodgiens, Moïs, Malais).

a) *L'enseignement élémentaire indigène.*

L'enseignement élémentaire indigène est donné dans les classes élémentaires des écoles de plein exercice et dans les écoles élémentaires proprement dites. Les élèves qui reçoivent cet enseignement sont au nombre de 115.612 dont 20 % environ de filles (écoles élémentaires : 89.858 élèves ; classes élémentaires des écoles de plein exercice : 25.754 élèves).

L'enseignement élémentaire présente en Cochinchine une caractéristique qu'il convient de souligner : il est obligatoire. Un arrêté du Gouverneur de la Cochinchine en date du 27 juin 1927 a imposé à tous les enfants l'obligation de fréquenter, entre leur huitième et leur treizième année, l'école élémentaire pendant trois ans. Des exceptions sont prévues pour les enfants faibles d'esprit et de constitution malade, ainsi que pour les enfants dont la demeure est à plus de quatre kilomètres de toute école publique. Chaque commune est tenue de construire une école élémentaire. Les parents dont les enfants demeurent réfractaires à l'obligation ont leur nom affiché pendant un mois à la porte de la maison commune.

Il ne pouvait être question de rendre immédiatement l'obligation effective dans toutes les communes de Cochinchine. Il fallait laisser aux autorités locales le temps de réunir les fonds et de prendre les dispositions nécessaires. Le législateur a donc prévu une réalisation progressive, par étapes, de l'obligation scolaire élémentaire.

A chaque rentrée des classes, un arrêté du Gouverneur de la Cochinchine énumère les communes nouvelles dans lesquelles le régime d'obligation sera désormais en vigueur.

Dans les 1.419 communes que compte la Cochinchine, la situation est actuellement la suivante ; sont soumises au régime d'obligation pour les enfants des deux sexes 335 communes, au régime d'obligation pour les garçons seulement 770 communes. Parmi les communes non soumises encore au régime d'obligation, 199 possèdent néanmoins une école. Il n'existe donc que 115 communes qui ne peuvent assurer l'instruction élémentaire de leurs enfants ; ce sont des communes ouvertes depuis peu à la colonisation et où, comme il a été indiqué plus haut, les habitations sont très dissémi-

nées. La population globale dans ces 115 communes n'atteint pas 100.000 habitants. On voit combien la pénétration scolaire est d'ores et déjà avancée en Cochinchine. Malgré les difficultés de tout ordre, difficultés techniques et surtout financières, auxquelles elle s'est heurtée, la politique d'obligation a donné à l'enseignement franco-indigène un vigoureux essor. Le jour n'est plus très éloigné où tous les enfants de Cochinchine seront à même de bénéficier des avantages de l'instruction élémentaire.

Les études élémentaires ont pour sanction naturelle le certificat d'études élémentaires indigènes qui se passe à dix ans et qui comprend des épreuves obligatoires en annamite et deux épreuves facultatives en français et en caractères chinois. Dans l'ensemble de la Cochinchine, 10.407 jeunes écoliers ont obtenu en 1929 leur C. E. E. I. (dont 8.711 avec la mention français).

Si l'on excepte quelques écoles de quartier dans les grands centres, les écoles élémentaires sont presque toutes des écoles rurales. Elles ont une, deux et jusqu'à quatre ou cinq classes, selon l'importance de la localité desservie.

Dans les villages anciennement fixés, la maison d'école s'élève d'ordinaire au centre de l'agglomération, à l'ombre des arbres géants qui abritent également le marché, la maison commune et *le dinh*, ou pagode du génie tutélaire du village. L'école est quelquefois établie dans la maison commune elle-même ou dans la pagode; les enfants, dans ce cas, travaillent sous la protection du génie local, dans le parfum que dégagent les baguettes d'encens qui brûlent jour et nuit.

Dans les villages qui comprennent de nombreux hameaux et écarts, la maison d'école se dresse fréquemment isolée au milieu des rizières, au centre géométrique des principaux groupements, en un point d'accès commode, sur le bord du chemin de terre ou d'un rach (bras de rivière où pénètre la marée).

Dans l'ouest, l'école est presque toujours construite sur un terre-plein que les pluies ou les inondations transforment souvent en îlot; il n'est pas rare de voir, en saison des pluies, les enfants se rendre à l'école sur de légères embarcations en bambou tressé (*cai xuong*) qu'ils manœuvrent avec habileté.

La majorité des écoles sont construites en maçonnerie. De grandes ouvertures apportent aux enfants l'air et la lumière; des vérandas et des avancées les protègent contre la réverbération et contre les rafales de pluies.

Certains villages forestiers restent fidèles pourtant à l'école en bois, construite à la mode annamite, sur un remblai de latérite damé, parfaitement sec. Des colonnes en bois dur et lourd, que les termites ne peuvent entamer,

supportent une charpente légère et le toit à décrochements latéraux. Les murs entourent trois côtés; le devant, dont l'exposition est choisie, est fermé par une claire-voie de barres verticales et par un lattis à mi-hauteur. Des cloisons séparent les classes.

Il y a aussi des écoles provisoires, simples chaumières au toit de tranh (herbe très dure se développant par rhizomes avec une rapidité extraordinaire), avec des murs en torchis ou en paillote. Quelques écoles enfin sont de simples hangars ouverts à tous les vents; ces écoles sont bien ventilées et agréables en saison sèche; mais la saison des pluies les rend fort inconfortables; les pluies y entrent par rafales violentes et froides qui inondent choses et gens.

A première vue, il peut sembler paradoxal, dans un pays où le thermomètre ne descend autant dire jamais au-dessous de 25°, d'enfermer les enfants entre quatre murs. La violence des orages est une des raisons qui obligent à construire des écoles fermées. Une raison d'hygiène est à considérer aussi; les maisons maçonnées peuvent être facilement blanchies et désinfectées, alors que la paillote, le bois, le sol de terre battue conservent les germes des maladies et peuvent devenir des foyers de contamination. Il est indispensable, enfin, d'enfermer chaque soir et pendant les vacances, les cahiers, les livres, les tableaux, le mobilier et le matériel scolaire qui ne peuvent rester à la merci des rôdeurs.

Vieilles ou neuves, humides ou cossues, toutes ces écoles sont riches d'une nombreuse population scolaire.

Dès 6 heures du matin, les écoliers se dirigent vers la classe. On les rencontre sur les chemins, en petits groupes, uniformément vêtus de noir ou de blanc, pieds nus et tête nue. On les reconnaît facilement à leurs cahiers, à leurs livres, à l'encrier qu'ils tiennent au bout des doigts, pendu à une ficelle.

Les enfants se rassemblent devant l'école où ils s'amuse en attendant l'heure. L'entrée en classe est toujours précédée de l'inspection de propreté réglementaire. Les enfants qui ont fait une toilette trop sommaire la complètent sur le champ. Les écoles qui n'ont pas un point d'eau à leur disposition sont pourvues de grandes jarres qui tiennent lieu de citernes.

Entre la classe du matin et la classe du soir les enfants rentrent dans leur famille. Ceux qui habitent loin restent à l'école. Quand il n'y a pas de cantine, ils mangent les provisions qu'ils ont apportées le matin dans une feuille de bananier, du riz froid assaisonné de poivre et de sel, du poisson sec, quelques crevettes. Les enfants font ensuite la sieste à l'ombre de la galerie ou dans la classe même, en attendant que le retour des camarades permette la reprise des jeux. Les écoliers annamites préfèrent les jeux

d'adresse aux jeux de force ; ils jouent au palet qu'ils remplacent vite par des sous quand ils ne sont pas surveillés, ils opposent des grillons en combat singulier. Ils raffolent de la baignade et de la pêche, chose naturelle dans ce pays de fleuves immenses et de rachs innombrables.

En fin d'après-midi les écoliers sont libres après une séance d'une demi-heure d'éducation physique.

Les petites écoles franco-indigènes apportent dans les campagnes autre chose que l'instruction élémentaire indispensable à la vie moderne. Par les leçons d'hygiène, qui sont données dans les cours enfantins, par la vaccination systématique contre le choléra et la variole, par les distributions gratuites de quinine, l'école rurale est un puissant agent d'assainissement. L'école élève non seulement le niveau général de l'existence par les connaissances utiles qu'elle répand dans la masse mais elle contribue à sauver de nombreuses vies humaines.

#### b) *Les cours auxiliaires préparatoires.*

La Cochinchine étant couverte d'un réseau assez serré d'écoles élémentaires officielles, le besoin ne s'y faisait pas sentir comme au Tonkin et en Annam de créer des formations de pénétration scolaire à caractère communal ou intercommunal. Toutefois, afin de permettre à certaines provinces de rattraper leur retard scolaire, l'Administration a tenu à réglementer la création et l'organisation d'écoles de ce type qui ont été dénommées *cours auxiliaires préparatoires*. Il existe actuellement 51 de ces cours ; ils réunissaient 1.584 élèves en mai 1930.

Institutions provisoires, les cours auxiliaires préparatoires sont des écoles d'avant-garde ; ils sont ouverts dans les communes pauvres, en attendant la création d'une école élémentaire de type normal. Les cours auxiliaires préparatoires sont en effet d'un prix de revient peu élevé ; ils sont installés généralement dans un local de fortune ; la classe est faite par quelque fonctionnaire indigène qui se contente d'une petite rétribution pour son office.

Les cours auxiliaires préparatoires ne dépassent pas le niveau du premier cours de l'enseignement élémentaire ; les enfants y apprennent à lire, à écrire, à affectuer les quatre opérations ; la morale et un peu d'hygiène complètent ces notions pratiques. Mais, si modestes qu'ils soient, les cours auxiliaires préparatoires rendent des services et préparent les voies à l'école de type normal.

c) *Les formations scolaires pour les populations allogènes.*

En dehors des Annamites, la Cochinchine renferme une assez forte proportion de populations allogènes, Moï au nord et au nord-est, Cambodgiens surtout, au centre et dans l'ouest.

1° Les écoles cambodgiennes.

Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle les Cambodgiens furent les maîtres de la Cochinchine, partie intégrante du grand royaume Khmer. Isolés de la mère-patrie par la conquête annamite, les Cambodgiens de Cochinchine ont commencé au XVIII<sup>e</sup> siècle à reculer devant les envahisseurs venus du nord qui, avant les Français, colonisèrent le pays d'une manière méthodique. Il reste aujourd'hui 400.000 Cambodgiens environ en Cochinchine, soit le dixième de la population totale.

Les Cambodgiens constituent des groupements d'importance variable dans les provinces de Tay-Ninh, Chau-Doc, Ha-Tiên, limitrophes du Cambodge, et à l'intérieur du pays dans les provinces de Long-Xuyên, Rach-Gia, Can-Tho et surtout de Tra-Vinh, Soc-Trang et Bac-Liêu.

Les Cambodgiens de Cochinchine sont essentiellement des ruraux, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et bûcherons. Indolents et fatalistes, ils ont généralement un niveau de vie inférieur à celui des Annamites. Leurs villages se groupent autour des pagodes bouddhiques, petits monastères où les bonzes maintiennent, en même temps que la loi religieuse, les traditions de la race. Les jeunes garçons passent presque tous par la pagode. Serviteurs des bonzes qu'ils aident à recueillir leur provende quotidienne d'aumônes, ils apprennent pendant leur séjour, à temps perdu, le plus possible de morale et de prières bouddhiques et aussi de lecture et d'écriture en langue khmère. La pagode est donc en principe une école sans rigueur où le travail scolaire est fort irrégulier et incomplet. Il existe en Cochinchine 230 écoles de pagode, fréquentées par quelque 4.000 élèves.

Les essais tentés pour amener dans les écoles officielles les enfants cambodgiens n'avaient obtenu jusqu'à ces derniers temps que de bien faibles résultats. Très attachés à la coutume, les bonzes et les notables se défiaient de toutes les innovations susceptibles de porter atteinte à leur autorité et à l'ordre de choses traditionnel. Aucune école cambodgienne n'avait pu être établie; quelques rares enfants cambodgiens fréquentaient seuls les

écoles franco-annamites, où ils apprenaient l'annamite, dont les Cambodgiens de Cochinchine ont besoin pour les relations courantes avec leurs voisins et avec l'Administration.

Le mouvement de rénovation scolaire qui s'est produit ces dernières années au Cambodge n'a pas été sans frapper les populations cambodgiennes de Cochinchine. Les nouvelles tentatives d'organisation d'un enseignement en langue khmère ont été accueillies favorablement par les bonzes et les autorités locales. La grande difficulté était l'absence de maîtres capables d'enseigner la langue khmère. En faisant appel aux instituteurs d'origine cambodgienne en service dans les écoles franco-annamites, l'Administration locale a pu organiser dans les écoles franco-annamites une soixantaine de classes réservées aux élèves d'origine cambodgienne et ouvrir une trentaine d'écoles publiques. Ces classes et ces écoles franco-cambodgiennes sont fréquentées par plus de 2.200 élèves (mai 1930).

A l'exemple de ce qui se fait au Cambodge, l'Administration s'est employée, d'autre part, à rénover les écoles de pagode. Les budgets provinciaux subventionnent les meilleures de ces écoles, leur fournissent du mobilier et du matériel scolaires. Un certain nombre de bonzes enfin ont été envoyés à Phnom-Penh, aux frais des provinces, pour y suivre pendant un an ou deux des cours de perfectionnement à l'École supérieure de Pâli. Les bonzes issus de ce stage deviendront de bons instituteurs, inspirant toute confiance aux populations à qui ils pourront inculquer maintes connaissances utiles.

Les examens primaires qui jadis ne pouvaient être subis en Cochinchine qu'en langue annamite, peuvent désormais être passés également en langue khmère. La session du certificat d'études élémentaires indigènes de 1930 a comporté deux séries parallèles d'épreuves, une série annamite et une série cambodgienne. Cette mesure, qui met à même les Cambodgiens de Cochinchine de conquérir dans leur propre langue les diplômes élémentaires, se manquera pas d'attirer à l'école les jeunes Cambodgiens; elle favorisera du même coup le recrutement des maîtres cambodgiens.

Il n'est pas interdit d'espérer que d'ici quelques années les écoles franco-cambodgiennes connaîtront en Cochinchine un succès et une prospérité comparables à ceux des écoles franco-annamites et apporteront aux Cambodgiens du pays, naguère résignés à leur décadence, un renouveau de vitalité et d'éclat.



## 2° Les écoles moï.

L'Est de la Cochinchine, pays de grandes forêts où viennent mourir les derniers contreforts de la Chaîne Annamitique, est habité, le long de la frontière de l'Annam, par des tribus tout à fait primitives, que les Annamites désignent sous le nom collectif de Moï (ou Sauvages). Les Moï sont environ 30.000 dans la province de Thudaumot, 100.000 dans la province de Biën-Hoa et 4.000 dans la province de Ba-Ria.

Craintif et méfiant, le Moï est farouchement attaché à son indépendance. A mesure que les routes et les plantations pénétraient les forêts qui leur servaient de terrain de chasse, les tribus moï ont reculé vers la chaîne annamitique. Elles laissaient derrière elles quelques groupes qui, trouvant un habitat favorable, se sont fixés et partiellement annamitisés. C'est parmi ces groupes que les premiers essais de pénétration scolaire ont pu être tentés.

La difficulté fondamentale est évidemment le recrutement des maîtres. Homme des plaines inondées, du pays clair et sans mystère, l'Annamite redoute la montagne et la grande sylve, régions dangereuses où sévissent la fièvre, les fauves, où l'eau est mauvaise. Les instituteurs annamites n'acceptent que de très mauvais gré un exil en pays moï. Or, ici plus encore qu'ailleurs, le choix du maître est d'une importance décisive. Que l'instituteur déplaise aux enfants ou aux parents et les élèves s'enfuient, introuvables dans la forêt.

On a entrepris de former des maîtres moï. Un certain nombre de jeunes Moï achèvent actuellement leurs études dans une classe spéciale de l'école du chef-lieu de la province de Biën-Hoa : ces écoliers seront autant de précieuses recrues pour les futures écoles Moï.

Un autre problème, aussi ardu, consiste à toucher et à garder les élèves. Ce n'est pas sans inquiétudes que les parents, et la tribu elle-même, consentent à se séparer de leurs jeunes gens. Les Moï n'ambitionnent rien autre que de vivre comme ont vécu leurs pères ; l'intérêt de l'instruction leur échappe complètement. Aussi lorsque le chef de province demande ou conseille à un chef de tribu moï d'envoyer des enfants à l'école, ce sont souvent les enfants des familles les plus pauvres et les moins considérées qui sont désignés pour la « corvée d'école ». Un grand pas serait franchi si on pouvait arriver à faire considérer l'entrée à l'école comme un avantage, un honneur, car alors les notables se disputeraient pour leurs enfants les places disponibles. Rien n'est négligé pour atteindre ce but.

C'est ainsi que les écoliers moï ont été réunis dans des internats, qui, en comparaison des cases moï, sont des manières de palais. Les écoliers y

trouvent une nourriture abondante, des vêtements, des soins médicaux, le tout gratuitement. L'Administration pousse la bienveillance jusqu'à distribuer de temps à autre aux familles des écoliers du paddy, des étoffes, des ustensiles divers.

Le régime des internats moi est nécessairement très libre. L'école touche à la forêt où les enfants peuvent jouer dans les heures de loisir. La rentrée des classes est toujours des plus laborieuses; beaucoup d'enfants ne reviennent pas au jour dit — le calendrier moi est tout à fait sommaire — et il n'est guère facile d'atteindre les enfants qui parfois demeurent à plusieurs jours de marche de l'école. Il faut presque toujours un ordre de l'Administration pour que les jeunes fugitifs abandonnent l'arc et les pièges qu'ils ont tendus pour reprendre à l'école leur place de futurs lettrés. Pour diminuer la difficulté, toutes les petites vacances sont supprimées et remplacées par un congé unique de trois mois.

Actuellement le nombre des élèves moi en Cochinchine est de 126. Ce chiffre modeste représente bien des efforts; il est encourageant, car parmi ces élèves, une trentaine dans quelques années deviendront des maîtres, ce qui facilitera grandement la conquête scolaire des confins moi. Il existe à l'heure présente trois internats moi et trois autres écoles. A la rentrée de 1930, deux nouveaux internats seront ouverts ainsi que deux ou trois autres écoles.

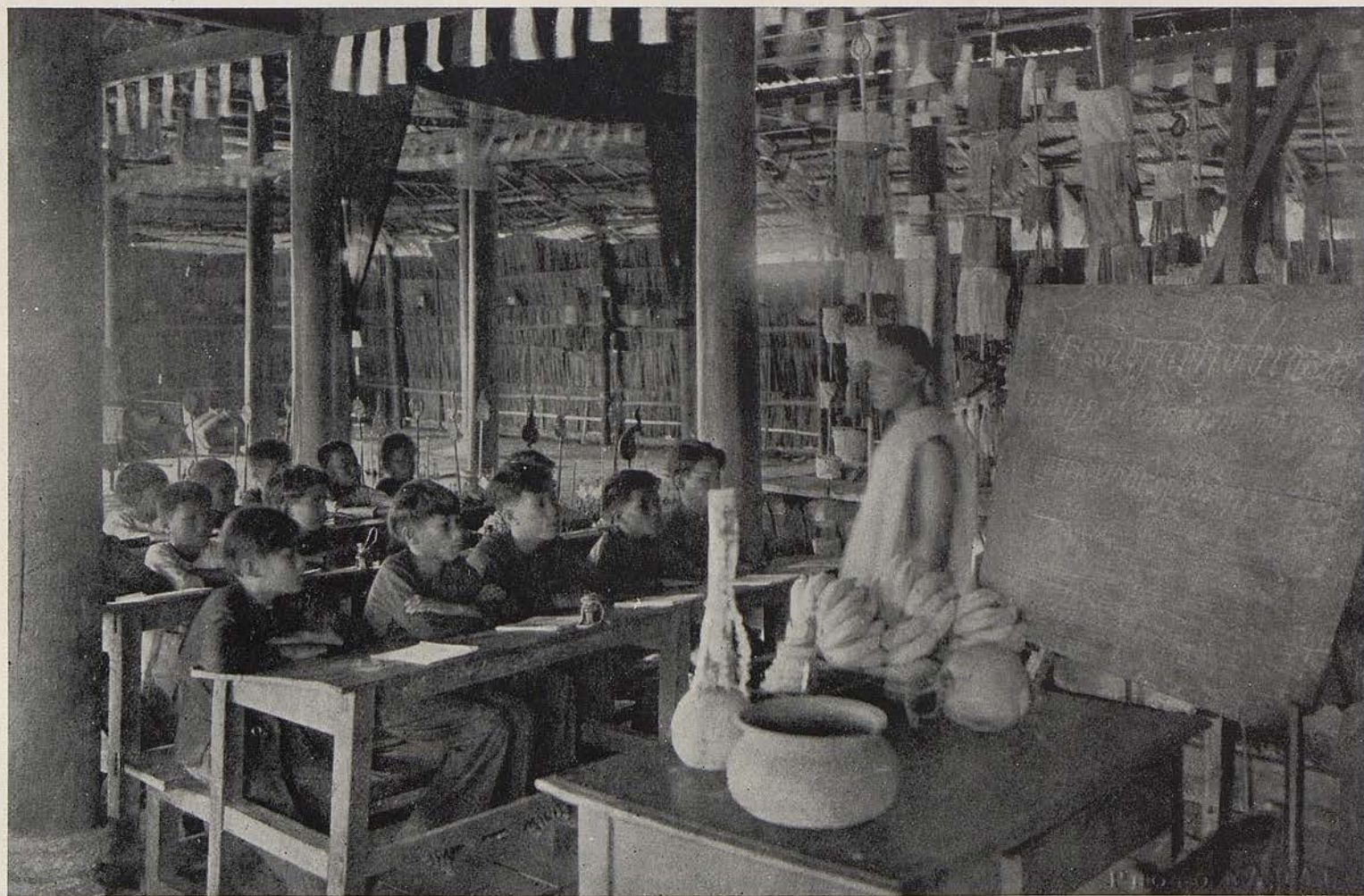
L'enseignement a été donné jusqu'ici dans les écoles moi en annamite ou en français. Deux vocabulaires, l'un franco-chauma, l'autre franco-stieng (dialectes de deux tribus moi des plus importantes) viennent d'être édités dans la province de Biên-Hoa; des livres de classe en dialecte chauma sont également à l'impression et seront distribués en septembre 1931. Bientôt les écoliers pourront être instruits dans leur langue maternelle. Il en résultera de nouveaux progrès.

### 3° Les écoles malaises.

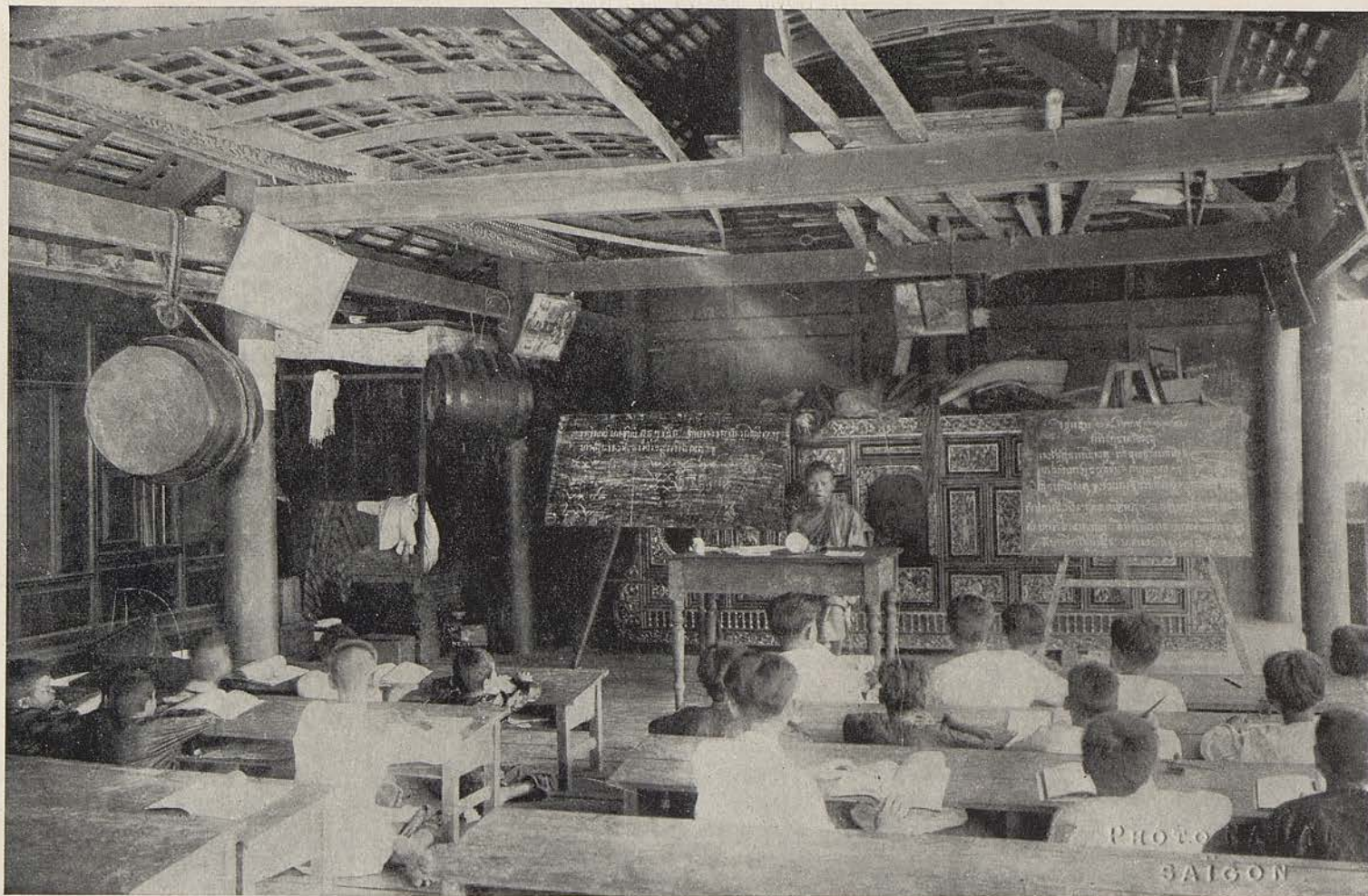
Il convient aussi de signaler l'existence de quelques écoles malaises, notamment dans la province de Chau-Dôc.

#### B. — L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE FRANCO-INDIGÈNE

Chacun des vingt chefs-lieux de province de la Cochinchine et, en dehors des chefs-lieux, chaque centre important possède une ou deux écoles de plein exercice (garçons et filles). Les enfants qui veulent poursuivre leurs études au delà des trois premiers cours (enfantin, préparatoire et élémen-



UNE ÉCOLE DE PAGODE (RACH-GIA).



UNE ÉCOLE DE PAGODE (SOCTRANG)



ÉCOLE MALAISE A CHAUDOC



INTERNAT MOI DE HON-QUAN (PROVINCE DE THU-DAU-MOT). — LE DORTOIR. LES ÉLÈVES COUCHENT SUR DES BAT-FLANCS.  
CHEZ EUX ILS DORMENT SUR DES CLAIES DE BRANCHAGES.



ÉCOLE MOI IMPROVISÉE A BARIA



INTÉRIEUR DE CLASSE A TRAVINH.





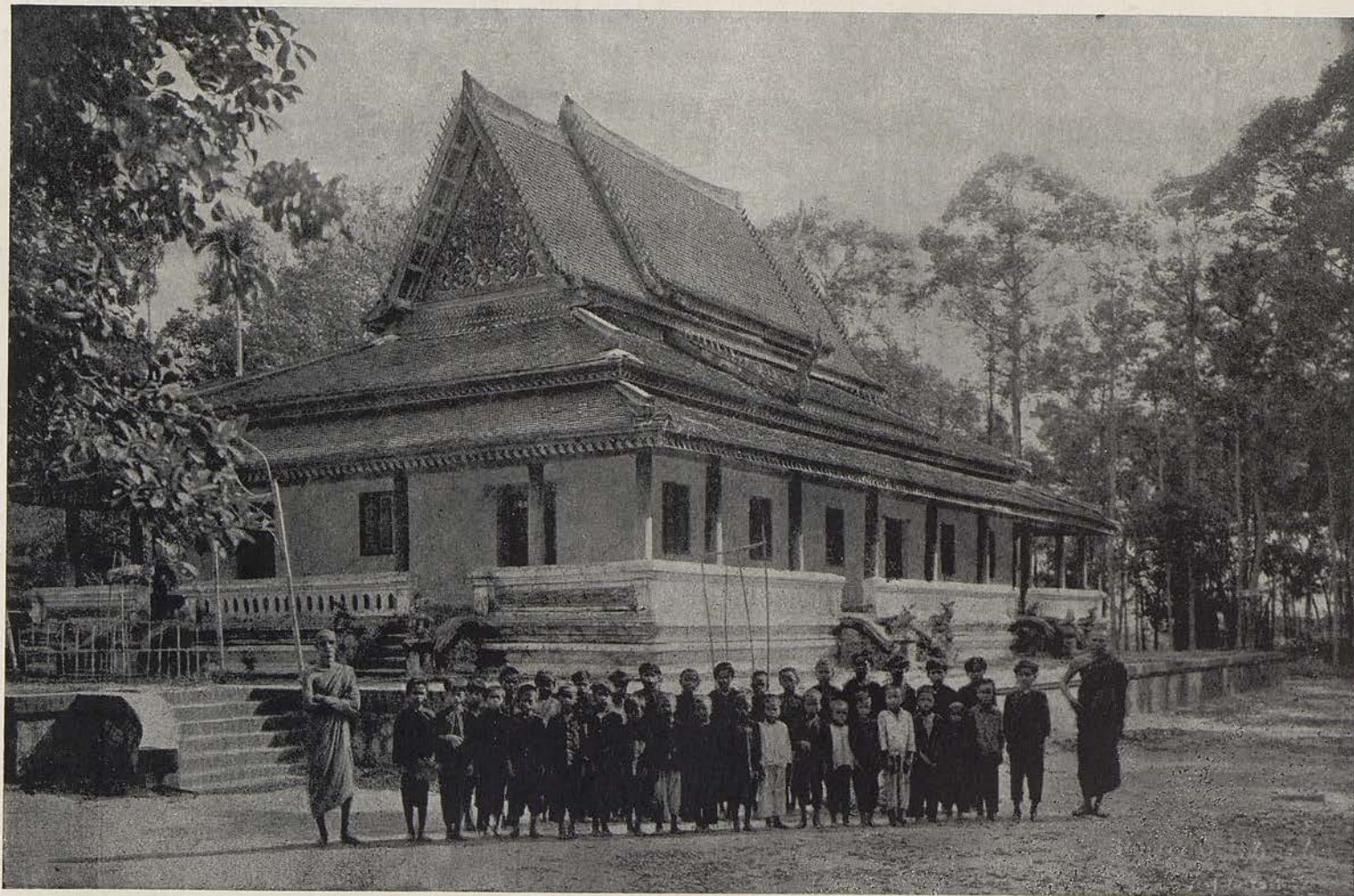
ENSEIGNEMENT MÉNAGER : LA LESSIVE (CHAUDOC).



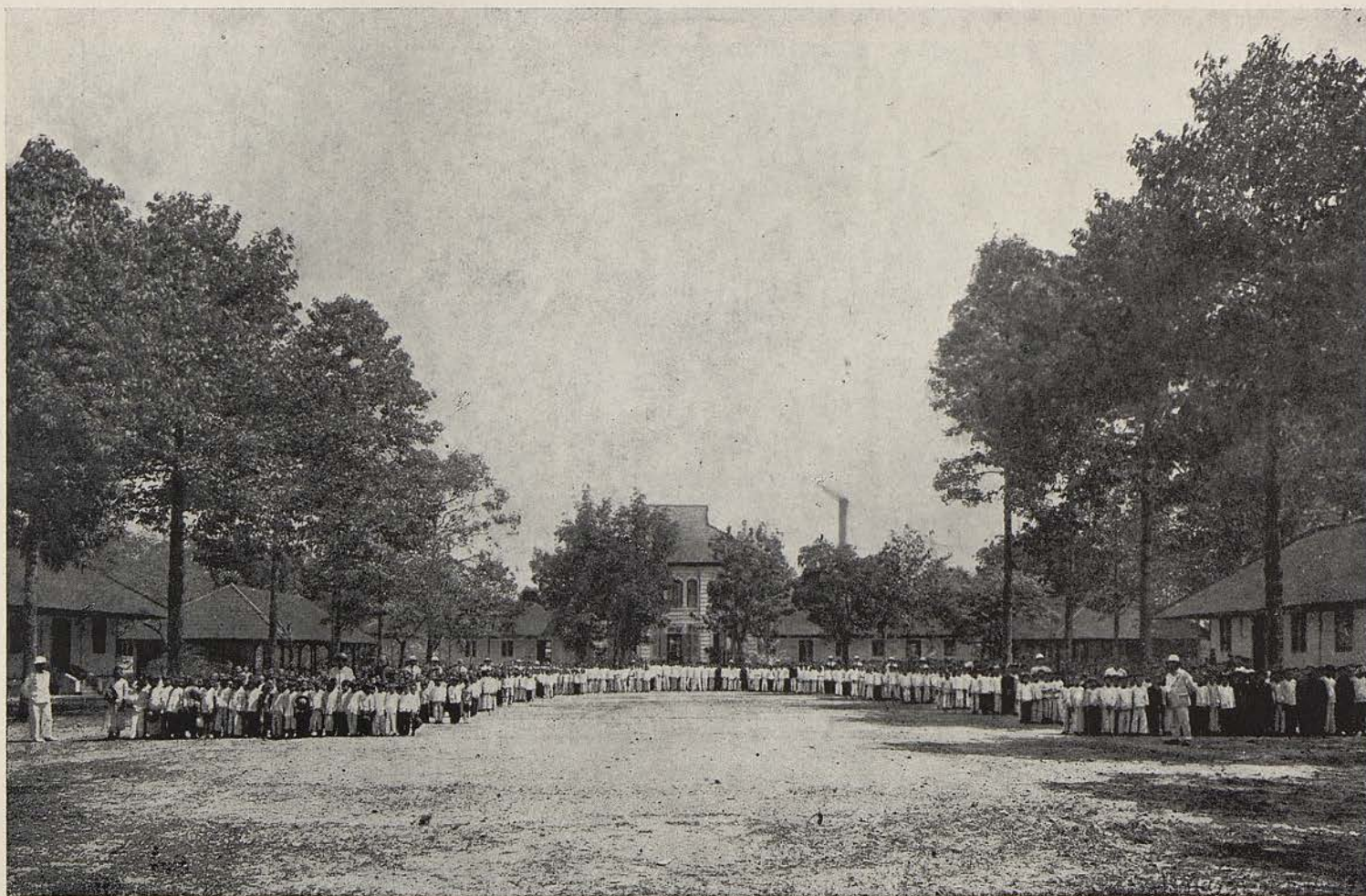
ÉCOLE DE PLEIN EXERCICE DES FILLES DE PHULAM (PROVINCE DE CHOLON). COURS SPÉCIAL DE COUTURE,  
MACHINES A COUDRE, BRODERIE (SUR LES MÉTIERS DU PREMIER PLAN DES SANDALES).



LES BONZILLONS (PAGODE DE TRASACH — TRAVINH).



UNE PAGODE DE STYLE CLASSIQUE (PROVINCE DE TRA-VINH). — LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE LA PAGODE ENCADRÉS PAR LES BONZES-INSTITUTEURS.



L'ÉCOLE MUNICIPALE DES GARÇONS DE CHOLON.



LES TOMBEAUX DANS LA COUR DE L'ÉCOLE (VINH-LONG).

taire) qui constituent l'enseignement populaire indigène viennent dans ces écoles achever leurs études primaires. Le véhicule d'enseignement dans le cycle primaire, véritable premier échelon de l'enseignement classique indo-chinois destiné à l'élite, est la langue française.

Il y a en Cochinchine 117 écoles de plein exercice (écoles mixtes, écoles de garçons et écoles de filles). Ces écoles sont fréquentées par 42.842 élèves. Elles comprennent, en sus des classes maternelles et des classes élémentaires (25.754 élèves), les classes primaires proprement dites, c'est-à-dire les cours moyens 1<sup>re</sup> année, les cours moyens 2<sup>e</sup> année et les cours supérieurs. Ces trois classes, qu'on dénomme primaires par opposition avec les classes élémentaires, réunissent 17.088 élèves.

Les écoles de plein exercice préparent au certificat d'études primaires franco-indigènes, examen qui se passe tout entier en français; 2.351 élèves cochinchinois ont obtenu le C. E. P. F. I. en 1929.

Le C. E. P. F. I. se passe vers treize ou quatorze ans; il permet d'entrer dans les collèges et ouvre à dix-huit ou vingt ans l'accès de maintes petites fonctions publiques, de ces modestes emplois de bureaux, de secrétariat dont la plupart des chefs de famille indigènes rêvent pour leurs enfants. L'Administration s'efforce de réagir contre cet engouement excessif pour les carrières libérales et pseudo-libérales. Rien n'est négligé pour attirer les enfants pourvus de quelque instruction vers le commerce et les métiers manuels, qui, trop souvent, sont l'apanage des Chinois immigrés.

Des ateliers d'apprentissage dont il sera parlé plus loin, ont été annexés à quelques grandes écoles de plein exercice de garçons. Toutes les écoles de filles font une place importante à l'enseignement ménager, apprennent à leurs élèves l'art de tenir une maison, le lavage, le repassage. Plusieurs écoles de filles ont, en outre, une section spéciale de travaux féminins, coupe, couture, broderie.

Comprenant l'ensemble des classes qui constituent le cycle primaire, les écoles de plein exercice ont toujours au moins six classes. Les plus importantes ont jusqu'à quinze et vingt classes et dépassent le millier d'élèves.

Dans les chefs-lieux de province, les écoles de plein exercice de garçons sont dirigées par un professeur français et les écoles de plein exercice de filles par une institutrice française. Le directeur français remplit souvent en même temps les fonctions d'inspecteur des écoles dans la province; il est parfois assisté d'un adjoint. Les autres écoles de plein exercice sont dirigées par des professeurs indigènes de l'enseignement primaire supérieur, anciens élèves de l'école de pédagogie de Hanoi, ou par des instituteurs indigènes chevronnés.

Les écoles de plein exercice sont des établissements modèles, surtout celles des chefs-lieux ; elles sont bâties, non pas sur le même plan, mais sur des données semblables, dictées par une expérience vieille déjà d'un demi-siècle. Les constructions sont disposées de manière à laisser entre elles un vaste espace libre. De longs bâtiments, à rez-de-chaussée ou à étage, contiennent les salles de classe qui sont éclairées par de larges baies et desservies par des vérandas servant à la fois de galeries de circulation et de préau.

Malgré leur étendue les bâtiments sont toujours coquettement tenus. Les cours sont plantées d'arbres au feuillage épais ; souvent elles sont ornées de pelouses, de massifs fleuris, de haies vives. La note locale a été conservée chaque fois qu'il a été possible. Il n'est pas rare de trouver dans un coin, à l'ombre d'un frangipanier, quelque vieux tombeau ou, au milieu des racines pendantes d'un banyan, un pagodon rustique sur lequel une main pieuse a déposé des bâtonnets d'encens et une offrande de bananes jaunes.

Quatre écoles de plein exercice, celles de Gia-Dinh, Phu-Lam, Vinh-Long et Bèn-Tré, possèdent un internat où sont reçus les enfants originaires des villages pourvus seulement d'une école élémentaire. Le prix de la pension est fort modique (de 9 à 12 piastres par mois). Une partie des internats primaires de Gia-Dinh et de Phu-Lam est occupée pour le moment par deux cours normaux (préparation pendant une année complète de soixante-dix jeunes gens et jeunes filles, titulaires du certificat d'études primaires franco-indigènes, aux fonctions d'instituteurs et d'institutrices auxiliaires).

La plupart des écoles de plein exercice ont leur cantine où, grâce aux libéralités de la caisse provinciale des écoles, les enfants, qui ne peuvent rentrer chez eux à midi, prennent gratuitement ou pour une somme infime (de 0 \$ 04 à 0 \$ 10, soit de 0 fr. 40 à 1 fr.) un repas copieux, composé d'une soupe, de deux plats et d'un dessert, avec riz à volonté. Comparé avec le repas que certains enfants apportent eux-mêmes de la maison, ce menu donne une idée des améliorations apportées par l'Administration et par l'Ecole française dans la vie indigène. Les cantines scolaires sont très florissantes et très appréciées en Cochinchine. Elles apportent une aide discrète aux familles peu fortunées ; elles soustraient au déplorable vagabondage des inter-classes les écoliers des hameaux excentriques ; elles ont une influence des plus heureuses sur la fréquentation scolaire et le rendement des écoliers.

La générosité de la caisse des écoles permet également d'agencer au mieux les terrains de jeux et de sports dans ou à proximité de l'école (agrès divers, courts de tennis etc...). Les accessoires, les vêtements de sports sont souvent mis gratuitement à la disposition des élèves.



Les séances d'éducation physique ont lieu chaque jour, aux heures les moins chaudes, au petit matin ou en fin d'après-midi. Elles se déroulent suivant les règles particulières à la pédagogie la plus moderne de la spécialité. L'éducation physique est enseignée méthodiquement dans les deux écoles normales de la colonie ; les instituteurs auxiliaires y sont initiés pendant les cours annuels de perfectionnement de vacances.

Les sports sont en très grande faveur chez les garçons ; il n'est guère de village de Cochinchine où, le soir, on ne voit un groupe de jeunes gens se renvoyer le ballon rond sur un terrain de fortune, rizière sèche ou terre sablonneux.

Les jeunes filles, au contraire, ont longtemps répugné aux exercices physiques incompatibles avec la réserve imposée au sexe faible par l'éducation traditionnelle. Ces préventions perdent chaque jour un peu de leur force ; dans toutes les grandes écoles les jeunes filles participent aux séances de gymnastique. Chez les garçons comme chez les filles, les moniteurs sont les maîtres eux-mêmes ou les maîtresses et à défaut, des militaires français ou indigènes.

Les écoles de plein exercice sont dotées d'un important matériel d'enseignement. Elles possèdent des collections de cartes et de tableaux muraux (collections en usage dans la Métropole et collections spéciales à l'Indochine), des compendiums métriques, des musées scolaires, un matériel pour les petites expériences scientifiques, des bibliothèques. Des séances de projections cinématographiques sont assez fréquemment organisées.

La clientèle des écoles de plein exercice est faite pour une part d'enfants qui habitent la localité même où se trouve l'école, pour l'autre part d'enfants venant des villages voisins. Dans les écoles qui n'ont pas d'internat, ces derniers enfants prennent pension en ville, chez des parents, dans une famille amie ou chez un instituteur. Les moins fortunés de ces enfants reçoivent une bourse d'entretien dite bourse familiale.

Les mouvements de l'école s'annoncent par une batterie de tam-tam. La rentrée et la sortie constituent un spectacle plein d'animation et de pittoresque. La présence de plusieurs centaines d'enfants attire tout un monde de marchands ambulants, annamites ou chinois, vendeurs de soupe, de fruits, de friandises, de crème glacée. Souvent un petit marché s'organise aux abords de l'école. Les marchands font de fructueuses affaires ; la misère est, en effet, pour ainsi dire inconnue en Cochinchine, où la plupart des enfants ont quelques sous en poche pour satisfaire leurs menues fantaisies.

Les écoliers des deux sexes sont vêtus de l'ample pantalon à fond bas et de la blouse à manches étroites (cai ao). Blancs ou noirs, ces vête-

ments sont en cotonnade légère, quelquefois en soie. Les petits écoliers marchent toujours pieds nus; les grands chaussent des socques en bois qui laissent découvert le dessus du pied et sont retenus par une courroie de cuir. Les garçons portent le casque européen ou un chapeau de feutre qui, enfoncé jusqu'aux oreilles, prend peu à peu la forme d'un simple cône. Les toutes petites filles ont les cheveux coupés courts; les fillettes portent les cheveux longs, rejetés en arrière par un large peigne qui enserre tout le haut de la tête. Les grandes élèves tordent leurs cheveux en chignon sur la nuque, elles se protègent du soleil par un mouchoir brodé, blanc ou rose, noué sous le menton. En toute saison elles tiennent à la main l'ombrelle, de couleur vive, signe distinctif de la condition bourgeoise.

Les petits élèves annamites sont doux et gentils, plaisants à voir avec leur visage au teint frais, leurs traits fins, leurs yeux noirs et malicieux. Cette grâce enfantine disparaît d'ailleurs assez vite. Vers douze ou treize ans les traits se durcissent, le teint devient plus terne. Très travailleur, l'adolescent est en général moins intelligent et moins perfectible que l'enfant. Il n'a pas beaucoup le sens du réel; il manque d'esprit critique. Il remplace ces qualités par une remarquable obstination dans l'étude, qui lui permet d'emmagasiner dans sa mémoire beaucoup de notions répétées à force. Homme fait, l'Annamite retrouve ensuite les qualités de vivacité, de subtilité, de gaieté spirituelle qui sont les caractéristiques de la race.

## II. — L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE FRANÇAIS

Faites pour les jeunes enfants français dont beaucoup sont appelés à continuer en France leurs études et leur existence, les écoles primaires de la colonie ne peuvent qu'emprunter aux écoles similaires de la métropole leurs programmes et leurs méthodes. Aussi, au contraire, de l'enseignement franco-indigène du premier degré, l'enseignement français ne présente-t-il à peu près aucune originalité.

En dehors des classes primaires annexées au Lycée Chasseloup-Laubat et aux deux écoles primaires supérieures de Saigon, l'enseignement primaire français est donné en Cochinchine dans sept écoles indépendantes: en province à My-Tho, à Can-Tho, à Vinh-Long, au cap Saint-Jacques et à Cholon; à Saigon, à l'école indienne et à l'école maternelle.

L'organisation d'un enseignement réservé aux enfants français s'est faite sans peine à Saigon où résident en permanence plusieurs milliers de Français,

fonctionnaires, commerçants, militaires, employés. Elle est, au contraire, très difficile, quelquefois même pratiquement impossible, dans l'intérieur du pays où la population française est très peu nombreuse et, à l'exception de quelques colons fixés sur la terre, composée d'éléments particulièrement mobiles et instables (les changements de poste sont fréquents dans la vie administrative coloniale, coupée de congés périodiques dans la métropole).

Dans les petits centres, où se trouvent seulement quelques Français, les parents qui ne veulent pas recourir aux internats de Saigon ou au lycée de Dalat, doivent diriger eux-mêmes les études de leurs enfants. Il arrive qu'ils les envoient à l'école franco-indigène du lieu. Cette solution n'est qu'un pis-aller exceptionnel et provisoire.

Les écoles françaises de My-Tho et de Can-Tho réunissent chacune une trentaine d'enfants, celle de Vinh-Long une dizaine. Elles sont tenues par des institutrices françaises qui appartiennent aux cadres réguliers. Ces écoles sont installées dans un local indépendant du groupe scolaire franco-indigène. Elles sont naturellement à classe unique. Le rendement n'est pas toujours très élevé en raison des grandes différences d'âge et de formation des élèves (garçons et filles de 7 à 13 ans, dont quelques enfants d'Annamites naturalisés mal familiarisés avec la langue française).

Destinée aux enfants de militaires de la garnison, la petite école française du cap Saint-Jacques (20 à 30 élèves suivant les années) offre vraiment l'aspect d'une école métropolitaine. Bien pourvue de matériel scolaire, l'école du cap est très appréciée des familles, la fréquentation y est régulière, la discipline exacte, les études profitables.

L'école française de Cholon (105 élèves) comporte deux sections distinctes. L'une est réservée aux enfants des Français de Cholon à qui sont ainsi épargnées de multiples allées et venues sur les routes encombrées qui relient Cholon à Saigon. L'autre section, installée dans les locaux de la Société de Protection de l'Enfance, est réservée aux pupilles de cette œuvre, enfants abandonnés (74 élèves des deux sexes). Cette école représente un louable effort de francisation, elle permet d'orienter vers des destinées meilleures des enfants qui seraient, sans elle, exposés à de multiples et dangereux hasards.

L'école indienne de Saigon compte une cinquantaine d'élèves, fils et filles des Français de nos établissements de l'Inde. Elle est moins une école française qu'une école préparatoire aux écoles françaises. Quelques leçons sont faites en tamoul; les enfants se perfectionnent surtout en français pour pouvoir entrer de plain pied dans les établissements du 2<sup>e</sup> degré de Saigon.

L'école maternelle de Saigon (235 élèves) mérite une mention spéciale. Ses bâtiments coquets s'élèvent dans un quartier agréable et sain, au centre de la ville. De grands halls servent de salle de récréation et de salle d'évolution. Spacieuses, les classes sont meublées de tables et de sièges individuels (fauteuils en bois de teck ou en rotin) exactement proportionnés à la taille des enfants. Les enfants ont à leur disposition tout le matériel classique des exercices sensoriels et des exercices éducatifs. Une installation hygiénique de premier ordre permet de leur donner les soins et les habitudes désirables de propreté. Les enfants dont la famille demeure loin, prennent leur repas de midi à l'école dans un réfectoire où tout a été prévu pour leur commodité ; ils font ensuite la sieste dans un dortoir qui semble fait pour Lilliput. L'école maternelle de Saigon répond à toutes les exigences de la spécialité qu'elle représente ; elle est une véritable école modèle.

## CHAPITRE II

### LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DU 2° DEGRE

---

#### A) ENSEIGNEMENT FRANCO-INDIGENE

En Cochinchine, l'enseignement franco-indigène du 2° degré est distribué dans cinq établissements. Trois de ces établissements se trouvent dans la capitale : le lycée Pétrus Truong-vinh-Ky, l'école normale d'instituteurs et le collège de filles indigènes ; les deux autres établissements sont en province, à My-Tho et à Can-Tho.

#### 1° LE LYCÉE PÉTRUS TRUONG-VINH-KY

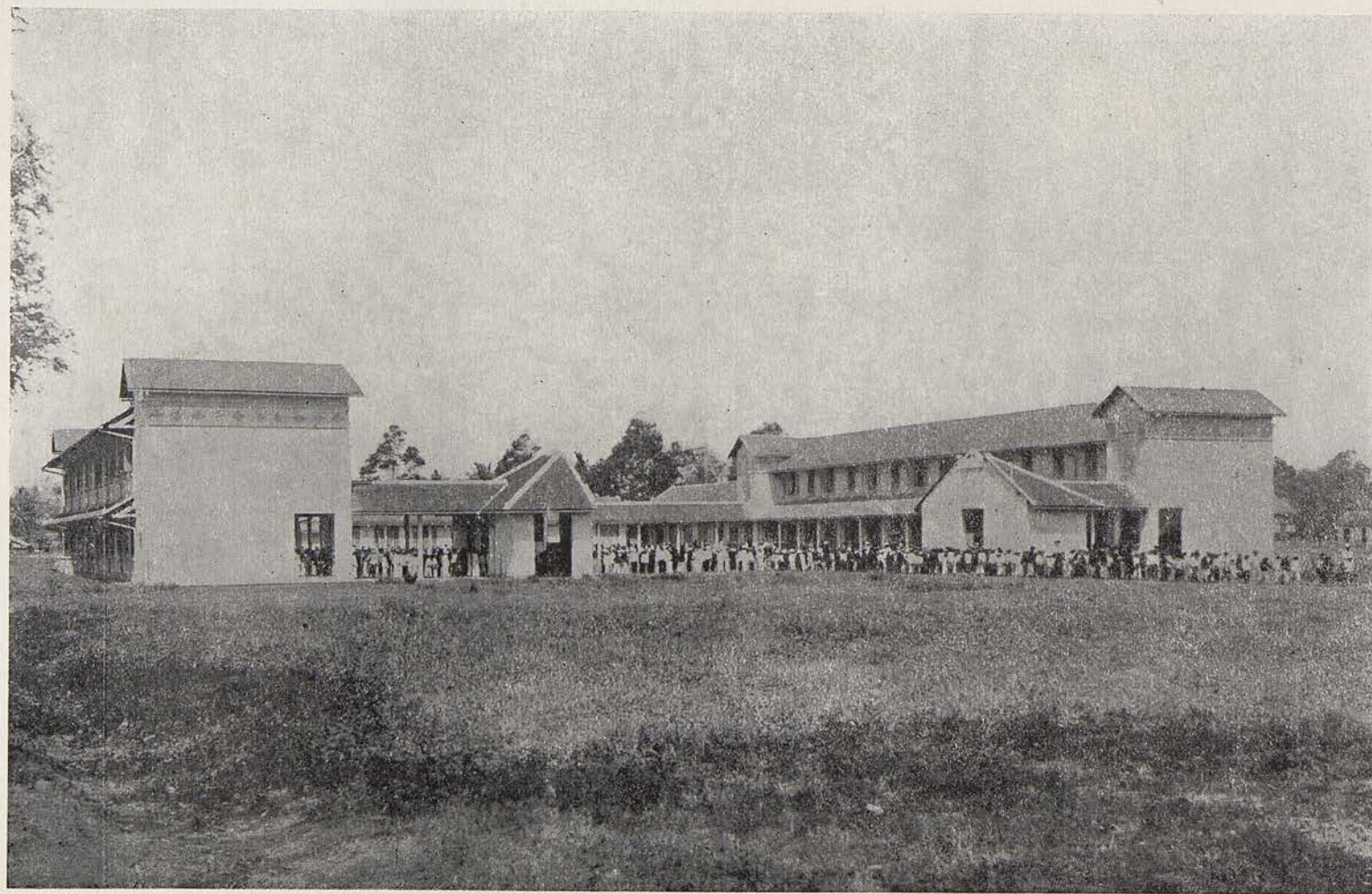
A la lisière de Saigon et de Cholon (quartier de Cho-Quan), dans la célèbre *plaine des tombeaux*, le lycée franco-indigène de Cochinchine développe l'immensité de ses espaces bâtis et non bâtis. La vue aérienne donnée ici représente à peine le quart de la superficie du lycée. La clôture que l'on aperçoit n'est qu'une délimitation provisoire. Le lycée et ses dépendances disposent, en réalité d'un terrain de treize hectares en forme de trapèze borné par quatre rues ou routes. La rue qui longe l'ensemble des bâtiments déjà construits, coupant en diagonale la photographie, est la limite des deux villes de Saigon (en bas et à droite) et de Cholon (en haut et à gauche).

Pendant de longues années, l'enseignement primaire supérieur franco-indigène a été donné à Saigon au collège Chasseloup-Laubat, établissement mixte qui comprenait à la fois un quartier indigène et un quartier européen. Le développement incessant de la clientèle, aussi bien indigène que française, ne devait pas tarder à rendre tout à fait insuffisants les locaux du collège Chasseloup-Laubat, dont l'extension au cœur de la ville était impossible. En 1922 on décida donc de créer un établissement neuf, exclusivement consacré à l'enseignement franco-indigène. On s'arrêta à l'emplace-

ment qui vient d'être décrit, emplacement très favorable en raison de sa situation un peu écartée mais non pas isolée, dans une plaine improductive, constamment balayée par le souffle des moussons. Les premières briques furent posées en 1925 ; en octobre 1927, les bâtiments achevés accueillirent quatre divisions d'internes ; en 1928 le quartier indigène du collègue Chasseloup-Laubat émigra tout entier dans le nouvel établissement appelé à vivre désormais une existence indépendante.

Érigé en lycée le 11 août 1928, l'établissement de Cho-Quan a été placé sous l'invocation du lettré cochinchinois Pétrus Truong-vinh-Ky (1837-1898) dont la statue se dresse à Saïgon derrière la cathédrale. Parvenu à l'âge d'homme à l'époque de la conquête, Pétrus Truong-vinh-Ky accompagna en France en qualité de premier interprète l'ambassade envoyée en 1867 par TU-DUC à NAPOLÉON III ; plus tard il fut le collaborateur du Résident général PAUL BERT. Membre de nombreuses sociétés savantes d'Occident, il a écrit plus de soixante-quinze ouvrages en français, en annamite ou en chinois sur les sujets les plus divers, littérature, philologie, grammaire, histoire, sciences naturelles et même médecine.

Dans une lettre adressée par lui à Stanislas Meunier, Pétrus Ky a précisé dans les termes suivants le but qu'il proposa à son activité : « Je ne pouvais « que servir d'intermédiaire entre les deux peuples qui venaient de se ren- « contrer en Cochinchine. Je ne pouvais que permettre à ces deux peuples « de se comprendre et de s'aimer, aussi ai-je continuellement traduit de « l'annamite en français et du français en annamite, persuadé que derrière « la langue, derrière les mots, passeraient un jour les idées et bientôt, pour « nous, l'initiation à votre belle civilisation ». Le biographe de Pétrus Ky, M. Jean Bouchot, résume ainsi dans sa conclusion la vie de l'érudit local : « En ce qui nous concerne, nous autres Français installés dans ce « pays qui nous est cher à plus d'un titre, la vie de Pétrus Ky doit nous « être un enseignement et un exemple. Un enseignement, car nous avons « pu voir ce Cochinchinois égaler dans les sciences les plus abscondes et les « plus variées ceux de nos savants européens que nous tenons généralement « pour les plus qualifiés. Nous avons vu Pétrus Ky faire preuve d'une « érudition et d'un talent, d'une sagacité dans le jugement, d'une logique « dans le raisonnement qui ne sont pas à l'ordinaire vertus de spéculateurs « asiatiques... Homme politique et diplomate, nous l'avions suivi dans « le détour de ses missions et ce fut pour admirer avec quel feu il prenait no- « tre parti... Effet de son éducation qui fut presque exclusivement fran- « çaise, conséquence de son passage à l'école des missionnaires, Pétrus « Ky lisait et parlait quinze langues vivantes ou mortes de l'Occident ;



LE GROUPE SCOLAIRE DE MY-THO.



LA CANTINE DE GODEN (CHOLON).

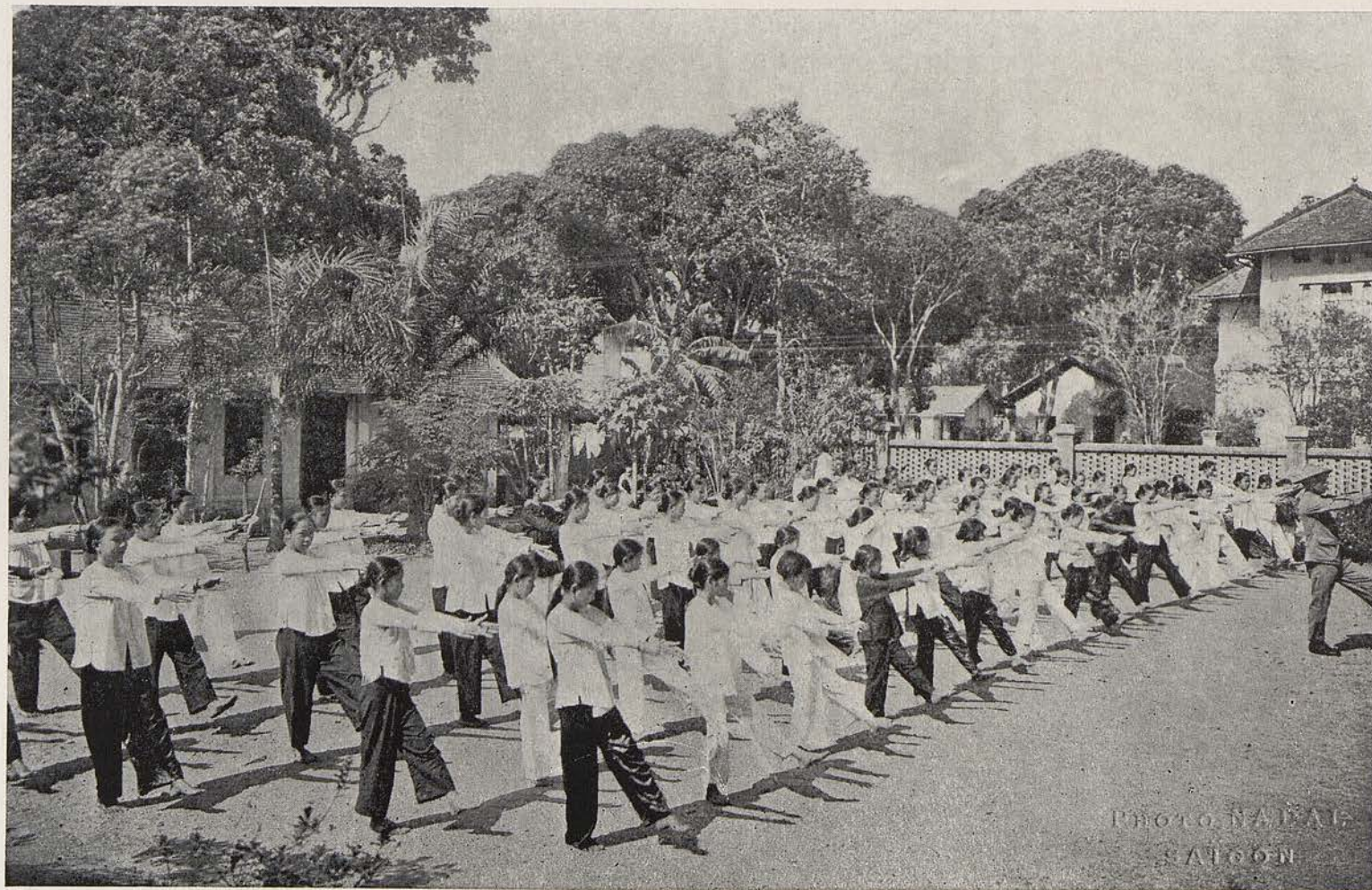




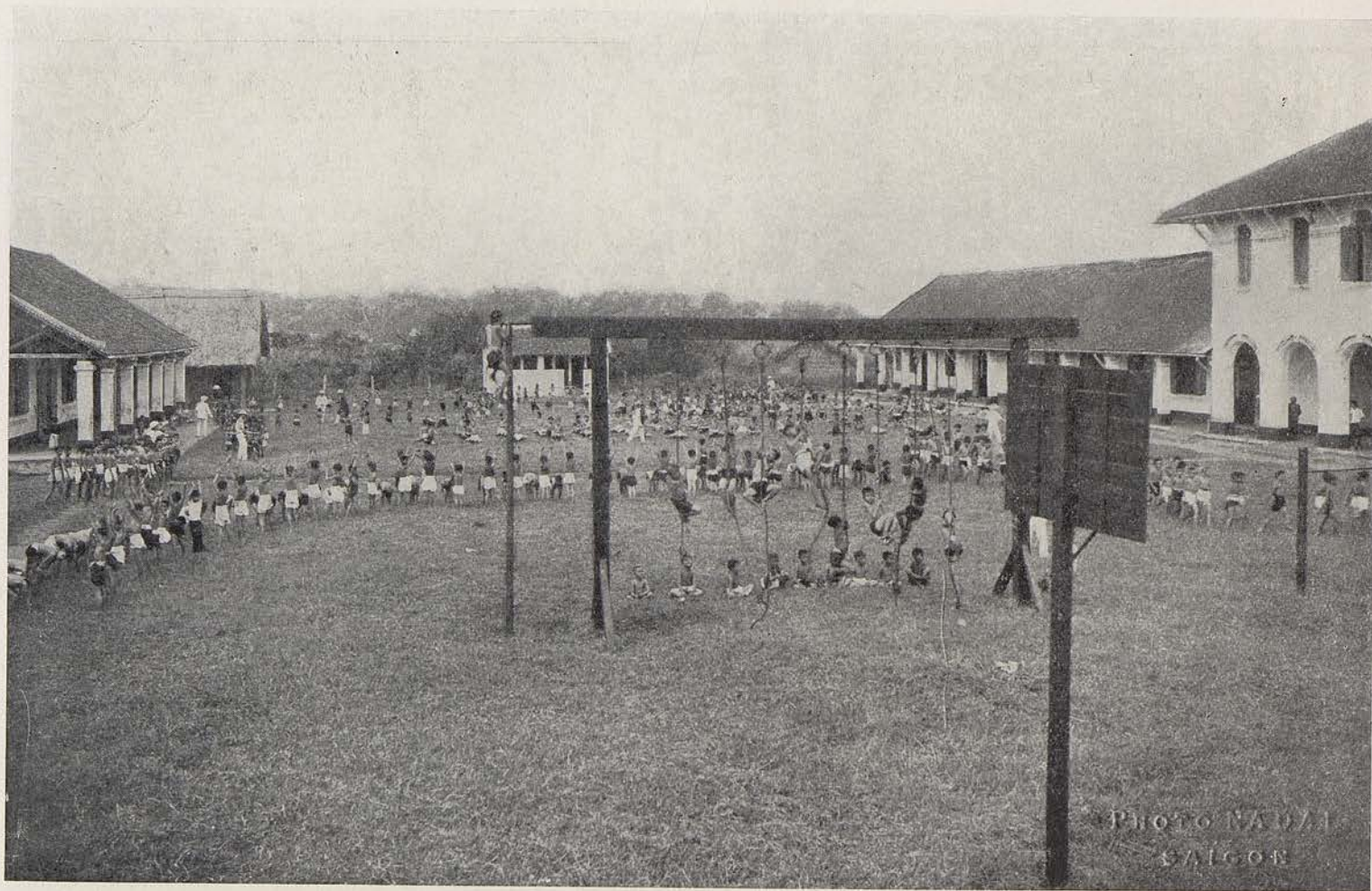
LA CANTINE DE TRA-VINH.



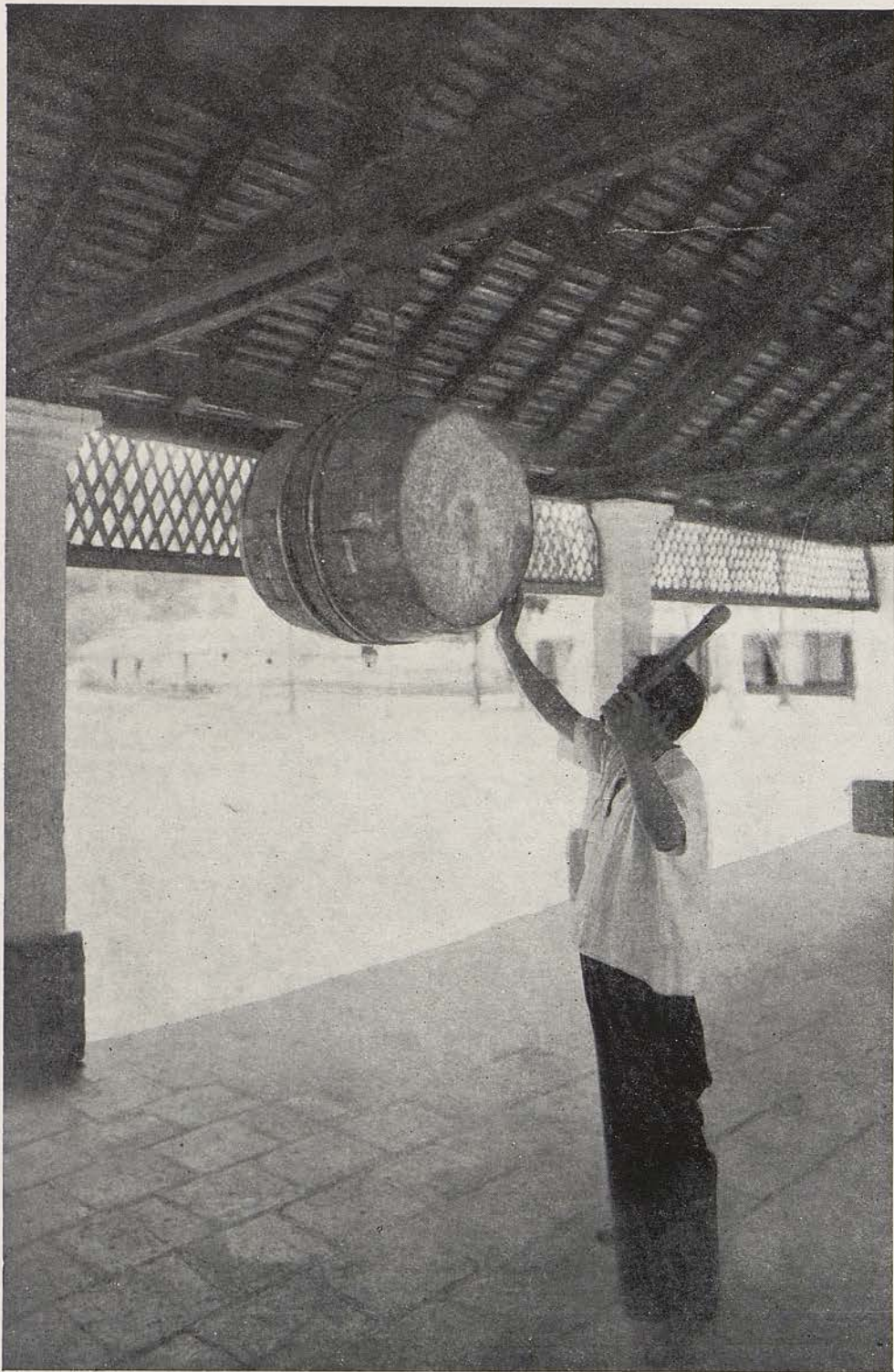
ÉDUCATION PHYSIQUE (GROUPE SCOLAIRE DE GOCONG)



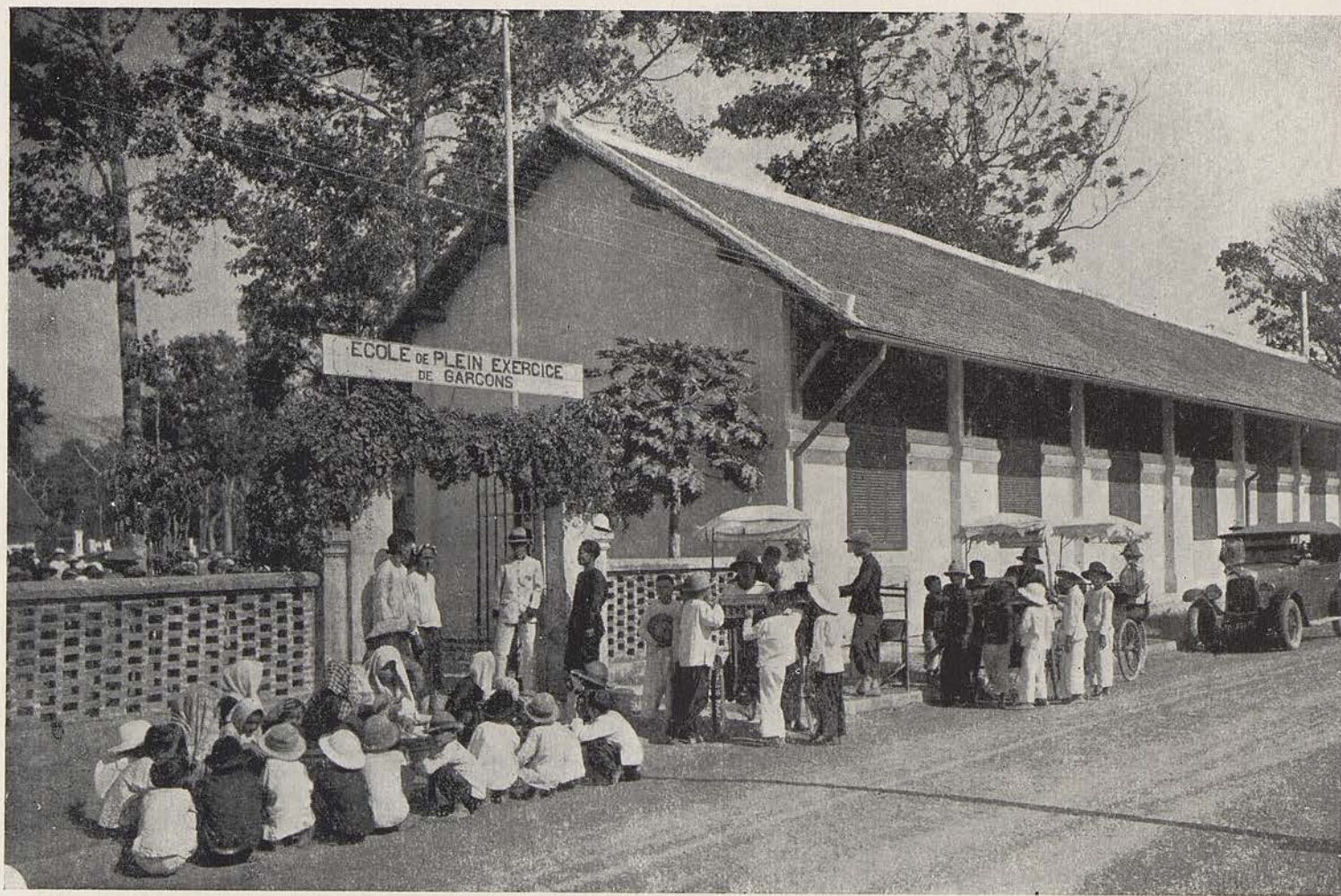
ÉDUCATION PHYSIQUE (ÉCOLE DES FILLES DE SOCTRANG).



ÉDUCATION PHYSIQUE (GROUPE SCOLAIRE DE RACHGIA)



GROUPE SCOLAIRE DE TRAVINH : LE CONCIERGE BAT LE TAM-TAM.



GRUPE SCOLAIRE DE SOC-TRANG : LES MARCHANDS DE FRIANDISES DEVANT LA PORTE PRINCIPALE.

« il en écrivait onze, presque toutes de l'Extrême-Asie... Homme de famille, Pétrus Ky fut un père attentif constamment penché sur ses enfants, tout occupé de leur éducation et dans l'appréhension constante des embûches que leur réserve l'existence... Il eût pu, dans la retraite, se livrer à des travaux qui constituaient la meilleure partie de sa vie mais le destin n'en avait point décidé ainsi. Il fut, selon son propre mot, « l'intermédiaire constant entre les deux pays et les deux races » et ce rôle d'intermédiaire le poussa sans cesse sur des chemins qu'il n'aimait point à fréquenter. C'est par devoir que Pétrus Ky sut se dévouer à notre cause... alors qu'il eut été si bien dans sa petite maison de Cho-Quan, sur le bord du Rach, dans l'ombre des grands arbres, à discuter sur ces sujets dans lesquels il mettait toute sa complaisance. Un exemple certes : celui de l'abnégation, du renoncement, du dévouement constant, sans souci des réactions plus ou moins nobles et dignes de l'opinion publique, sans préoccupation du qu'en dira-t-on ». On conviendra que le lycée franco-indigène de Saigon-Cho-Quan ne pouvait avoir un meilleur patron que ce bon ouvrier de la collaboration des deux peuples rapprochés par les hasards de l'Histoire, que cette belle figure de savant qui servit et aima d'un même amour son pays et la France.

Etabli par un architecte qui s'est acquis une renommée comme urbaniste, M. Hébrard, le plan du lycée Pétrus Ky est des plus remarquables par l'originalité et par l'ampleur grandiose de la conception comme par la judicieuse adaptation au milieu.

Le lycée comprend trois parties bien distinctes que l'on peut appeler respectivement le quartier des études, le quartier de l'internat, le quartier des jeux et des sports.

Le *quartier des études* est le quadrilatère auquel on accède par l'entrée principale, dont les deux ailes saillantes abritent les locaux administratifs (extrémité droite des bâtiments sur la vue aérienne) ; les salles de classe (24) sont concentrées dans les deux bâtiments à étage qui entourent la cour d'honneur. Au fond, les salles de spécialités : en équerre dessin et histoire et géographie, sous le second campanile, amphithéâtres et salles de manipulations.

Le *quartier de l'internat* comprend, d'une part, le réfectoire (600 places), les cuisines et la dépense (en arrière du quadrilatère des salles de classe) et, d'autre part, cinq pavillons (moitié gauche de la vue aérienne — le 5<sup>e</sup> pavillon reste à construire ; il prendra place à gauche du second château d'eau). Disposé en quinconce, les pavillons en question sont entourés par des cours de récréation où se répartissent les élèves des diverses sections

(cours carrées de 60 m. de côté, avec lampadaires portant fontaines à leur pied). Les pavillons sont divisés en deux parties symétriques, séparées par un escalier médian; chaque moitié comprend, au rez-de-chaussée, une salle d'étude et, à chacun des étages, un dortoir de vingt-cinq places avec lavabos, cabines de douches et W. C.... Achevé le lycée Pétrus Ky sera à même, on le voit, de recevoir cinq cents pensionnaires.

Longés par des galeries-vérandas, les bâtiments sont réunis les uns aux autres par de grandes allées couvertes qui assurent une circulation facile sous le soleil et sous la pluie, ces deux incommodités majeures des pays tropicaux, et qui servent en même temps de préaux-abris les jours d'orage. Les étages sont soulignés par une ligne continue d'auvents protecteurs; au-dessous et au-dessus de chaque fenêtre, des ouvertures d'aération, garnies de motifs ajourés en céramique verte qui contraste agréablement avec les tuiles roses, entretiennent un courant d'air permanent dans les classes et les dortoirs.

Le lycée Pétrus Ky n'est pas encore terminé. L'aménagement de la 3<sup>e</sup> partie de l'établissement, le *quartier des jeux et des sports* est à peine commencé. Sur les cinq ou six hectares qui s'étendent au delà des bâtiments construits, doivent être établis des courts de tennis, un gymnase, des pistes d'athlétisme, un terrain de foot-ball, une piscine, un jardin d'essai. Gardé à ses quatre coins par la maison du proviseur, la maison de l'économiste et l'infirmerie, la villa des répétiteurs européens et les logements des surveillants indigènes, l'établissement sera clôturé par une bordure de gazon, de massifs et de parterres fleuris, ombragés de beaux arbres, interrompus çà et là par quelques tombeaux moussus, pieusement conservés dans leur pittoresque vétusté.

Bien d'autres détails pourraient être mis en valeur si l'on ne craignait d'alourdir à l'excès cette description. Les grands traits qui viennent d'être indiqués suffisent à montrer que le lycée de Cho-Quan est une sorte de chef-d'œuvre de l'architecture scolaire, digne d'être proposé en exemple à maints établissements d'enseignement (voir la maquette en bois des parties déjà construites qui figure à l'Exposition).

★ ★

Le lycée Pétrus Ky n'a pas de classes primaires; il dispense l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement secondaire franco-indigène, deuxième et troisième échelons de l'enseignement classique indochinois.



Les quatre années de l'enseignement primaire supérieur préparent au diplôme d'études primaires supérieures franco-indigènes qui ouvre la porte de presque toutes les carrières libérales indigènes. Le nombre des demandes dépassent notablement celui des places disponibles, l'admission se fait au concours comme dans les autres établissements primaires supérieurs franco-indigènes parmi les élèves pourvus du certificat d'études primaires franco-indigènes; seuls sont admis les candidats reconnus aptes à suivre avec fruit un enseignement donné entièrement en français (concours des élèves payants : cent places environ par an; concours des bourses : trente-cinq bourses et trente-cinq demi-bourses). Ainsi la sélection par examen se double à l'entrée d'une sélection par concours qui se poursuit d'ailleurs elle-même d'année en année par les examens de passage.

Au cycle primaire supérieur fait suite le cycle secondaire franco-indigène dont la durée est de trois ans (classes symétriques à la 2<sup>e</sup>, à la 1<sup>re</sup> et à la classe de philosophie-mathématiques de l'enseignement secondaire français). Fréquenté par une élite, l'enseignement secondaire franco-indigène unit en une synthèse harmonieuse les connaissances scientifiques et les connaissances littéraires, la culture occidentale et l'antique culture asiatique (langue et littérature annamites, caractères chinois; histoire et géographie, philosophies, religions et arts de l'Inde, de la Chine et de l'Indochine, leur disciple).

Le lycée Pétrus Ky est administré, comme les lycées de France, par un proviseur assisté d'un censeur, d'un surveillant général et d'un économiste. Les diplômes du corps enseignant sont ceux de la métropole : agrégation, doctorat, licence, certificat d'aptitude au professorat. L'établissement compte en tout vingt professeurs européens et sept professeurs indigènes. La surveillance est assurée par deux maîtres français et par dix-huit répétiteurs et instituteurs indigènes.

En mai 1930, le lycée comptait 657 élèves ainsi répartis : cycle primaire supérieur 603 élèves et cycle secondaire 54 élèves; pensionnaires 321, demi-pensionnaires 108, externes 228, payants 408, boursiers 249.

Le lycée est loin d'avoir atteint son plein développement; terminé il abritera une population scolaire de plus de 1.000 élèves, comportant plus de 500 pensionnaires. A la rentrée de septembre 1930, le chiffre de ses élèves atteignait 686 dont 96 au cycle secondaire.

Le lycée Pétrus Ky a suscité la louange admirative de nombreuses personnalités qui l'ont déjà visité. Lorsqu'il aura reçu, dans deux ou trois ans, ses derniers aménagements, il sera vraiment un établissement modèle. Le

Service de l'Instruction publique en Indochine et l'Administration locale de Cochinchine peuvent s'enorgueillir d'avoir réalisé pour la jeunesse indigène une maison d'éducation d'une formule aussi neuve et aussi heureuse.

## 2° LE COLLÈGE DE MY-THO

A soixante-dix kilomètres de Saigon, la ville de My-Tho, chef-lieu d'une riche province riveraine du Mékong (bras septentrional), possède un collège d'enseignement primaire supérieur dont la fondation remonte à 1879 et qui est, par conséquent, un des établissements scolaires les plus anciens de la colonie.

Le collège de My-Tho comprend 282 élèves, répartis en huit classes (2 divisions pour chacune des 4 années d'études). Les familles de ces élèves ont, comme celles des élèves des autres établissements franco-indigènes, une préférence très marquée pour le régime de l'internat qui leur offre toute sécurité au triple point de vue du travail, de l'hygiène et de la surveillance morale de leurs enfants. Les externes sont en nombre insignifiant (12) ; à peu près tous les collégiens sont pensionnaires (270). Les boursiers (145) sont plus nombreux que les élèves payants (137).

A ses débuts le collège de My-Tho s'est trouvé placé dans des conditions sanitaires assez defectueuses. Ces temps sont heureusement révolus. Le collège a profité des travaux qui ont complètement assaini la ville de My-Tho. La santé des élèves est aussi bonne que celle des autres établissements de Cochinchine.

Le personnel comprend un directeur, trois professeurs français, six professeurs indigènes issus de l'École supérieure de pédagogie, un maître de dessin et dix surveillants d'internat indigènes.

Le collège de My-Tho a atteint dans son enceinte actuelle son plein développement. Il n'est pas encore pourtant à son apogée. Il existe un projet d'agrandissement. Lorsque ce projet sera réalisé, dans quelques années, l'établissement verra son importance actuelle exactement doublée.

## 3° LE COLLÈGE DE CAN-THO

En 1921 un collège a été créé à Can-Tho, sur la rive droite du Bassac, bras méridional du Mékong, large à cet endroit de plus de deux kilomètres. Coquette cité de 10.000 âmes, Can-Tho dessert toutes les provinces situées au Sud du Mékong ; son activité et sa richesse s'accroissent constamment ; on l'appelle en Cochinchine *la Capitale de l'Ouest*.

Le collège de Can-Tho s'est constitué par étapes. Il a d'abord abrité de nombreuses classes primaires et un internat primaire. La construction d'un Groupe scolaire neuf a rendu possible l'évacuation des dernières classes primaires. Depuis 1929 le collège de Can-Tho, rendu exclusivement à sa destination primaire supérieure, est un collège de plein exercice.

Le collège de Can-Tho, plus vaste que le collège de My-Tho, le dépasse numériquement. Son effectif est de 302 élèves (260 internes, 42 externes). Dans ce total on compte dix-neuf élèves-maîtres : le collège comprend en effet, une petite section normale (élèves de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> année qui, au début de la troisième année, passent à l'École normale d'instituteurs de Saigon où ils comblent les vides des promotions correspondantes).

Malgré leur origine rurale, les élèves aspirent en très grand nombre aux emplois administratifs. Aussi l'enseignement s'efforce-t-il d'ouvrir de larges horizons sur la vie, d'éveiller d'autres vocations que le fonctionnarisme. Presque chaque semaine les élèves d'une ou de plusieurs classes sont conduits par leurs professeurs dans une exploitation économique de la ville ou des environs : usine électrique, station agricole, glacière, décortiquerie, imprimerie, brasserie etc.

Dirigé par un professeur français, le collège de Can-Tho compte trois professeurs français et six professeurs indigènes. La surveillance est confiée à un maître-répétiteur indigène et à huit instituteurs indigènes.

Comme le collège de My-Tho, le collège de Can-Tho est pourvu d'une organisation matérielle et d'un équipement scientifique qui ne laissent rien à désirer. L'atmosphère provinciale incite au travail. Les collégiens de My-Tho et de Can-Tho ont accoutumé de remporter de beaux succès aux examens de fin d'année scolaire.

#### 4° LE COLLÈGE DE FILLES INDIGÈNES

Construit de 1913 à 1917, le collège de filles indigènes s'élève au nord-ouest de Saigon, non loin du Champ de Courses. De dimensions amples, de lignes simples et harmonieuses, l'établissement comprend trois bâtiments parallèles, reliés les uns aux autres à leurs extrémités par des galeries couvertes qui desservent des constructions accessoires.

Le collège de filles indigènes (486 élèves en mai 1930 et 504 en septembre 1930) est à la fois une école primaire, un collège et une école normale d'institutrices.

262 fillettes de sept à treize ans fréquentent les huit classes primaires ; 107 jeunes filles de treize à dix-huit-ans, les quatre classes primaires supérieures.

La section normale réunit, pour son compte, 117 élèves-maîtresses, réparties elles aussi en quatre divisions; les promotions annuelles sont de 25 institutrices, qui suffisent aux besoins des grandes écoles de filles de la colonie.

Les élèves du collège de filles indigènes appartiennent pour la plupart à des familles aisées, fonctionnaires, commerçants, propriétaires; des bourses ouvrent d'ailleurs aux jeunes filles méritantes de condition modeste l'accès de l'établissement. A l'exception de quelques Tonkinoises et Cambodgiennes, les élèves sont toutes originaires de Cochinchine. Elles sont plutôt petites, menues et frêles. Elles nouent leurs longs cheveux noirs et lisses en chignon à la mode cochinchinoise. Timides et travailleuses, ces enfants sont en pleine confiance avec leurs maîtresses auxquelles elles témoignent une déférence affectueuse.

Sur les 504 élèves, on compte 330 pensionnaires, 95 demi-pensionnaires et seulement 79 externs. On aperçoit ici une petite partie du très vaste réfectoire. Les persiennes remplacent les vitres, inconnues en Cochinchine; de coquets abat-jour en soie orange, des plantes vertes embellissent la salle. Le couvert et la nourriture sont, comme il est naturel, annamites; débités à l'avance en menus morceaux, les mets sont servis tous en même temps dans des bols et des soucoupes; des théières en faïence vernissée de couleur verte renferment le thé; l'eau se rafraîchit dans des gargoulettes. Maniées avec une dextérité étonnante, les baguettes traditionnelles tiennent lieu de fourchettes et de couteaux. Les dortoirs offrent, comme ceux des autres établissements franco-indigènes, un curieux mélange des usages occidentaux et des usages locaux; les pensionnaires ont de petits lits en métal garnis de moustiquaires mais elles dorment sur la dure: le sommier est remplacé par des planches recouvertes d'une simple natte.

Les collégiennes n'ont pas autant de goût que leurs frères pour les exercices corporels; elles préfèrent les longues conversations aux jeux actifs, tennis, baskett ball et volley-ball dont le collège possède des installations; les récréations sont plus remplies de cris et de rires que de courses, de poursuites et de sauts. Les exercices physiques font cependant l'objet d'un enseignement suivi, contrôlé par les fiches sanitaires individuelles. L'image montre que, si elles ne prisent guère les exercices de force, les élèves du collège de filles indigènes accomplissent avec beaucoup de grâce les évolutions rythmées.

Les jeunes filles annamites ont au collège des conditions d'existence qui ne diffèrent pas essentiellement de celles de leur milieu familial. Elles gardent leur costume, leurs usages; elles s'instruisent et se développent sans rompre avec les traditions de leur race. Le collège a pour but avant tout de

faire de bonnes mères de famille. En dehors des cours de langue française et de sciences, les collégiennes suivent des cours d'économie domestique, d'hygiène et de puériculture; elles apprennent à couper et à coudre les vêtements indigènes, à broder, à décorer de perles les pantoufles de velours qu'affectionnent les Annamites. Elles apprennent aussi à entretenir la maison, à faire la cuisine. Le repassage, comme le montre l'image, n'est pas négligé. Maîtresses de maison accomplies, les anciennes élèves du collège trouvent, en général, un établissement avantageux.

Le fonctionnement du collège est assuré par une directrice, une surveillante générale et une dame-économe, par dix-sept dames-professeurs et institutrices françaises, par une dame-professeur et par quatre institutrices indigènes, enfin par six surveillantes françaises et douze surveillantes indigènes.

Ouvert en 1915 avec une quarantaine d'élèves, le collège de filles indigènes a plus que décuplé son effectif depuis sa fondation. Son succès témoigne de l'évolution remarquable qui s'est produite dans les milieux indigènes au cours des vingt dernières années en ce qui touche l'éducation des filles. Il est un hommage éclatant rendu aux méthodes françaises d'enseignement et au personnel chargé d'appliquer ces méthodes.

##### 5° L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Grande comme dix départements français, la Cochinchine ne possède qu'une Ecole normale d'instituteurs. Cette école a de tout autres proportions, il est vrai, que les écoles départementales de la métropole. Elle abrite non pas quelques dizaines mais bien plusieurs centaines d'élèves-maîtres. Un coup d'œil sur le grand amphithéâtre un jour de rassemblement général, donnera une idée de l'importance de son contingent des élèves en cours d'études (effectif en mai 1930 : 420 élèves-maîtres et en septembre 1930 : 441).

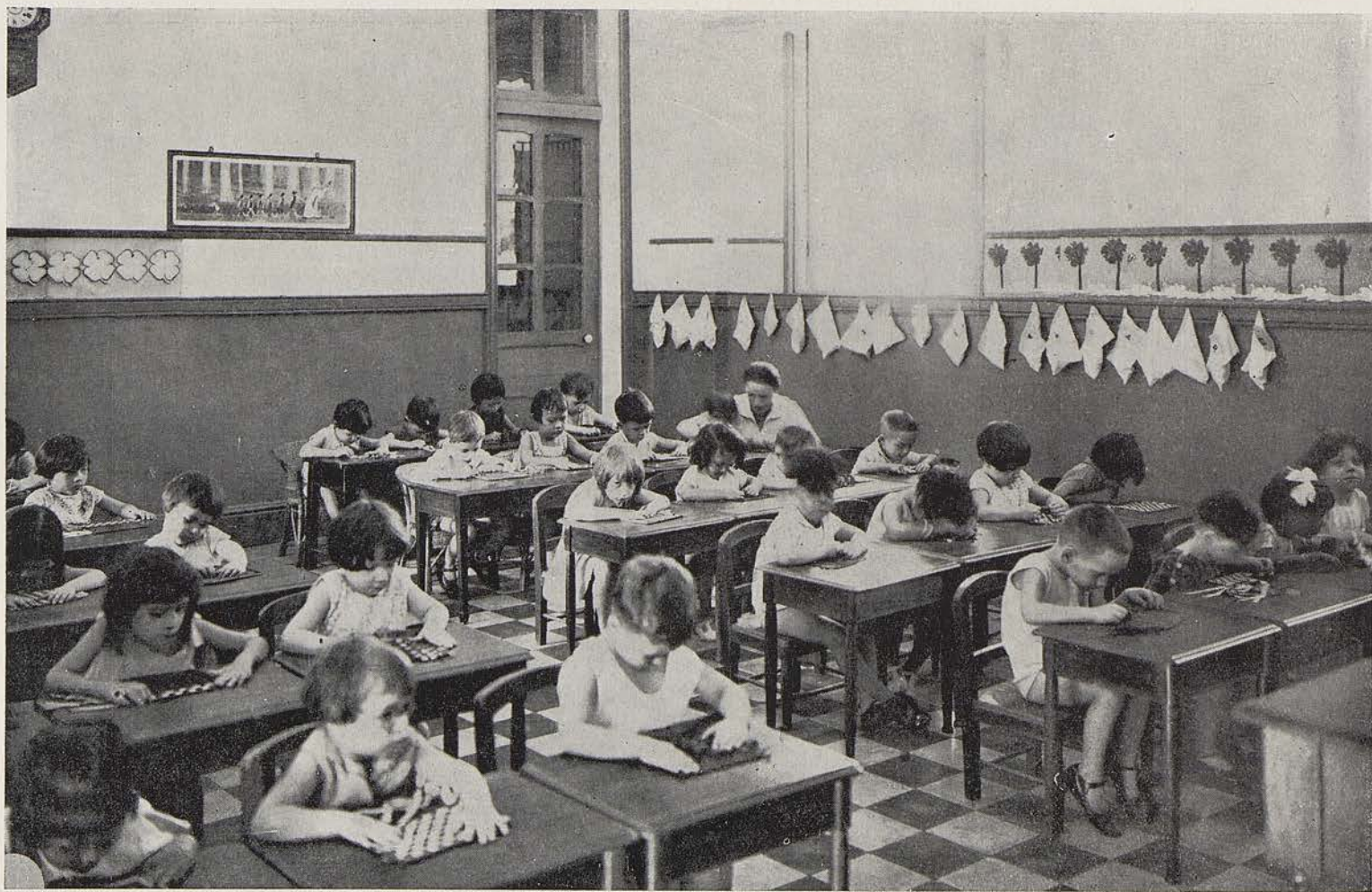
L'Ecole normale est située en bordure du très vaste et très beau jardin botanique et zoologique aménagé sur les deux rives de l'arroyo de l'Avalanche, à 750 mètres de son confluent avec la Rivière de Saïgon (emplacement occupé jadis par le collège d'Adran). L'Ecole couvre une superficie d'un hectare et demi. La façade est ombragée par de grands arbres, plus élevés et plus touffus que les plus hauts chênes de France. Les trois grands corps de bâtiments sont disposés en fer à cheval. A l'opposé de la façade un bâtiment renferme les locaux administratifs, les bibliothèques et les laboratoires très richement pourvus, l'amphithéâtre et la salle de dessin;

deux ailes, perpendiculaires au corps principal, comprennent au rez-de-chaussée les diverses salles de classe, les réfectoires et les cuisines. Les deux étages des trois bâtiments sont affectés aux dortoirs, aux salles de douche, à l'infirmerie et aux chambres de surveillants.

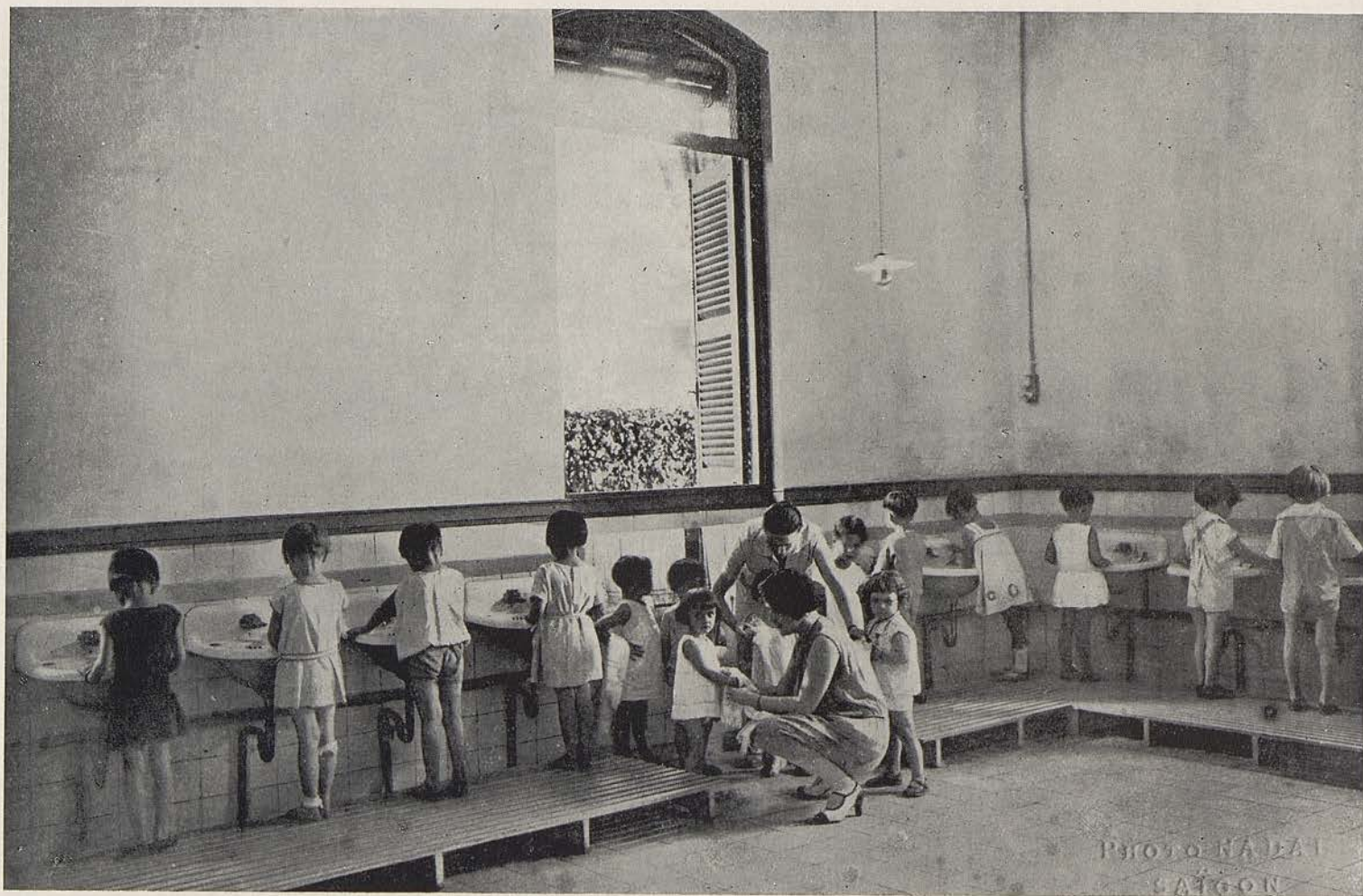
Recrutés au concours parmi les certifiés primaires de toutes les provinces de Cochinchine (de 7 à 800 candidats chaque année pour 100 places disponibles), les normaliens de Saïgon ont entre quinze et vingt ans. Ils sont soumis au régime de l'internat. Leur existence est fort laborieuse (30 heures de classe par semaine) mais agréable. Levés à 5 h. 1/2, les élèves font la sieste de midi à 13 h. 15; ils se couchent à 21 h. 1/2. Leur table est abondamment servie. L'École a un appareil cinématographique, plusieurs appareils à projection fixe, deux courts de tennis. Les normaliens sont autorisés à se servir, à certaines heures, de leurs instruments de musique; ils organisent de temps à autre de petites représentations théâtrales. Défrayés de tout, ils n'ont aucune dépense à supporter; ils reçoivent, à leur entrée à l'école et au début de leur troisième année d'études, un trousseau complet (trois costumes d'intérieur, sortes de pyjamas en calicot blanc, et deux costumes européens, en toile blanche avec écussons). L'Administration fournit, d'autre part, tous les livres de classe et toutes les fournitures scolaires. Les normaliens ont même leur voyage dans leur famille payé deux fois l'an, au Têt (jour de l'an annamite) et aux grandes vacances.

Les élèves-maîtres passent quatre années à l'École normale. L'enseignement général qu'ils reçoivent est complété par une préparation professionnelle très poussée au double point de vue théorique et pratique. Les élèves-maîtres font, en effet, des stages réguliers à une école primaire d'application incorporée à l'établissement (école à six classes fréquentée par 204 élèves externes); dès la deuxième année ils suivent les classes de cette école, entendent et font des leçons-modèles, prennent la direction effective d'une classe, bref apprennent expérimentalement leur métier d'éducateur.

En dehors de son rôle intellectuel et moral, l'École normale de Cochinchine a une grande importance sociale en raison des enseignements spéciaux qu'elle dispense: éducation physique, agriculture appliquée, travaux manuels. Ces enseignements sont organisés avec un soin tout particulier. Les élèves-maîtres sont initiés aux méthodes les plus modernes de l'éducation physique dont ils feront plus tard pénétrer les bienfaits dans les coins les plus reculés des campagnes cochinchinoises; des conférences spéciales d'éducation physique leur sont données par un colonel en retraite, ancien professeur à l'École de Joinville; les séances d'exercice sont dirigées par deux professeurs français diplômés et par deux sous-officiers formés à Join-



ÉCOLE MATERNELLE DE SAIGON. — UNE SALLE DE CLASSE (ENFANTS DE 4 A 5 ANS).

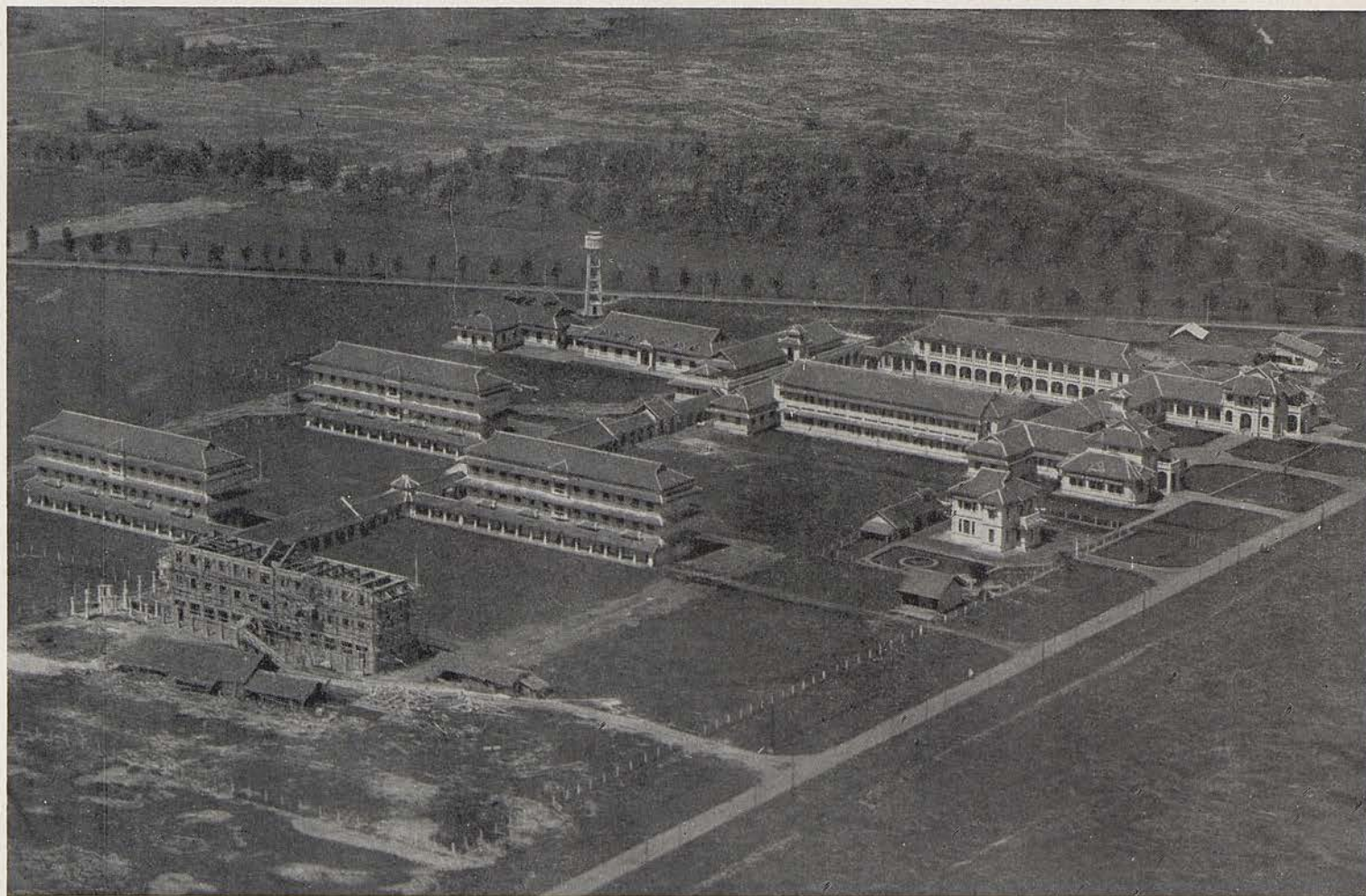


AU LAVABO. — ÉCOLE MATERNELLE DE SAIGON.





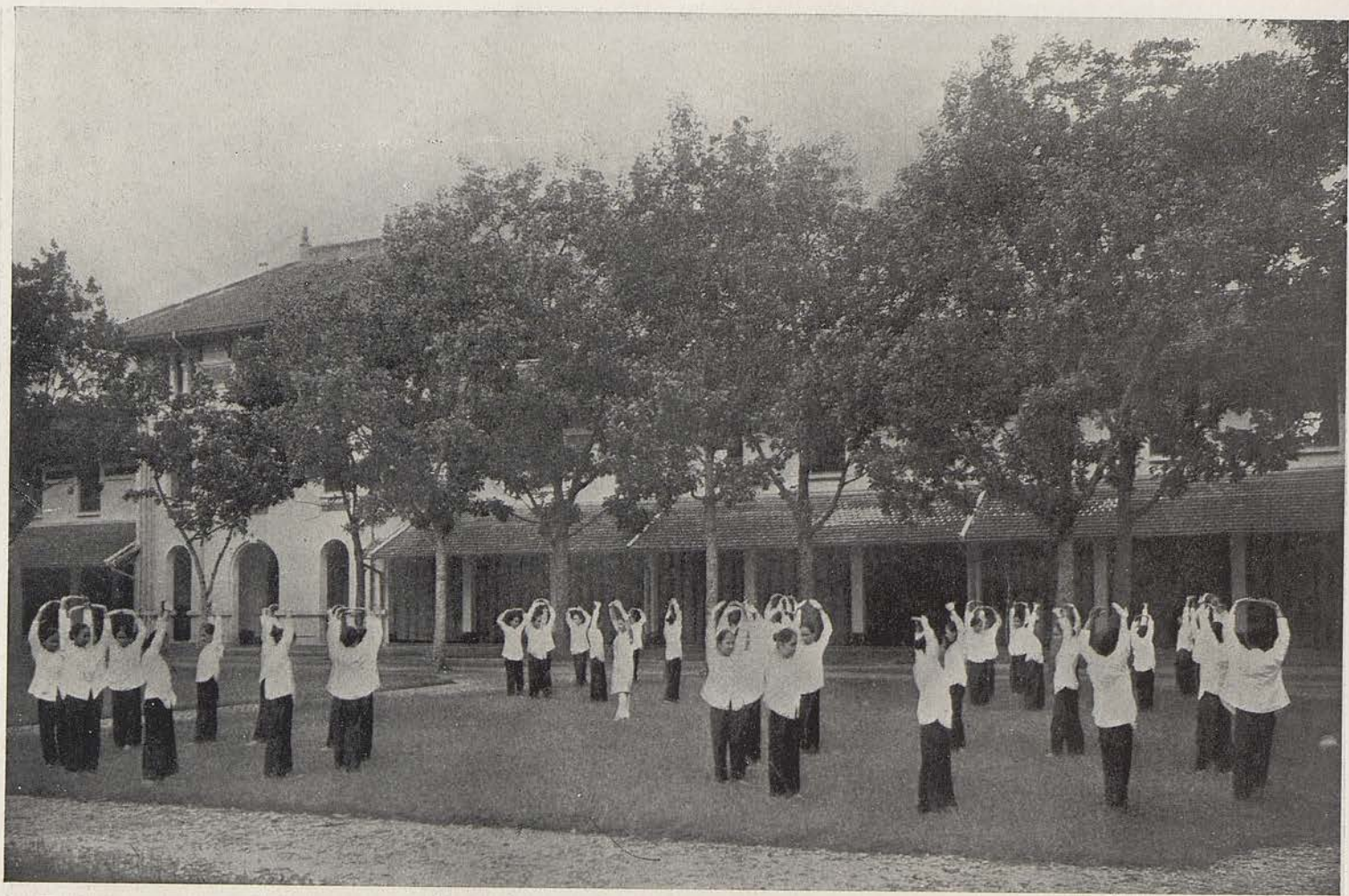
ÉCOLE MATERNELLE DE SAIGON. — LA SALLE DE SIESTE : ÉCLAIRAGE ACCRU POUR LES NÉCESSITÉS DE LA PHOTOGRAPHIE. LE SOMMEIL EST UN PEU THÉORIQUE ; LES ENFANTS SE REPOSENT DU MOINS PENDANT LES HEURES LES PLUS CHAUDES DE LA JOURNÉE.



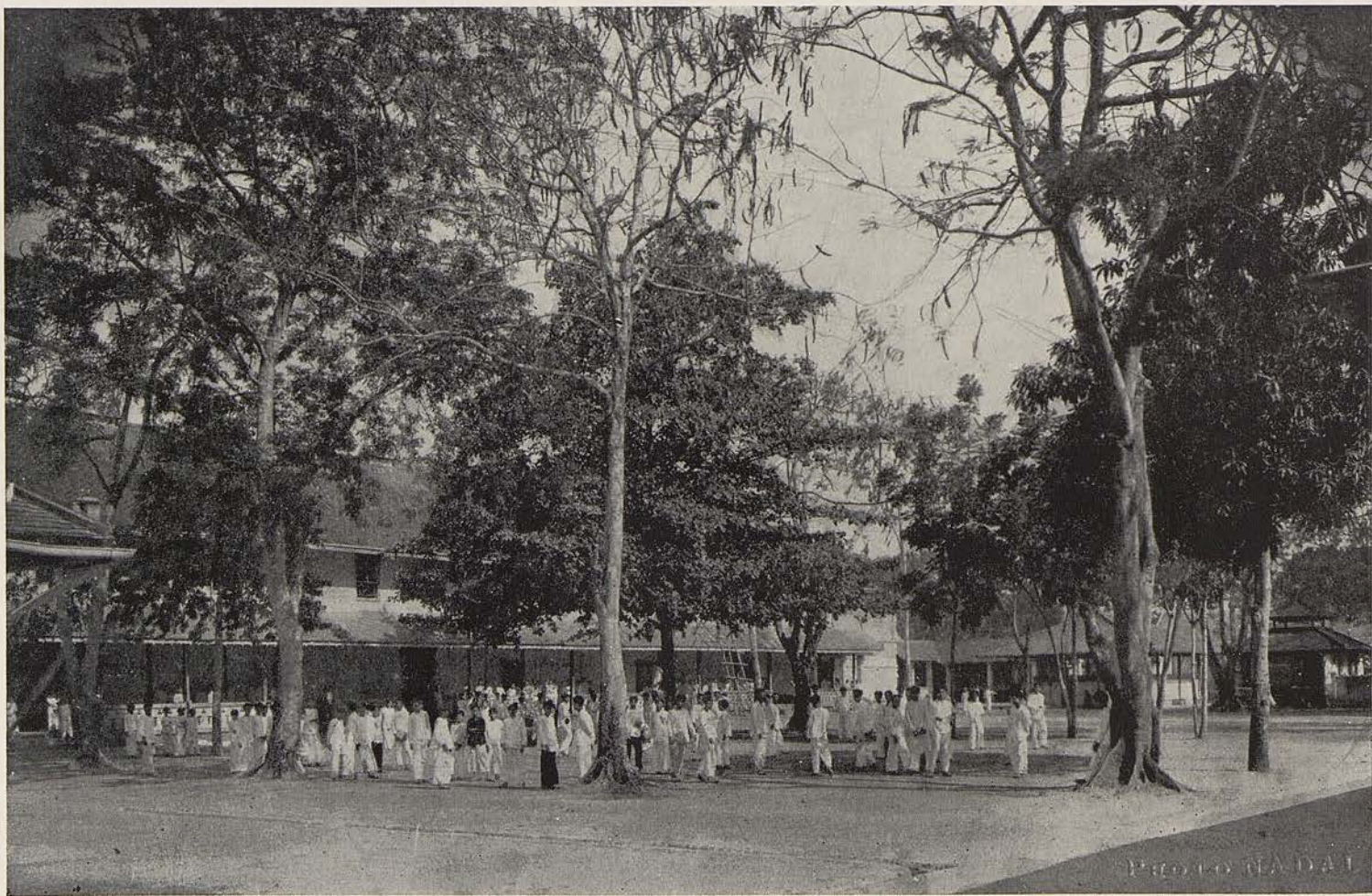
VUE AÉRIENNE DU LYCÉE PÉTRUS KY.



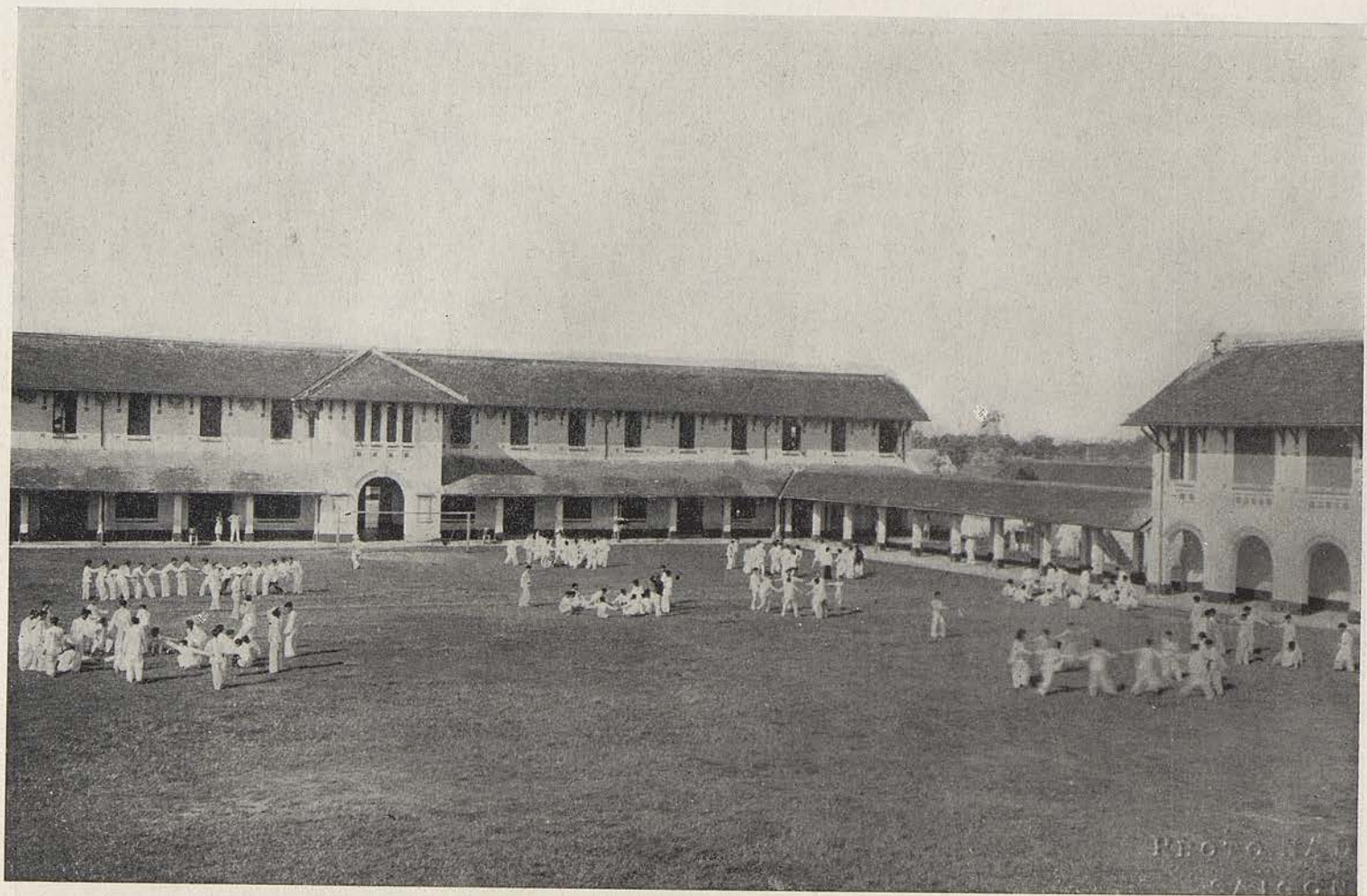
COLLÈGE DE FILLES INDIGÈNES. — UN COIN DU RÉFECTOIRE PENDANT LE DÉJEUNER.



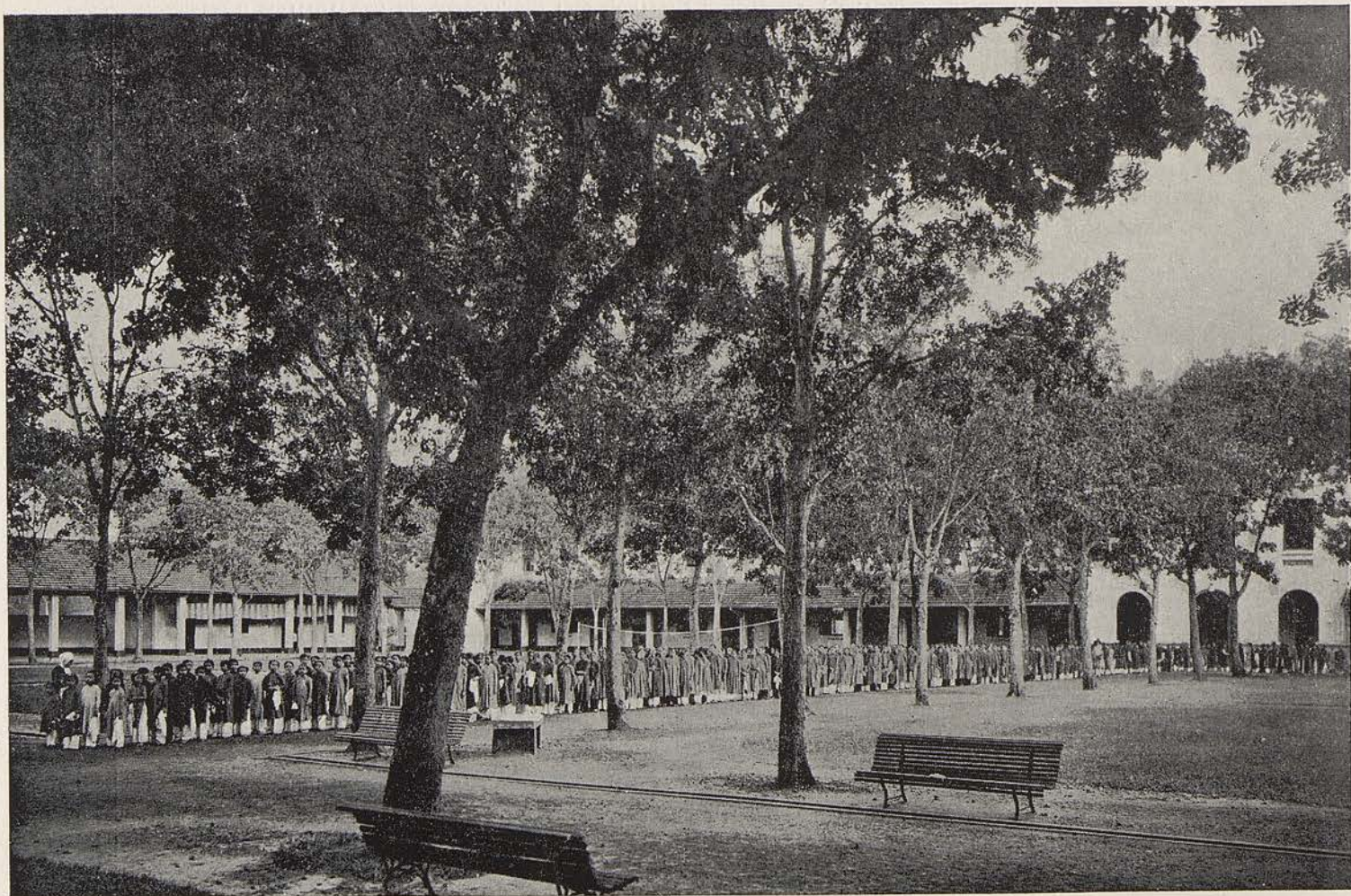
COLLÈGE DE FILLES INDIGÈNES. — ÉDUCATION PHYSIQUE.



COLLÈGE DE MYTHO. — LA GRANDE COUR PENDANT LA RÉCRÉATION



LE COLLÈGE DE CANTHO : UNE DES DEUX GRANDES COURS GAZONNÉES

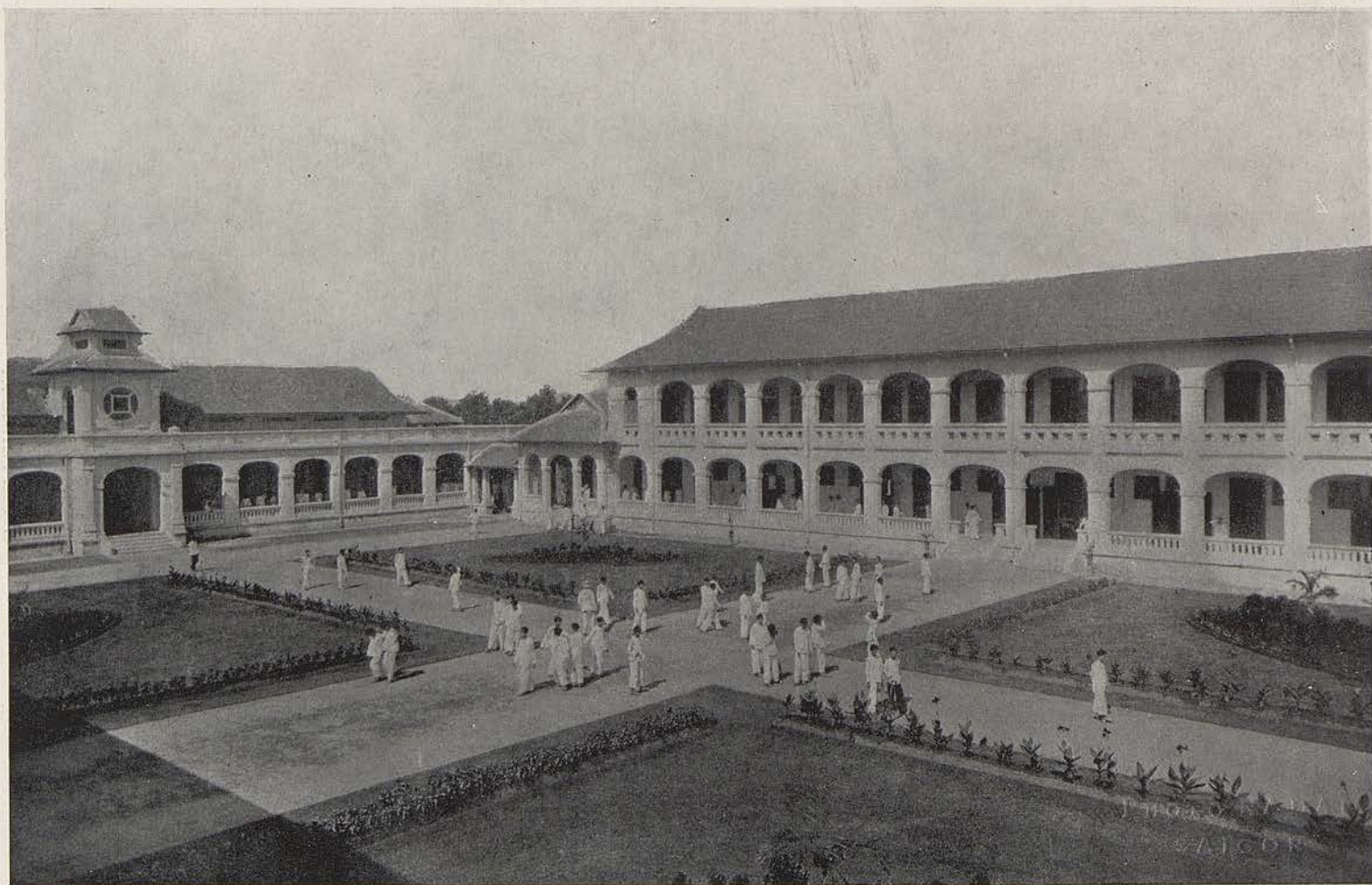


COLLÈGE DE FILLES INDIGÈNES. — LA GRANDE COUR. LES ÉLÈVES EN TUNIQUE DE SOIE VIOLETTE SE RANGENT POUR LA PROMENADE.



ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE SAIGON. — LES QUATRE PROMOTIONS (QUATORZE CLASSES) RÉUNIES DANS LE GRAND AMPHITHÉÂTRE.



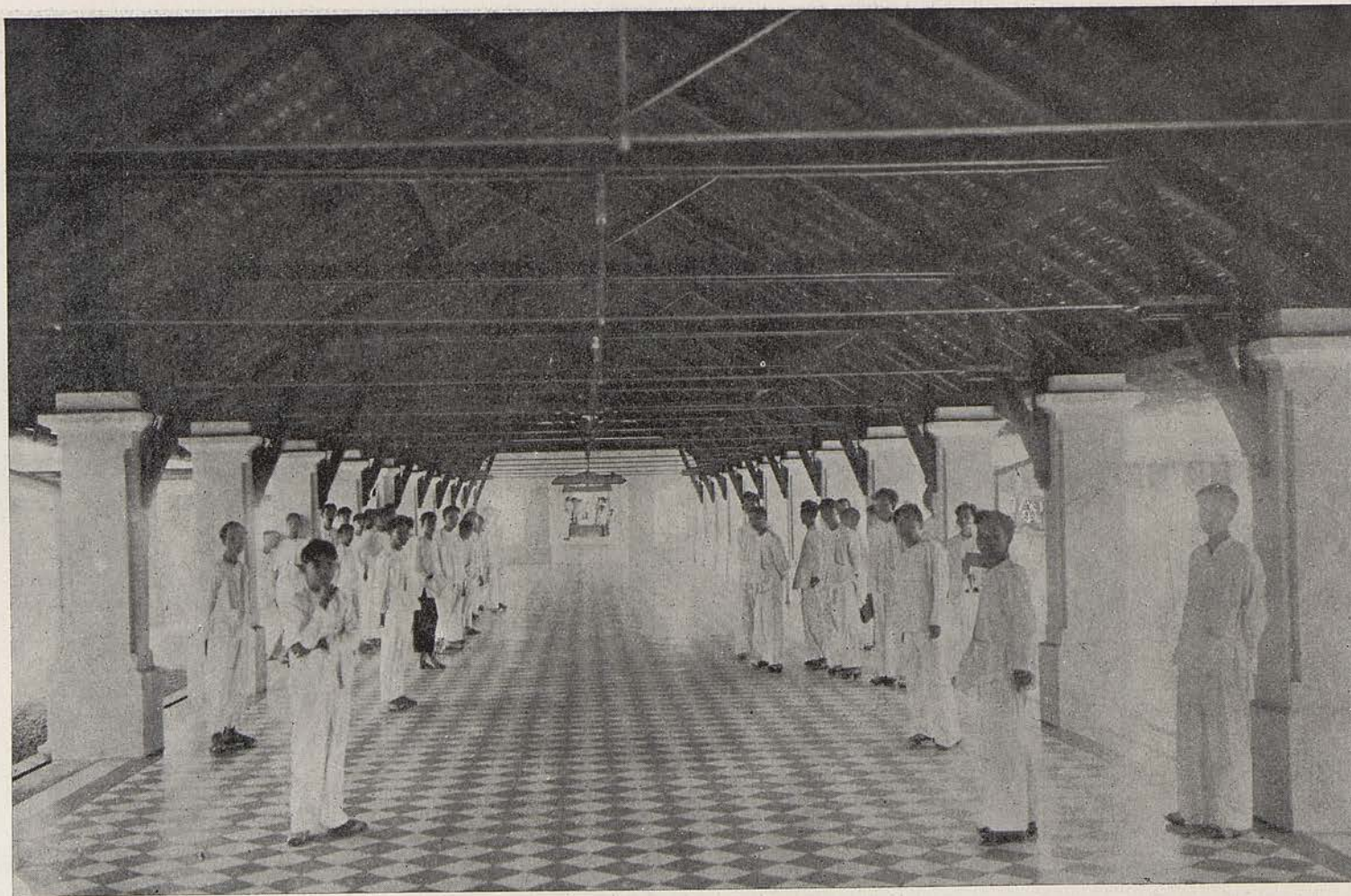


LYCÉE PÉTRUS KY. — LA COUR D'HONNEUR AUTOUR DE LAQUELLE SONT CONCENTRÉES LES SALLES DE CLASSE



LYCÉE PÉTRUS-KY

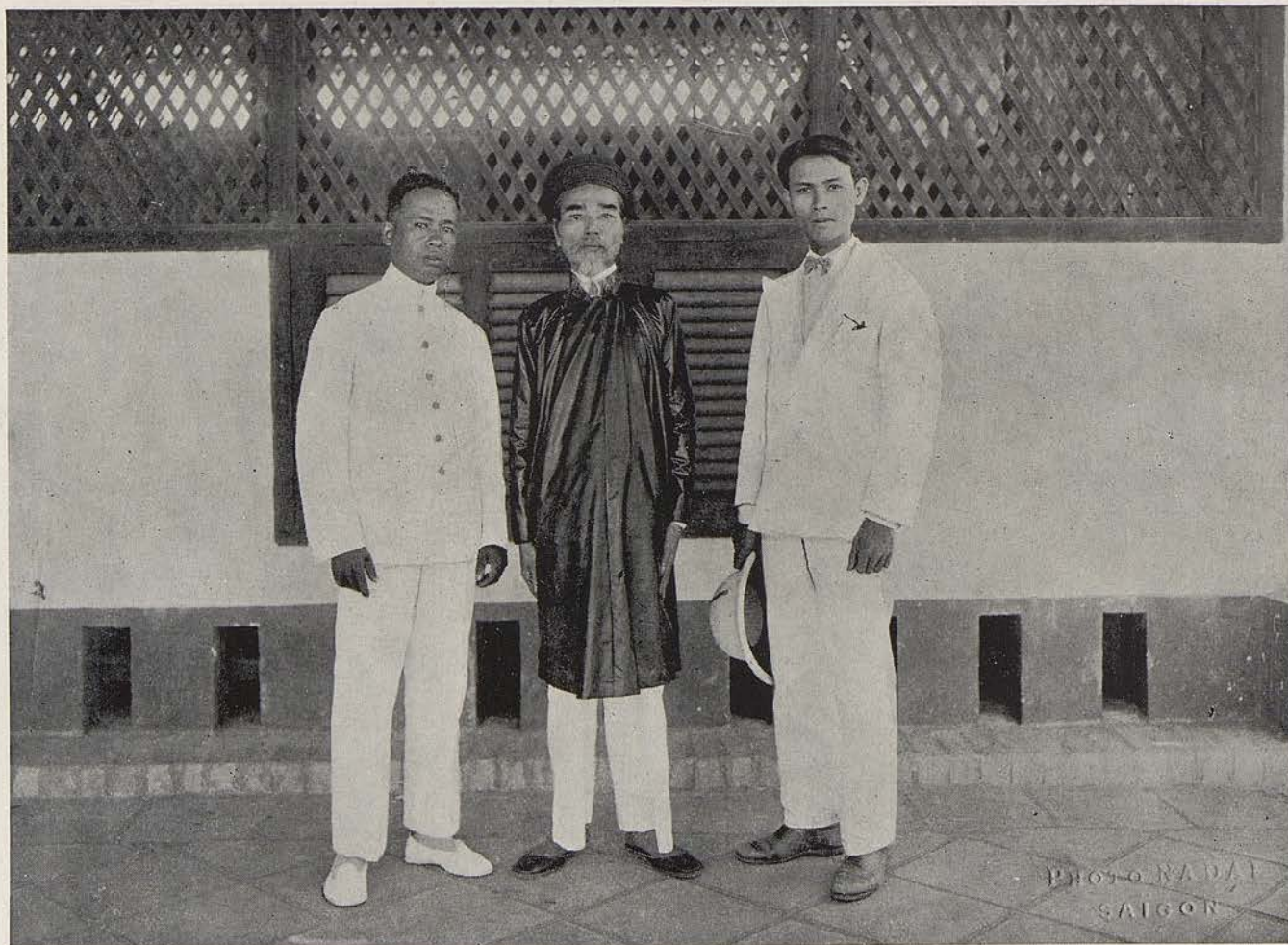
GALERIE — VÉRANDAS DONNANT ACCÈS AUX SALLES DE CLASSE ET AUX SALLES D'ÉTUDES  
(460 MÈTRES DE LONGUEUR, LE LONG DES DIVERS BATIMENTS)



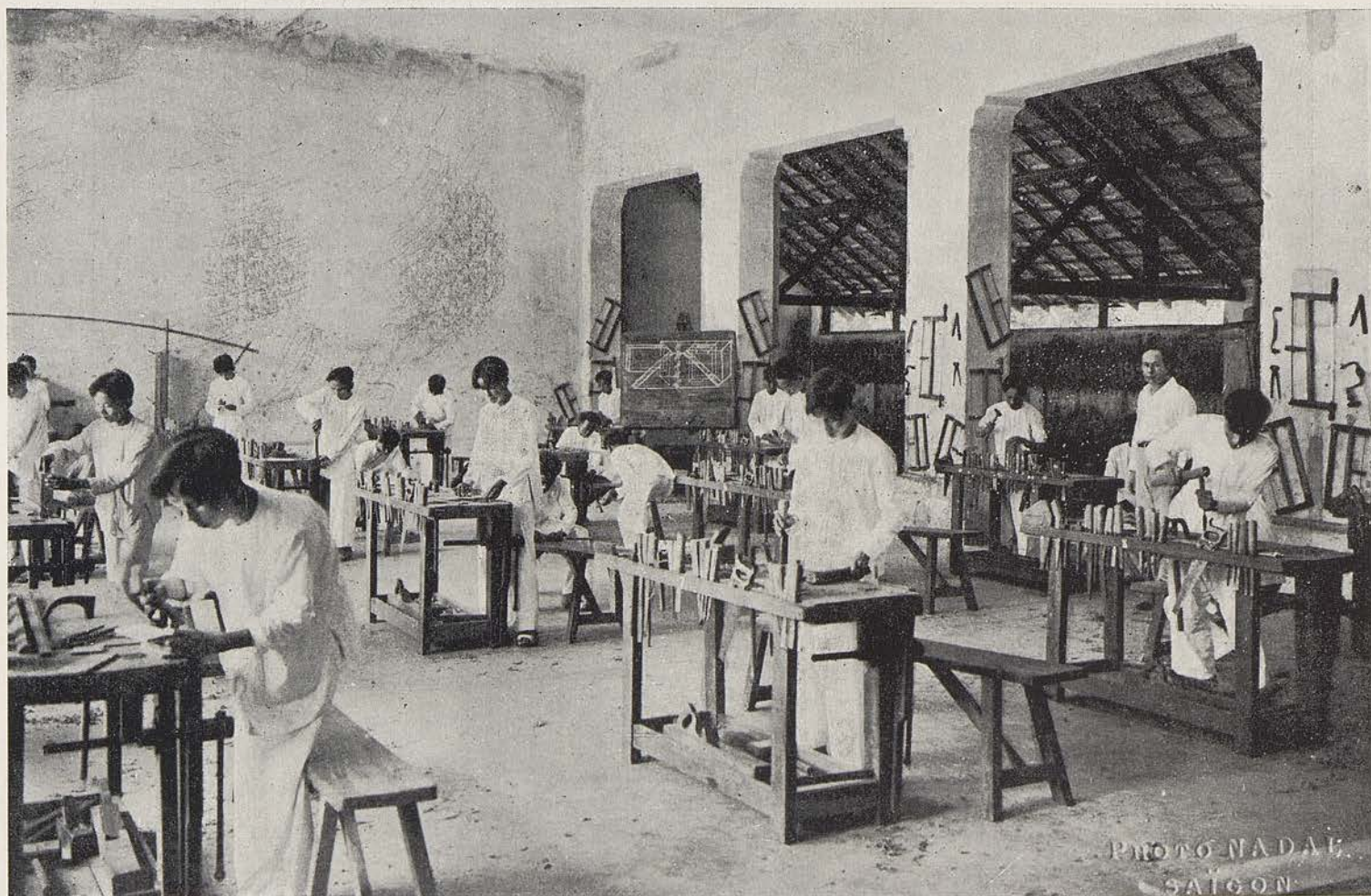
LYCÉE PÉTRUS KY. — ALLEES COUVERTES DESSERVANT LES BATIMENTS DE L'INTERNAT (AVEC LES RAMIFICATIONS, PLUS DE 300 MÈTRES DE LONGUEUR).



ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE SAIGON. — UNE SÉANCE D'ÉDUCATION PHYSIQUE SUR LE TERRAIN DE JEUX.



TROIS GÉNÉRATIONS DE MAITRES (ÉCOLE DE SOC-TRANG).



ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE SAIGON. — ATELIER DU BOIS, LES ÉLÈVES DE 2<sup>e</sup> ANNÉE AU TRAVAIL

ville. Toutes les semaines, un médecin fait, en outre, une conférence d'hygiène aux élèves de quatrième année.

L'Ecole normale possède son jardin d'expérience; les élèves-maîtres s'y rendent régulièrement pour les leçons d'agriculture pratique qui sont professées par le directeur des Services agricoles de Cochinchine. Enfin le travail du bois et du fer est enseigné à l'Ecole même, où un bel atelier a été récemment aménagé; les travaux manuels sont enseignés par un professeur français assisté de deux maîtres-ouvriers indigènes; ils sont pour les jeunes normaliens un délassement et surtout une très utile leçon de choses dans ce pays où jadis le lettré qui faisait œuvre de ses doigts se regardait comme déshonoré.

Le personnel de l'Ecole normale est en proportion avec l'importance de l'établissement. L'état-major administratif comprend un directeur, un surveillant général et un économiste. Le personnel enseignant attaché à l'établissement se compose de 14 professeurs français (6 de lettres et de pédagogie, 2 d'histoire et de géographie, 4 de sciences, 1 de dessin, 1 de travaux manuels) et de 6 professeurs indigènes (4 de lettres, 1 de sciences, 1 d'annamite et de caractères chinois). La surveillance de l'internat est assurée par un maître-répétiteur français et 15 instituteurs indigènes, presque tous anciens élèves de l'école. L'Ecole d'application a son directeur particulier et 6 instituteurs indigènes, choisis parmi les meilleurs.

Le budget de l'Ecole normale atteint le chiffre considérable de 31<sup>7</sup> piastres (3.170.000 francs). Cette dépense est au premier chef une dépense productrice. Pépinière de maîtres instruits, l'Ecole normale assure l'avenir de l'enseignement primaire en Cochinchine.

## B) ENSEIGNEMENT FRANÇAIS

Les enfants français de Cochinchine peuvent recevoir au gré de leur famille l'instruction secondaire nationale au lycée Chasseloup-Laubat ou l'instruction primaire supérieure dans les deux écoles primaires supérieures de Saïgon (filles et garçons).

### 1° LYCÉE CHASSELOUP-LAUBAT

Cet établissement du degré secondaire métropolitain est, comme tel, sous l'autorité immédiate, administrative et technique, de la Direction générale de l'Instruction publique.

Le lycée Chasseloup-Laubat continue le plus ancien établissement scolaire de la Colonie, le collège Chasseloup-Laubat, dont l'origine remonte aux premières années de l'occupation française en Cochinchine.

Ce collège, fondé en 1874 et qui porta d'abord le nom de *collège indigène*, était effectivement un établissement indigène, préparant assez rapidement aux fonctions de secrétaires, lettrés et interprètes de l'Administration de jeunes Annamites, parmi lesquels une petite élite pouvait être envoyée en France pour continuer ses études.

C'est en 1891 seulement que furent ouvertes au collège Chasseloup-Laubat des classes séparées pour les jeunes élèves français, qui formèrent ce qu'on appela le *quartier européen*. Dès lors, sous les noms de *quartier indigène* et de *quartier européen*, le collège comprit deux sections, qui en se développant finirent par constituer deux établissements complets et distincts, l'un d'enseignement primaire supérieur et secondaire franco-indigène, l'autre d'enseignement secondaire français, réunis dans le même local et sous la même direction jusqu'à la fin de l'année scolaire 1927-1928. Le lycée Pétrus Truong-vinh-Ky, ouvert à la rentrée de septembre 1928, reçut le premier des deux établissements, le *quartier indigène*. Le lycée Chasseloup-Laubat, qui prit le nom et s'installa dans les locaux de l'ancien Collège, est seulement la suite de la section ouverte en 1891, du *quartier européen*.

De 40 élèves en 1917 l'effectif des classes secondaires passe à 93 dès l'année suivante avec l'ouverture de la quatrième et de la troisième; il est de 189 en 1924-25, au moment où viennent de s'ouvrir les dernières classes du second cycle. Pour l'ensemble, il passe aux mêmes dates de 143 à 272 et à 365. Trois ans plus tard, quand le collège Chasseloup-Laubat, enfin réservé uniquement à l'enseignement français, est érigé en lycée par l'arrêté du 17 août 1928, c'est un établissement de 555 élèves, égal en importance aux lycées des grandes villes de France.

Régime financier à part, son organisation est celle des lycées de la métropole.

Le plan d'études est celui de la métropole. Les classes élémentaires ont devancé d'un an les lycées de France pour l'application des programmes de l'enseignement primaire; elles constituent une école primaire annexée au lycée sous la direction pédagogique de l'un des maîtres. L'enseignement secondaire suit les programmes et les horaires de 1923-25; les instructions relatives à l'application de ces programmes tracent, comme en France, la voie aux professeurs et déterminent les méthodes de cet enseignement. L'adaptation au milieu ne se traduit que par de légères différences. L'annamite est enseigné comme langue vivante dans la section B, concurrem-



ment avec l'espagnol et, pour quelques élèves, surtout pour ceux qui ont commencé cette langue en France, l'allemand. En sixième et en cinquième tout le monde étudie l'anglais, langue *passé-partout* en Extrême-Orient. Dans le cycle primaire une section spéciale, qui comprend un cours élémentaire et un cours moyen, reçoit les jeunes indigènes insuffisamment familiarisés avec le français, et les entraîne à la pratique de notre langue en s'inspirant des méthodes d'enseignement des langues vivantes.

En effet, lors de l'érection en lycée du collège Chasseloup-Laubat, les élèves indigènes qui y avaient commencé leurs études dans l'enseignement français furent admis à les y poursuivre. Pour l'avenir le recrutement de cette catégorie d'élèves fut soumis aux conditions générales de l'arrêté du 11 février 1930 promulguant le statut organique des lycées français d'Indochine d'après lequel, dans ces lycées destinés essentiellement aux enfants français, de jeunes indigènes peuvent être admis dans la limite des places restées disponibles, sous réserve de conditions d'âge et d'un examen préalable démontrant qu'ils peuvent suivre avec fruit les classes. Cette faculté tentera d'ailleurs sans nul doute de moins en moins de familles cochinchinoises depuis que le décret du 12 octobre 1930 a donné au baccalauréat de l'enseignement franco-indigène l'équivalence du baccalauréat français et qu'un magnifique établissement, le lycée Pétrus Ky, permet à leurs enfants de recevoir dans les meilleures conditions un enseignement secondaire adapté et d'évoluer normalement dans le plan de leur civilisation.

Le régime scolaire (organisation et contrôle du travail, classes, études, récompenses et punitions) ne présente aucune particularité vraiment caractéristique.

Le personnel enseignant est composé de professeurs agrégés et licenciés, détachés pour la plupart des cadres métropolitains, spécialisés comme en France. Il comprend actuellement cinq professeurs agrégés dont un docteur ès-sciences, deux professeurs certifiés, onze licenciés, dont deux admissibles à l'agrégation, et un professeur-adjoint d'Ecole primaire supérieure.

La population scolaire du lycée Chasseloup-Laubat est actuellement de 633 élèves, dont 355 dans les classes secondaires. Elle comprend 235 Français d'origine, 124 Eurasiens naturalisés ou Français de l'Inde, et 274 Indochinois.

En même temps que la coéducation des races le Lycée pratique la coéducation des sexes. Les jeunes filles françaises sont admises comme externes dans les classes secondaires au même titre que les garçons. Les classes primaires mêmes sont ouvertes de droit aux fillettes des fonctionnaires de l'établissement, à celles qui ont un frère au lycée et peuvent aussi recevoir,

dans la limite des places disponibles, des fillettes n'appartenant pas à ces deux catégories et qui se destinent à l'enseignement secondaire.

On compte en 1930, 88 jeunes filles au lycée Chasseloup-Laubat.

Le lycée Chasseloup-Laubat est moins favorisé au point de vue de l'installation matérielle que la plupart des grands établissements scolaires de la colonie. C'est la rançon de son ancienneté.

Néanmoins pour l'internat les installations principales offrent aux élèves avec une hygiène irréprochable un aspect assez agréable et un confort suffisant. Le lycée Chasseloup-Laubat sera de plus en plus, il est vrai, pour les Français, un lycée d'externes, à mesure que s'ouvriront les classes secondaires du lycée de Dalat, qui sera le véritable Lycée d'internes pour Européens dans l'Indochine du Sud.

A la différence des bâtiments, l'outillage scolaire ne pêche pas par la vétusté. Il est d'acquisition toute récente, fournit aux élèves et aux professeurs des instruments de travail indispensables et permet de donner aux différents enseignements qui l'exigent ou le permettent le caractère concret et expérimental qui en fait avant tout la valeur éducative.

Pour l'éducation physique, qui revêt une importance toute spéciale dans un lycée français des tropiques, l'outillage indispensable consiste en un terrain de sports bien aménagé. Celui du lycée a l'avantage de se trouver dans le voisinage immédiat de l'établissement et en même temps au milieu même du quartier Saigonnais où se groupent la plupart des maisons d'habitation pour Européens, ce qui le rend facilement accessible aux externes en même temps qu'aux internes, et permet aux uns et aux autres de profiter plus facilement des courtes heures du matin ou du soir les plus propices au sport.

Ajoutons que la décision vient d'être prise, à la demande de la Direction générale de l'Instruction publique, de construire dans la partie Ouest de la ville, sur une surface d'environ quatorze hectares, un lycée Chasseloup-Laubat neuf, qui sera à tous égards le digne pendant du lycée franco-indigène Pétrus Ky.

## 2° ECOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DES FILLES FRANÇAISES

L'Ecole primaire supérieure des filles françaises est située dans le quartier le plus élevé, le plus sain et le plus tranquille de Saïgon, au centre de la ville de résidence, dans laquelle s'espacent les villas entourées d'ombrages, sur le *plateau* qui domine de cinq à six mètres la partie basse de la ville, le quartier du port et des affaires.

Très plaisants d'aspect, les bâtiments, construits il y a une dizaine d'années, sont parfaitement adaptés au climat. L'École dessine un rectangle; les différents corps sont séparés des murs d'enceinte par des jardins; ils enserment deux grandes cours intérieures; chaque salle a ses deux faces opposées bien dégagées, ce qui assure l'aération des murs extérieurs. L'ardeur du soleil est tempérée par de longues galeries qui servent à la fois de vérandas et de couloirs de circulation. Deux halls abritent les élèves pendant les heures de pluie.

L'École tout entière respire le confort, l'élégance et la gaieté. Les halls et les galeries sont recouverts de peintures claires, de carrelages colorés. Des massifs de fleurs, des plantes en caisse, des pelouses bien arrosées jettent toute l'année une tache de verdure même en fin de saison sèche, alors que toute la végétation herbacée de la Cochinchine est calcinée par le soleil. Entourée de cannas, la cour d'honneur s'orne d'un palmier majestueux à l'ombre duquel défile quatre fois par jour le cortège des élèves.

Les installations de l'externat comme celles de l'internat répondent à toutes les exigences de la pédagogie moderne et de l'hygiène tropicale. Protégées par des stores mobiles, les salles de classes sont rafraîchies par des ventilateurs électriques. A l'étage, dans et à côté des dortoirs, des lits métalliques avec moustiquaire en tulle, des lavabos individuels en céramique, des chambres de douches et de bains. Les demi-pensionnaires font la sieste méridienne — nécessaire en ce pays — dans l'un des préaux garni de chaises longues en rotin. L'état sanitaire est excellent; le nombre des maladies graves et des courtes absences n'est pas sensiblement plus élevé que dans la métropole.

L'école est administrée par une directrice, une surveillante générale et une dame-économe. Cinq dames-professeurs et douze institutrices constituent le personnel enseignant. Huit surveillantes veillent à la bonne marche de l'internat.

En mai 1930 l'effectif était de 429 élèves, se décomposant en 234 externes, 120 pensionnaires et 75 demi-pensionnaires; en septembre 1930 il était de 454.

Les enfants françaises forment le fond de la population scolaire. Celle-ci est du reste mélangée. L'école est ouverte, en effet, aux filles originaires de l'Inde française, aux filles des Annamites naturalisés, aux métisses eurasiennes et indo-annamites. Elle compte aussi quelques Cambodgiennes et Laotiennes et même quelques Japonaises et Chinoises avides de recevoir une instruction et une éducation françaises. Cette diversité ethnique excite l'émulation sans nuire à la discipline; elle donne à l'École un cachet d'originalité.

L'École primaire supérieure groupe, en réalité, trois établissements distincts : une école primaire (11 classes avec 348 élèves), une école primaire supérieure proprement dite (3 années avec 66 élèves) et une petite école normale (1 section avec 15 élèves). Elle prépare à tous les certificats et brevets de l'enseignement primaire français. Les études sont organisées dans chaque cycle suivant les programmes des écoles correspondantes de la métropole ; on y suit et on y applique les mêmes méthodes et les mêmes procédés d'enseignement. La note coloniale se retrouve toutefois dans maints détails, dans la composition des musées scolaires, dans le choix des textes de dictée et de composition française, inspirées par les scènes et les habitudes locales, dans la part importante faite à la géographie de l'Indochine etc...

Quelques heures de cours, distraites de la section générale, sont consacrées depuis 1928 à l'enseignement ménager. Cet enseignement jouit d'une grande faveur auprès des élèves. Les écolières font un apprentissage méthodique de leurs fonctions domestiques : composition et préparation des repas, lavage et repassage, travaux de couture, ouvrages d'utilité et d'agrément. La photographie ci-dessus représente une séance d'enseignement ménager ; le lavoir a été placé à l'intérieur à cause du soleil ; la cuisine est installée dans une salle voisine avec un outillage perfectionné.

Dotée pour ce qui est des bâtiments, du mobilier et des collections comme le sont peu d'écoles de la métropole, l'École primaire supérieure des filles françaises de Saïgon connaît un succès qui va sans cesse croissant. Bientôt ses locaux seront trop petits pour les besoins d'une clientèle qui s'élargit d'année en année.

### 3° ECOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE FRANÇAISE DES GARÇONS

L'enseignement primaire supérieur masculin n'a été créé que tout récemment en Cochinchine, les familles disposant d'un grand établissement, le lycée Chasseloup-Laubat pour l'éducation de leurs garçons. L'École primaire supérieure française des garçons a été ouverte le 1<sup>er</sup> octobre 1928, dans les bâtiments affectés précédemment au Trésor public, à l'extrémité supérieure de la rue Catinat, l'artère maîtresse de Saïgon. Le manque de place n'a pas permis l'aménagement d'un internat ; le régime de l'école est exclusivement l'externat, simple ou surveillé.

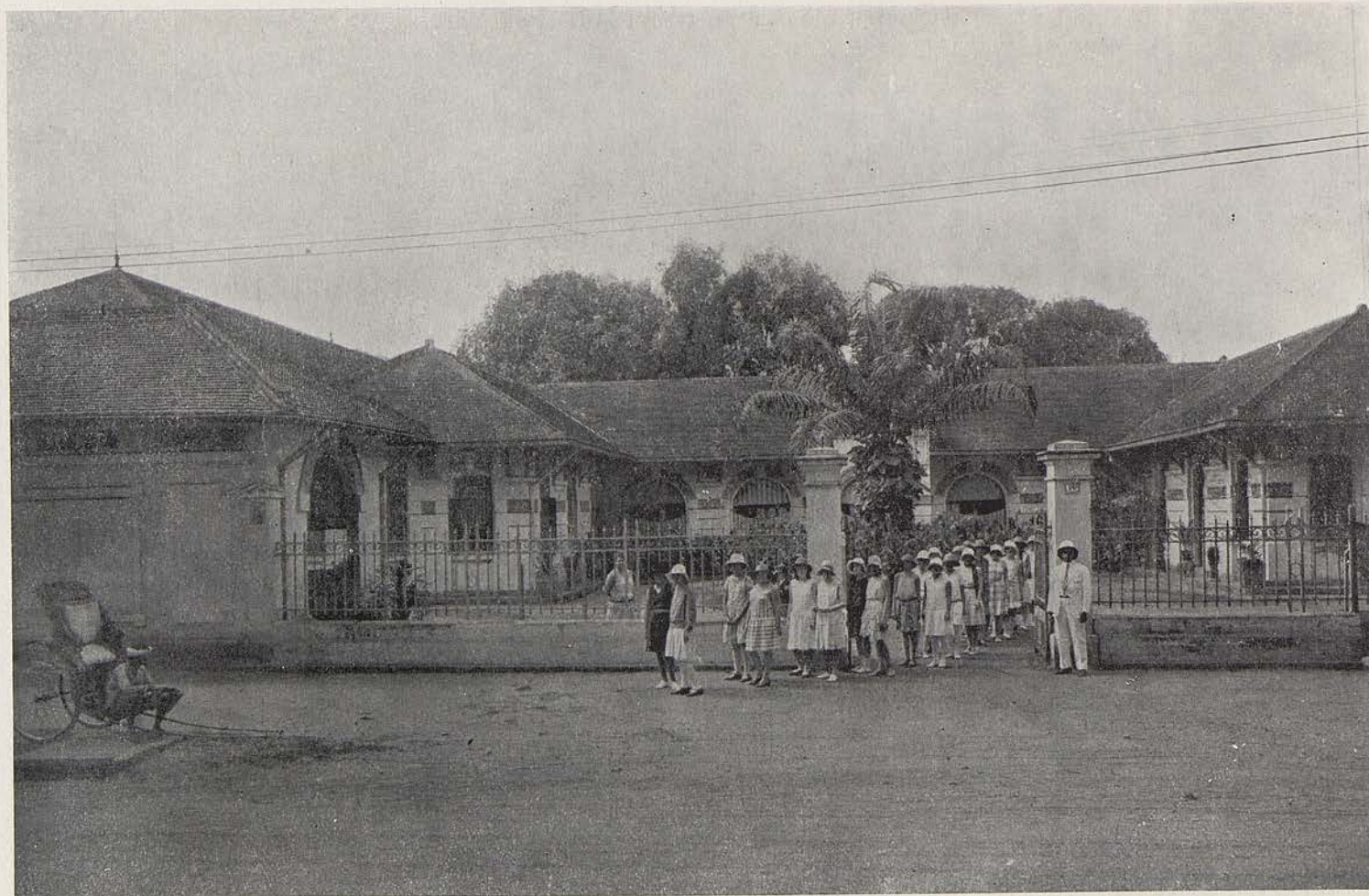
L'École primaire supérieure des garçons se constitue peu à peu par étapes annuelles. En mai 1930, elle comprenait deux classes primaires supérieures (la première et la deuxième années), un cours préparatoire et quatre classes

primaires élémentaires. A la rentrée de septembre 1930, la troisième année a été ouverte. Le fonctionnement de l'établissement est assuré par un directeur, sept professeurs et instituteurs, six chargés de cours et un surveillant d'études. L'effectif qui était de 167 élèves en mai 1930 atteint en septembre 1930 le nombre de 215, (61 pour le cycle primaire supérieur, 154 pour le cycle élémentaire).

Au début de la deuxième année primaire supérieure, les élèves ont la faculté d'opter entre une section d'enseignement général et une section commerciale. Celle-ci comporte divers enseignements spéciaux comme l'anglais pratique, la géographie commerciale et la comptabilité. Un atelier renferme l'outillage nécessaire aux premiers travaux manuels.

Dans un pays comme la Cochinchine où le commerce et l'industrie sont en plein essor, les plus belles perspectives s'offrent à l'Ecole primaire supérieure des garçons qui poursuit des fins essentiellement utilitaires. Le développement de l'école est à l'heure actuelle limité par l'insuffisance des bâtiments. Aussi la construction d'une école neuve a-t-elle été décidée par l'Administration locale. Les premiers travaux de l'école définitive commenceront sous peu sur un vaste terrain bien placé sur le *plateau*. Dans quelques années l'Ecole primaire supérieure des garçons n'aura rien à envier pour ce qui est de l'installation à son aînée, l'Ecole primaire supérieure des filles françaises.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

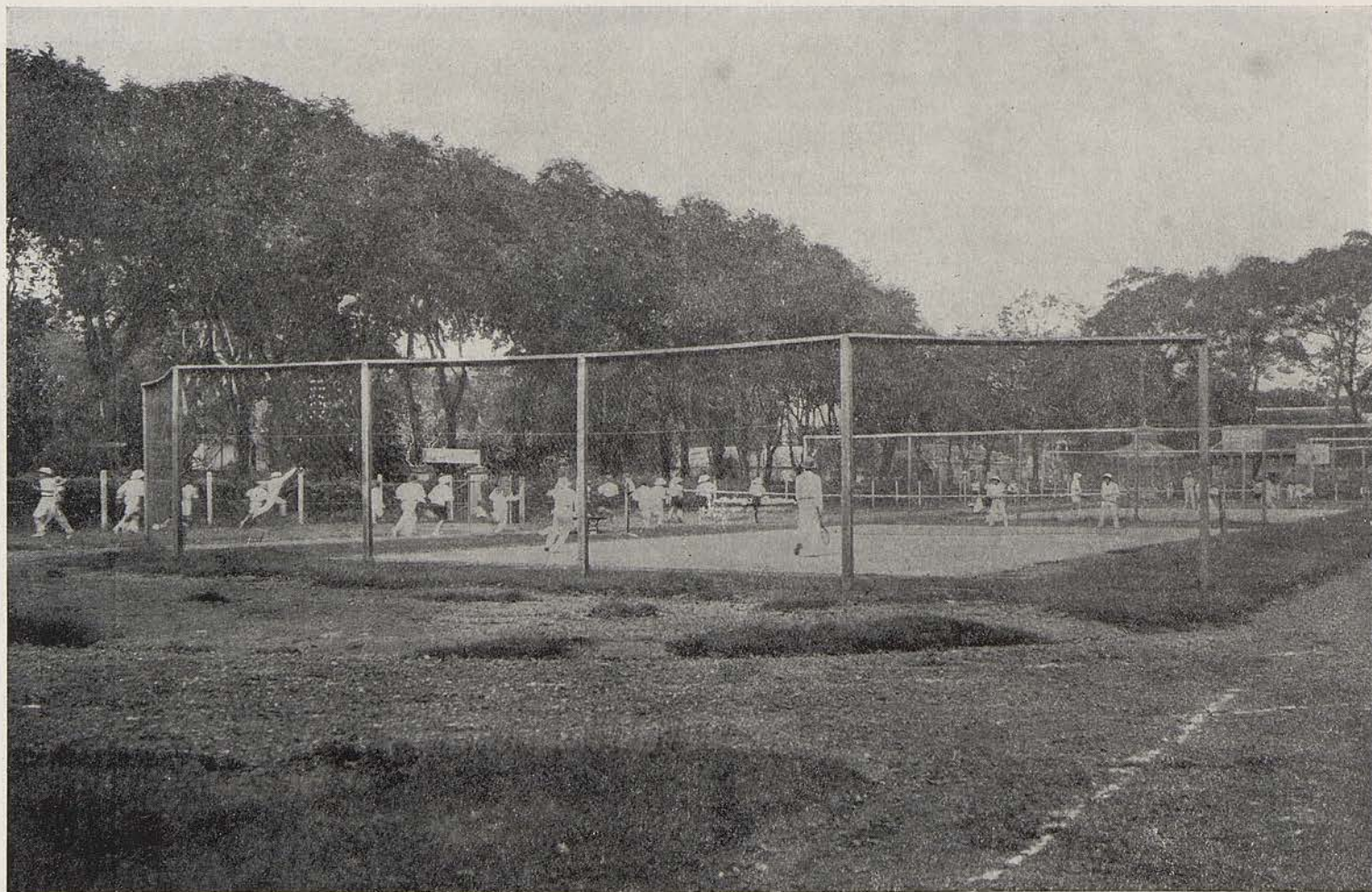


ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DES FILLES FRANÇAISES DE SAIGON. — COUR D'HONNEUR, SORTIE DES EXTERNES  
SUR LA RUE MAC-MAHON

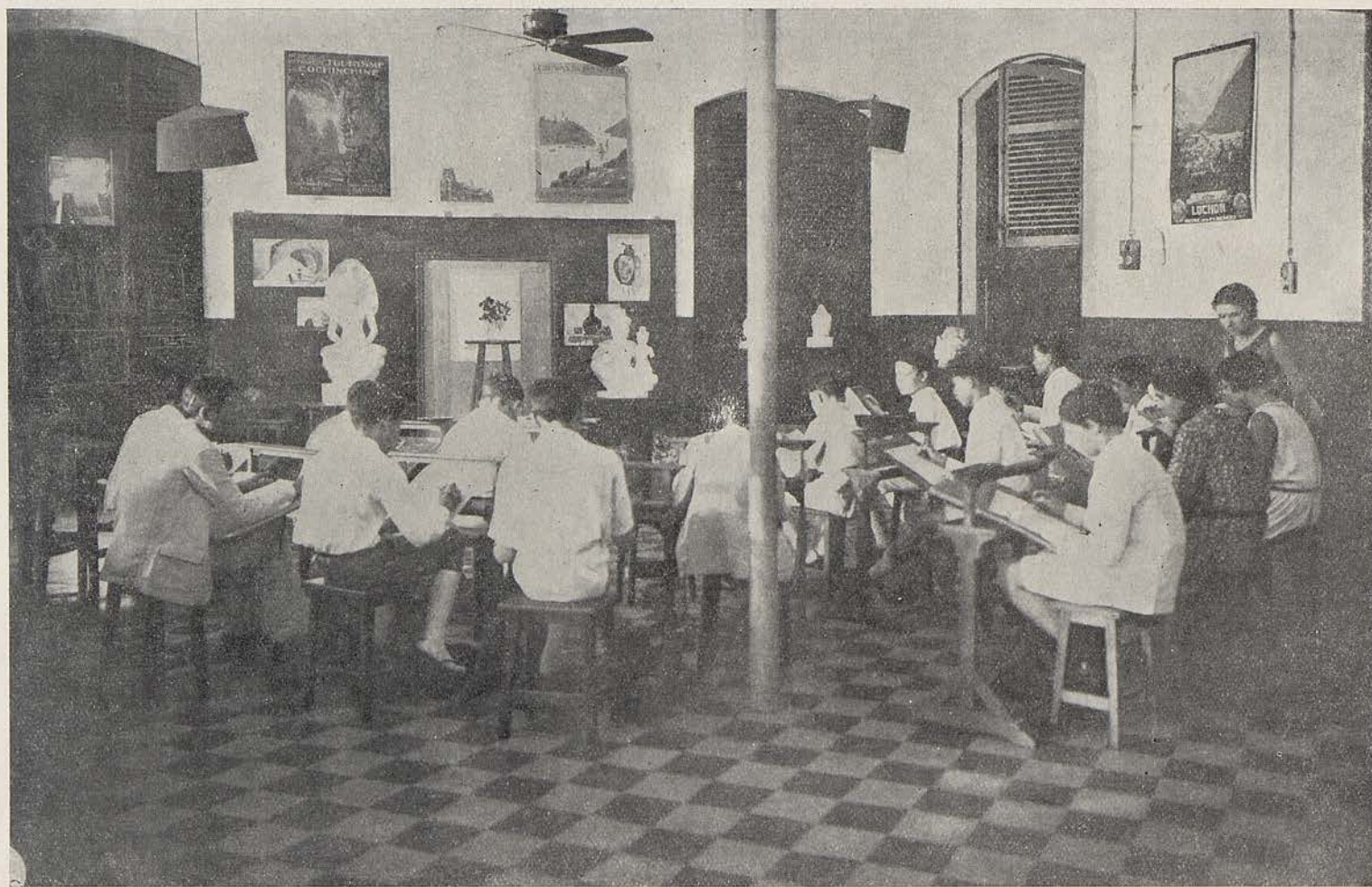


LYCÉE CHASSELOUP-LAUBAT. — LA COUR D'HONNEUR

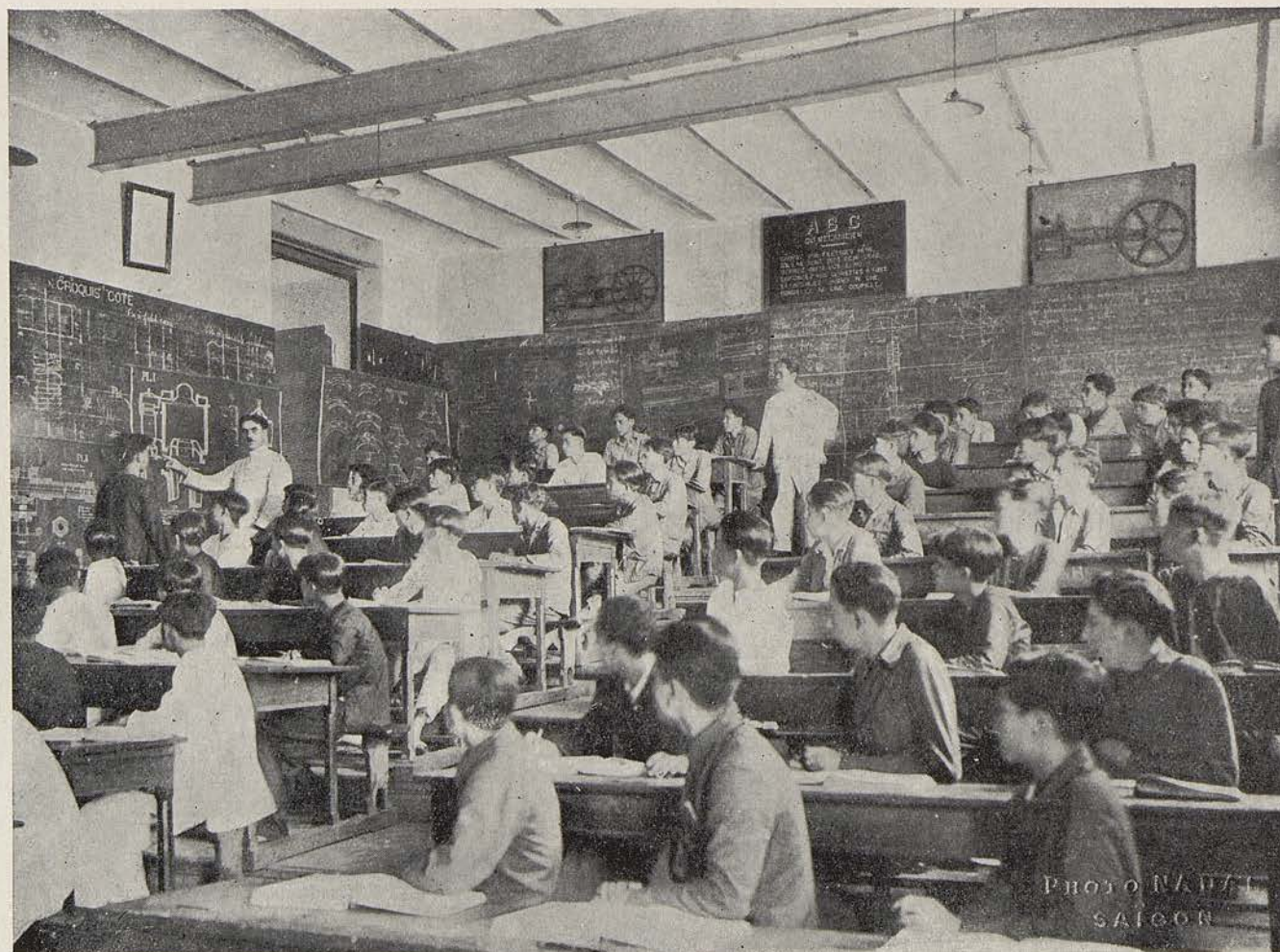




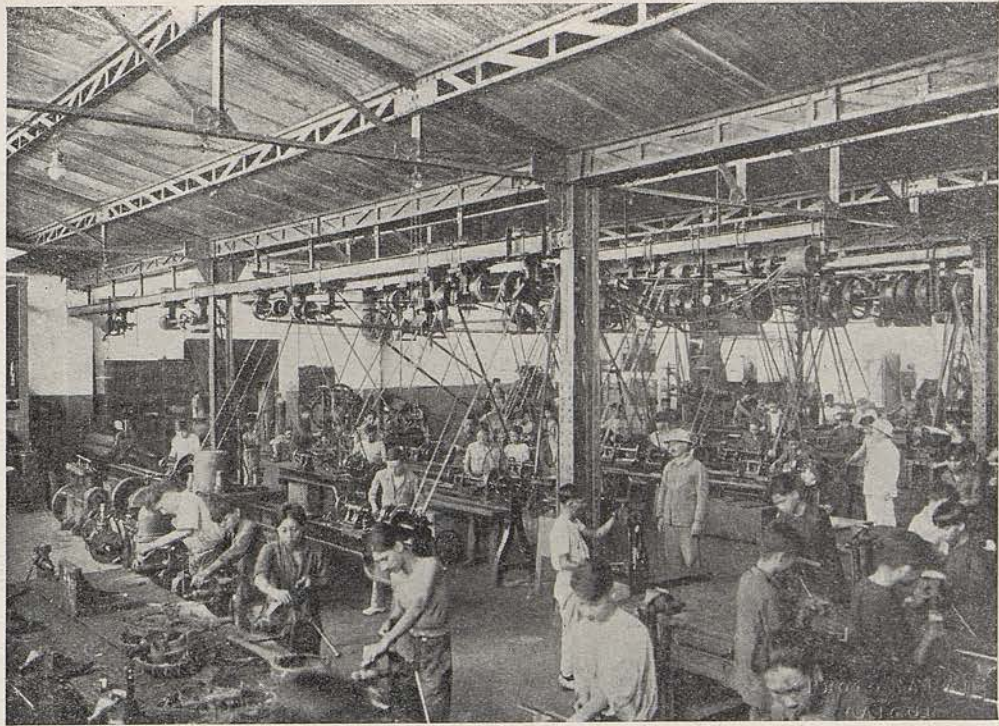
LYCÉE CHASSELOUP-LAUBAT. — TERRAIN DE SPORTS



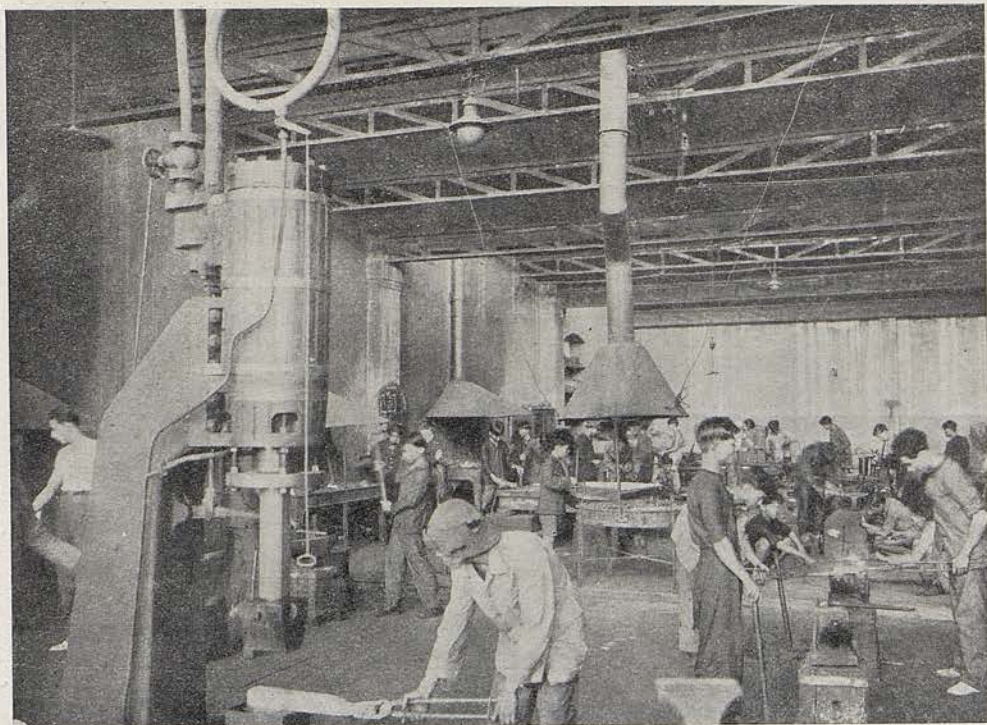
LYCÉE CHASSELOUP-LAUBAT. — SALLE DE DESSIN



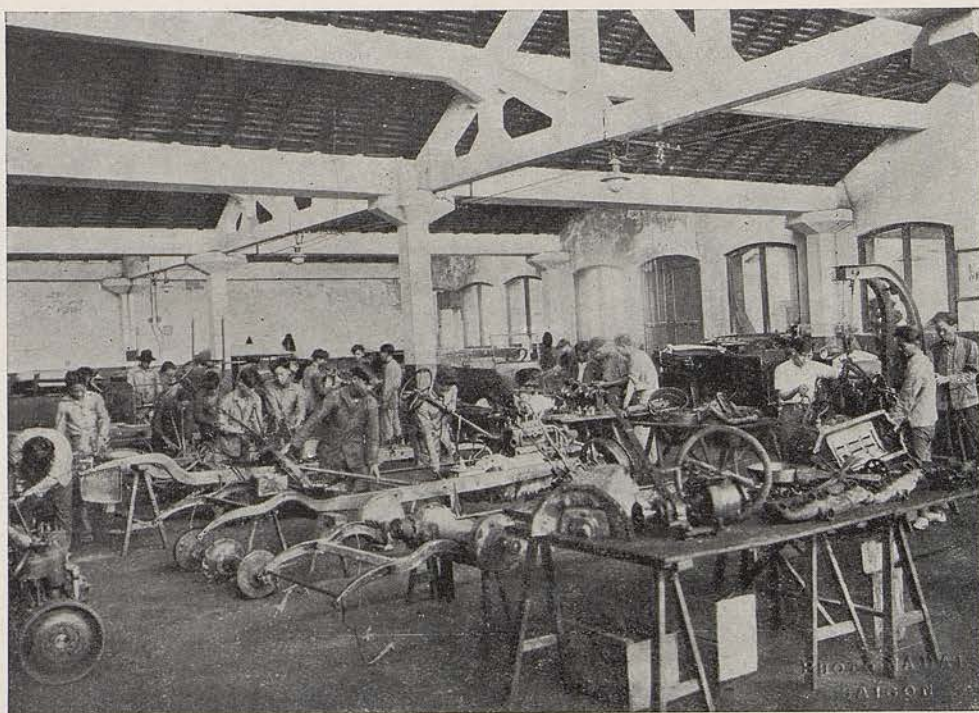
ÉCOLE DES MÉCANICIENS ASIATIQUES. — COURS THÉORIQUES. — ÉLÈVES DE LA 2<sup>e</sup> ET DE LA 3<sup>e</sup> DIVISION A L'AMPHITHÉÂTRE



ÉCOLE DES MÉCANIENS ASIATIQUES. — ATELIER D'AJUSTAGE ET DE TOURNAGE.



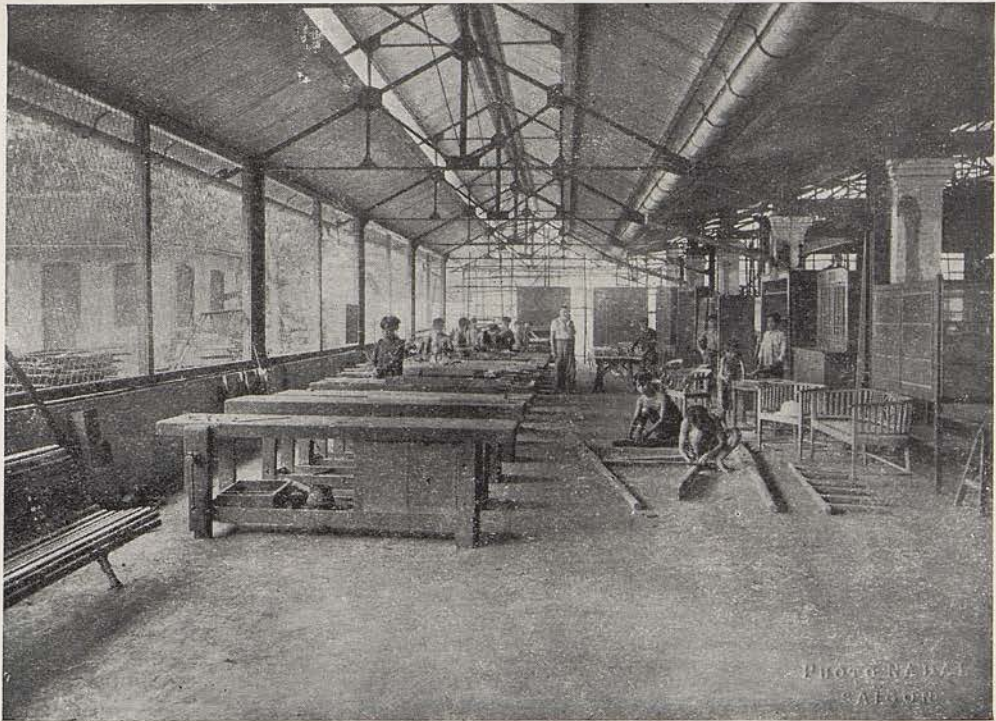
ÉCOLE DES MÉCANIENS ASIATIQUES. — ATELIER DE FORGE ET DE CHAUDRONNERIE  
(A GAUCHE, LE MARTEAU-PILON).



ÉCOLE DES MÉCANICIENS ASIATIQUES. — L'ATELIER DES MOTEURS A EXPLOSION.



L'ATELIER D'APPRENTISSAGE DE BENTRE (INSTALLÉ PROVISOIREMENT DANS UNE MAISON COMMUNE DÉSAFFECTÉE).



ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE DE SAIGON. — L'ATELIER DE MENUISERIE.



ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — L'ATELIER DE FONDERIE.

### CHAPITRE III

## LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

---

En dehors d'une Ecole des aveugles et d'une ferme-école qui ne relèvent pas du Service de l'Instruction publique, l'enseignement professionnel est donné en Cochinchine par sept établissements : deux écoles industrielles, deux ateliers d'apprentissage et trois écoles d'art appliqué.

Malgré le peu de goût des populations indigènes pour le travail manuel scolaire, ces établissements sont, en général, très prospères. Les écoles industrielles contribuent activement à l'équipement économique de la colonie. Les écoles d'art obtiennent, de leur côté, des réalisations d'une tenue remarquable.

#### A) LES ÉCOLES INDUSTRIELLES

Les deux écoles industrielles de la colonie se trouvent à Saigon ; elles sont respectivement dénommées l'Ecole des mécaniciens asiatiques et l'Ecole pratique d'industrie.

##### 1° *Ecole des mécaniciens asiatiques.*

L'Ecole des mécaniciens asiatiques a été fondée en 1906 dans la ville basse, sur l'emplacement de la première gare de Saigon, pour remédier à la pénurie de mécaniciens sur les bâtiments de la colonie. En un quart de siècle le cadre et l'importance de l'Ecole se sont singulièrement élargis.

L'établissement comprend trois écoles juxtaposées : une école technique proprement dite, la plus importante de beaucoup, une section d'apprentissage et une section pour la conduite des voitures automobiles.

L'école technique forme des spécialistes pour la conduite des appareils à vapeur, des moteurs à explosion et à combustion et des appareils électriques. Professés dans un bel amphithéâtre parfaitement aménagé, les cours sont d'un niveau relativement élevé. Les démonstrations se font dans la salle des modèles, les applications pratiques dans la galerie des machines pourvue d'appareils pouvant tourner à vide, en rivière à bord des chaloupes du Gouvernement de la Cochinchine, pour l'électricité à l'atelier spécial de l'Ecole puis à l'Usine électrique de la ville.

La section d'apprentissage comporte l'apprentissage sans spécialisation des principaux métiers du fer : ajustage, tournage, forge, chaudronnerie. Les ateliers afférents à ces diverses spécialités sont conçus d'une façon très moderne pourvus, comme le montrent les photographies, de l'outillage le plus perfectionné.

La section des apprentis-chauffeurs initie un certain nombre de jeunes gens à la conduite des voitures automobiles. Les apprentis-chauffeurs passent d'abord par l'atelier à métaux puis par le garage du Gouvernement situé dans l'école même : ils sont menés en six ou huit mois au certificat de capacité réglementaire. Quand ils sortent de l'école, ils ont non seulement la pratique du volant mais une bonne connaissance du fonctionnement et de l'entretien du moteur. La section des apprentis-chauffeurs est très achalandée, la locomotion automobile ayant pris ces dernières années un développement considérable à la colonie (transports en commun, voitures de tourisme, voitures de charge).

Le recrutement de l'Ecole des mécaniciens se fait au concours parmi les candidats de seize ans au moins, ayant le certificat d'études franco-indigènes ou une instruction correspondante. Les apprentis et les élèves-chauffeurs seuls ont une instruction générale inférieure. Le régime normal de l'Ecole est l'internat gratuit. Des élèves payants sont admis au tarif de vingt piastres par mois pour les internes et de sept piastres pour les externes. L'école est fréquentée par un certain nombre d'élèves européens.

Les élèves qui ont satisfait au concours de fin d'études se voient décerner un *brevet d'études techniques du deuxième degré*. Ils font obligatoirement une période d'application de trois années dans la Marine de l'Etat. Ils terminent généralement cette période avec les galons de quartier-maître et se présentent aux examens pour l'obtention du brevet de chef-mécanicien ou d'électricien, qui leur ouvre des carrières bien rémunérées dans les entreprises de navigation ou dans l'industrie.

L'Ecole des mécaniciens est dirigée par un ingénieur mécanicien en retraite de la marine militaire, qui a également la haute main sur l'Ecole pratique d'industrie et qui est en outre chef du Service de la flottille et du



matériel mécanique de la Cochinchine. L'École compte 6 professeurs techniques ou chefs d'atelier, détachés pour la plupart de la Marine, plusieurs chargés de cours, 15 contremaîtres ou moniteurs indigènes. En mai 1930 l'effectif de l'école était de 175 élèves, ainsi répartis : école technique 85 élèves, apprentis 44, élèves-chauffeurs 46.

L'École des mécaniciens asiatiques recrute un personnel enseignant de choix dans l'état-major maritime et industriel de la capitale. Chargée de l'entretien du matériel roulant, flottant et mécanique du Gouvernement local, elle a toutes facilités pour faire procéder, à bord et dans ses ateliers, à tous les exercices pratiques (visites, démontages et remontages d'organes, réglages, nettoyages, graissages etc...). L'École des mécaniciens de Saïgon est donc tout particulièrement bien placée pour donner un enseignement concret et efficace. Elle a joué et joue un rôle appréciable dans la mise en valeur de la Colonie. Ses élèves font prime sur la place où ils conquièrent, en général, de belles situations.

## 2° *Ecole pratique d'industrie.*

Créée en 1891, sous la forme d'une simple annexe au collège d'Adran puis au collège Chasseloup-Laubat, l'École pratique d'industrie s'est installée en 1900 sur l'emplacement qu'elle occupe actuellement, rue Chasseloup-Laubat, entre la Chambre d'Agriculture et l'Etat-Major de la Place.

L'École pratique d'industrie forme pour tous les métiers du fer et du bois de bons ouvriers susceptibles de devenir par la suite des contremaîtres dans les petits ateliers locaux.

Les élèves proprement dits se recrutent au concours : internes, ils reçoivent pendant trois ans (l'année scolaire est de onze mois comme à l'École des mécaniciens), en outre de la formation professionnelle, le matin et le soir, avant et après la journée d'atelier, des notions d'enseignement général (français, arithmétique et géométrie élémentaires, éléments de sciences, croquis coté et dessin industriel). A côté des élèves il y a des apprentis, à qui l'insuffisance de leur instruction première ne permet de donner qu'un enseignement théorique rudimentaire (français et croquis coté) ; les apprentis sont externes ; ils perçoivent une prime journalière variant suivant leur habileté manuelle et leur application au travail (0 \$ 20 à 0 \$ 40).

L'École pratique d'industrie est aujourd'hui pourvue d'un outillage très complet. Elle possède en plus des salles de classe, un grand hall pour les

travaux d'ajustage, de tournage et de menuiserie avec de nombreuses machines-outils, un atelier de forge qui va être incessamment doté d'un marteau-pilon, un atelier de chaudronnerie, un atelier de fonderie avec deux cubilots, un pont roulant, un four pour sécher les moules, une installation de soudure autogène etc...

A la fin de la troisième année, les élèves qui ont satisfait à l'examen de sortie, obtiennent un *certificat d'études pratiques industrielles*. Les apprentis reçoivent de leur côté un certificat d'apprentissage, indiquant leur spécialité. Les élèves accomplissent à leur sortie un stage de trois ans comme ouvriers-militaires à la direction de l'artillerie de la Cochinchine. Après quoi ils se placent dans les ateliers de la ville; l'école favorise et contrôle leur placement.

En 1930, l'École pratique d'industrie comptait 75 élèves, dont 46 élèves proprement dits et 29 apprentis. Les diverses spécialités étaient ainsi représentées; ajusteurs 29 élèves ou apprentis, tourneurs 4, chaudronniers 11, forgerons 9, fondeurs et modelleurs 9, menuisiers 13.

L'École pratique d'industrie a longtemps souffert de la répugnance des indigènes pour les métiers manuels. Patiemment elle a amélioré et étendu son recrutement. L'École est aujourd'hui au niveau d'une bonne école professionnelle.

### 3° *Les ateliers provinciaux d'apprentissage.*

On doit signaler une tentative intéressante qui a été faite récemment en Cochinchine pour décentraliser l'enseignement professionnel et pour favoriser l'orientation des enfants vers les métiers manuels.

En septembre 1928, un atelier a été annexé au groupe scolaire du chef-lieu de la province de Ben-Tré. Y sont admis les enfants des écoles publiques ayant plus de 14 ans et titulaires du certificat d'études élémentaires indigènes. Les écoliers ayant revêtu la cote bleue font, pendant deux ans, dans cet atelier l'apprentissage des métiers de chaudronnier, tourneur, ajusteur, électricien. Un atelier similaire a été ouvert à Can-Tho, en février 1930.

Les deux ateliers d'apprentissage de Cochinchine comptent une quarantaine d'élèves. Tout sera mis en œuvre pour assurer la multiplication et le développement de ces ateliers qui doivent constituer un excellent débouché pour les jeunes gens que leur âge ou leur défaut d'aptitude écarte des écoles. Les ateliers d'apprentissage sont destinés à fournir des recrues bien préparées aux écoles professionnelles de Saïgon et surtout des ouvriers qua-

lifés aux entreprises industrielles qui vont se multipliant en Cochinchine, (transports mécaniques, rizeries, décortiqueries, usines électriques etc....) Ils serviront peut-être d'amorce à la formation méthodique de l'artisanat qualifié, indispensable à la mise en valeur rationnelle du pays.

## B) LES ÉCOLES D'ART APPLIQUÉ

Les écoles d'art sont situées dans l'est de la Cochinchine, au chef-lieu des trois provinces de Gia-Dinh (aux portes mêmes de Saigon), de Biên-Hoa (30 kilomètres au N. E. de Saigon) et de Thu-Dau-Mot (30 kilomètres au N. de Saigon).

L'Ecole de Gia-Dinh est en quelque sorte la maison-mère des deux autres écoles. Elle accueille tous les jeunes gens qui se destinent aux écoles d'art. Pendant une première année ces jeunes gens reçoivent en commun un complément d'instruction et une initiation professionnelle (dessin, technologie, exercices manuels). A l'expiration de cette année de préparation générale, les aptitudes se manifestent, les vocations apparaissent. Les élèves se spécialisent alors suivant leur goût et leurs dons : les uns restent à Gia-Dinh, les autres se rendent à Biên-Hoa et à Thu-Dau-Mot pour apprendre la technique complète de l'art pour lequel ils ont opté.

Dans les trois écoles la durée normale des études est de six ans. L'apprentissage proprement dit dure trois ans. Après quoi la plupart des élèves font encore trois ans dans les ateliers de perfectionnement annexés à chacune des écoles. Au cours de ces trois dernières années, durant lesquelles ils perçoivent un salaire, ils parachèvent leur formation technique. Le stage à l'atelier de perfectionnement est couronné par la production d'un chef-d'œuvre valant un diplôme de maître-ouvrier. Sortis de l'Ecole, les élèves s'embauchent dans les maisons de la place ou s'installent à leur compte.

Les trois écoles sont placées sous le contrôle artistique d'un inspecteur des écoles d'art appliqué qui maintient entre elles l'unité de vues et la communauté de doctrines. Les écoles sont ainsi en liaison constante les unes avec les autres. Elles travaillent fréquemment en collaboration. Gia-Dinh fournit les plans d'ensemble dont Biên-Hoa et Thu-Dau-Mot se partagent ensuite l'exécution ; Biên-Hoa fabrique les ferrures des meubles de Thu-Dau-Mot, Thu-Dau-Mot des supports pour les vases de Biên-Hoa etc...

Les écoles d'art ne cherchent pas à transplanter en Indochine les formules d'art en honneur dans la métropole. Leur idéal est, au contraire, de renouer les traditions locales interrompues. Ressusciter ou susciter un art

vivant, un art qui emprunte à l'Occident son outillage et certains de ses procédés techniques mais qui plonge ses racines dans le pays même, qui puise ses inspirations, ses thèmes, ses formes dans les œuvres des vieux maîtres chinois et dans les œuvres du terroir, tel est le but que se proposent les trois écoles de Cochinchine. Leur action s'est déjà fait très heureusement sentir; les écoles de Gia-Dinh, de Biên-Hoa et de Thu-Dau-Mot ont amené une rénovation des arts industriels locaux dont tout le monde avait pu remarquer ces derniers temps l'abâtardissement et le dépérissement.

### 1° *Ecole de Gia-Dinh.*

L'Ecole de Gia-Dinh enseigne le dessin et la gravure. Elle obtient d'excellents résultats en raison de la grande faculté d'assimilation des Annamites et de leurs aptitudes très marquées pour toutes les graphies artistiques. Les élèves suivent des cours d'enseignement général et d'éducation physique; ils pratiquent surtout le dessin sous toutes ses formes: dessin d'après nature en tous sujets, composition décorative, croquis en plein air, portraits etc....

L'école comprend 73 élèves; 29 pour la première année (commune aux trois écoles), 25 pour la section des décorateurs, 8 pour la section des graveurs, 11 pour la section des lithographes. Elle est dirigée par l'Inspecteur des Ecoles d'art appliqué de Cochinchine, assisté d'un professeur indigène de dessin, formé dans la métropole, et de quatre contremaîtres indigènes, issus de l'Ecole même.

Les professeurs et les élèves de l'Ecole de Gia-Dinh ont envoyé à l'Exposition coloniale des maquettes de dioramas représentant les aspects principaux de la vie cochinchinoise, des panneaux décoratifs à animaux symboliques, des recueils d'estampes reproduisant des fleurs et des animaux vus par les artistes chinois, des études diverses. Chacun de ces envois témoigne du degré de maîtrise auquel est arrivée la technique de l'école.

### 2° *Ecole de Biên-Hoa.*

L'école de Biên-Hoa peut se réclamer d'une ancienne tradition en ce qui concerne la céramique, en grande faveur dans la province, et même en ce qui concerne la fonderie d'art, qui comptait autrefois de nombreux artisans en Cochinchine (fabrication de gongs et de cloches). Des procédés grossiers et une fabrication intensive, uniquement orientée vers la vente cou-

rante, ne donnaient plus toutefois, il y a quelques années, que des produits sans valeur artistique. L'école de Bièn-Hoa a remonté le courant; elle a insufflé aux arts locaux une vigueur nouvelle.

Placée sous la direction de deux spécialistes français dont un a été formé à la manufacture de Sèvres et qu'assistent plusieurs contremaîtres et moniteurs indigènes, l'école compte 74 élèves répartis en deux sections: une section du bronze (39 élèves), une section de la céramique (35 élèves).

Les élèves sont presque tous de jeunes paysans. Très adroits de leurs doigts, ils commencent par reproduire dans la glaise de petits animaux puis, tout en complétant leur instruction générale, ils apprennent à dessiner, à modeler, à composer des motifs décoratifs; ils se lancent enfin dans la reproduction des œuvres classiques les plus compliquées et les plus délicates.

La section de poterie utilise des terres recueillies dans la région et qui sont nettoyées, lavées et dosées dans les ateliers de l'école. Les émaux et les colorants sont de provenance chinoise. L'école possède deux fours pour la cuisson. Elle fabrique toutes sortes de vases, des grès flammés, gravés et craquelés, des revêtements émaillés; elle copie les pièces du Musée et des collections particulières de Saigon; elle utilise les documents publiés dans les grands recueils consacrés à l'art chinois. On peut se rendre compte d'après les échantillons figurant à l'Exposition que les vases de Bièn-Hoa sont aussi beaux de lignes que de matière.

La section du bronze emploie à peu près exclusivement le procédé de la fonte à cire perdue. De modèles variés et souvent renouvelés, les objets en bronze fabriqués à l'école (statuettes de divinités extrême-orientales, brûle-parfums, animaux naturels et légendaires, cachets, presse-papier, appliques etc....) ne laissent rien à désirer, eux non plus, pour le style et l'exécution. L'école ne produit pas assez pour satisfaire une clientèle toujours plus étendue.

Outre une quantité d'ouvrages ornant les pavillons de la Cochinchine et de l'Instruction publique, l'école de Bièn-Hoa a envoyé à l'Exposition une grande fontaine en bronze, pièce monumentale d'une très belle venue.

### 3° Ecole de Thu-Dau-Mot.

Sur la rivière de Saigon la province de Thu-Dau-Mot est une région forestière particulièrement riche en essences précieuses. De tout temps la contrée a fourni des ébénistes et des charpentiers. Aussi la ville de Thu-Dau-Mot était-elle toute désignée pour devenir le siège d'une école d'ébénis-

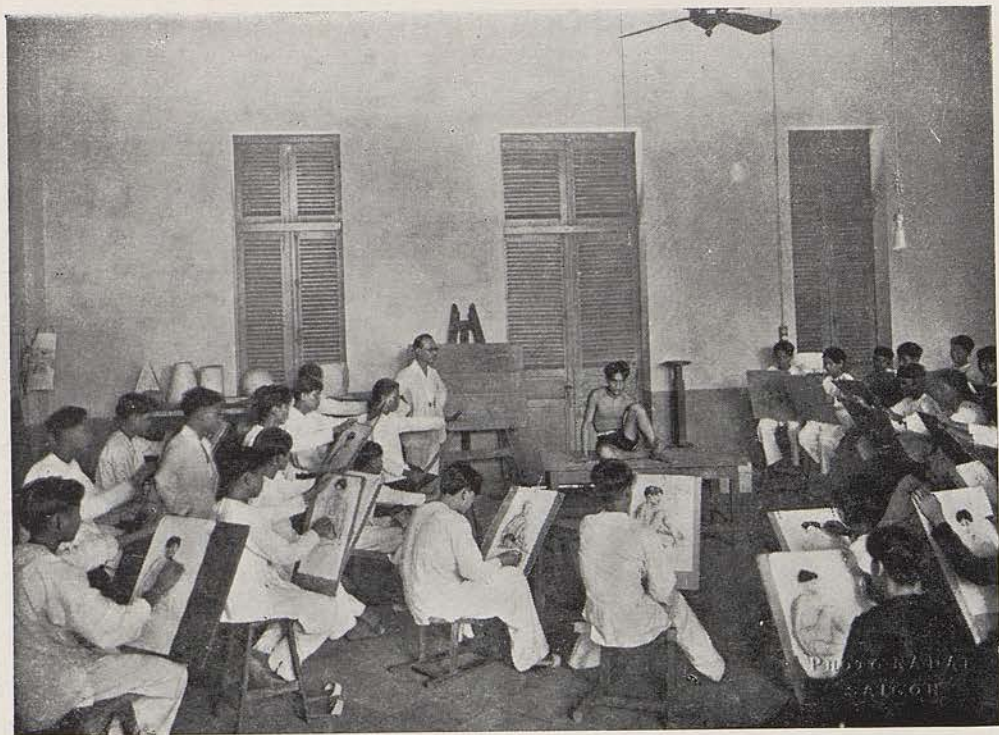
terie. Fondée en 1901, l'école de Thu-Dau-Mot est la plus ancienne des trois écoles d'art de Cochinchine.

L'école de Thu-Dau-Mot dispose d'un important outillage mécanique; elle compte 68 élèves originaires de la contrée, à l'exception de quelques boursiers des autres provinces. Dirigée par un professeur français qu'assistent deux maîtres de dessin et cinq contremaîtres indigènes, l'École de Thu-Dau-Mot fait la synthèse de tous les arts du meuble. Elle comprend quatre sections correspondant chacune à une branche spéciale : ébénisterie proprement dite, sculpture sur bois, incrustation et marqueterie, laquage.

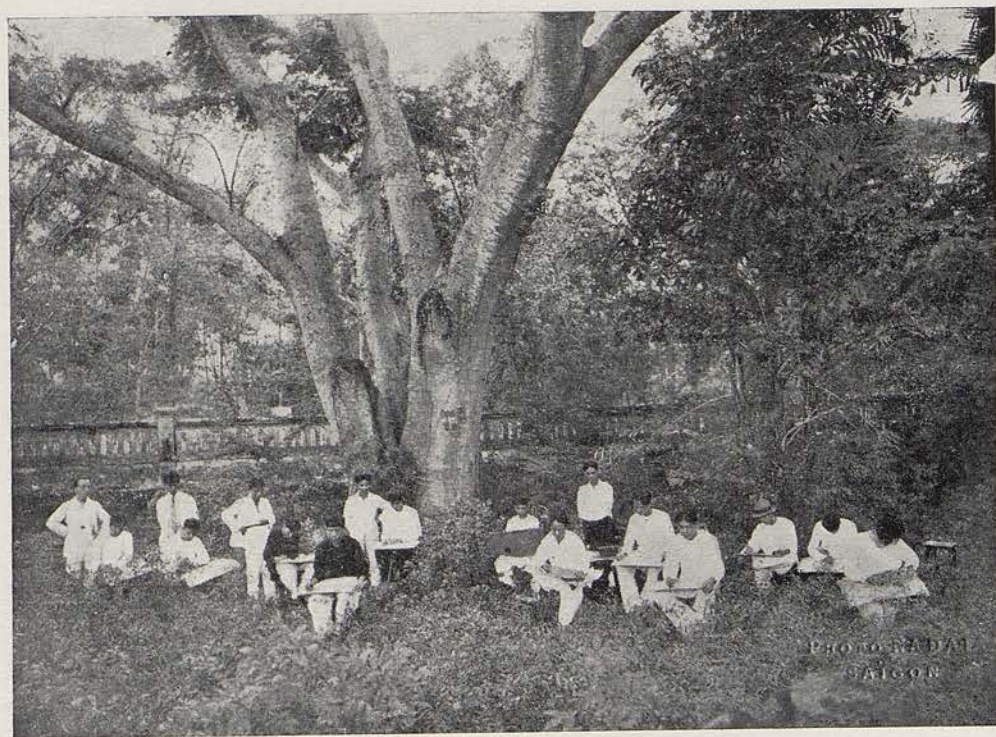
En dehors de petits objets usuels ou décoratifs (plateaux, tablettes votives etc...), l'école de Thu-Dau-Mot fabrique des meubles inspirés des pièces exposées au Palais et au Musée de Hué ainsi que des belles pièces chinoises, des lits de camp, des bahuts, des coffres, des fauteuils et des tabourets, des tables d'offrandes, des autels etc... Les ensembles mobiliers fabriqués par l'école ne peuvent manquer d'emporter le suffrage des connaisseurs : ils frappent par l'appropriation des formes, la sobriété des lignes, la perfection des assemblages, le fini scrupuleux de l'exécution. Un grand nombre d'anciens élèves de l'école de Thu-Dau-Mot sont aujourd'hui placés dans la région, où ils ont beaucoup relevé le niveau de la production indigène.

Les envois faits par l'école de Thu-Dau-Mot dans de nombreux salons et expositions ont toujours rencontré une très grande faveur auprès du public, aussi bien métropolitain qu'indochinois. Les pièces envoyées à Vincennes affermiront encore la réputation de la très originale école d'ébénisterie de Cochinchine.

Il faut en terminant noter que déjà un artisanat indigène, composé surtout de petits patrons, a essaimé autour de l'école avec laquelle tous restent en relations tant pour le recrutement de leurs ouvriers que pour les conseils ou travaux techniques.



ÉCOLE D'ART DE GIA-DINH. — CLASSE DE MODÈLE VIVANT.



ÉCOLE D'ART DE GIA-DINH. — CLASSE DE DESSIN EN PLEIN AIR AU PIED D'UN MAGNIFIQUE FLAMBOYANT.



ÉCOLE D'ART DE BIEN-HOA. — PEINTURE D'UN GRAND VASE DE STYLE CHINOIS CLASSIQUE.



ÉCOLE D'ART DE BIEN-HOA. — L'ATELIER DE DÉCORATION DES VASES.

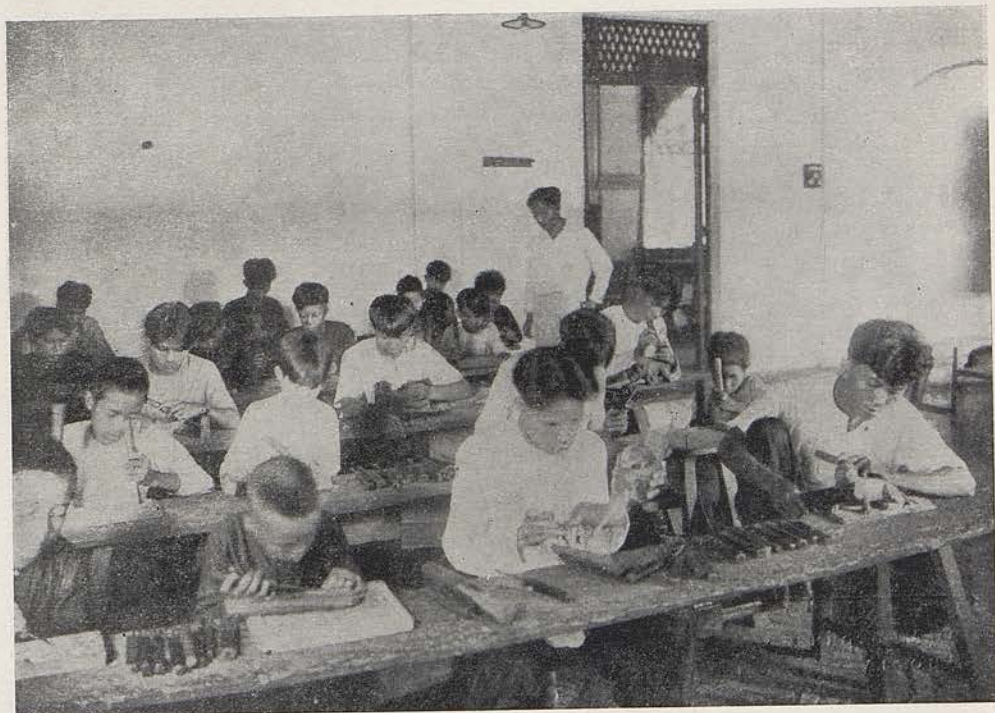




ÉCOLE D'ART DE BIEN-HOA. — UN DES ATELIERS DE LA SECTION DU BRONZE.



ÉCOLE D'ART DE THU-DAU-MOT. — L'ATELIER DE LAQUAGE.



ÉCOLE D'ART DE THU-DAU-MOT. — ATELIER DE SCULPTURE SUR BOIS.

## CHAPITRE IV

### L'ENSEIGNEMENT PRIVE

---

Les institutions privées occupent en Cochinchine une place qui est loin d'être négligeable. Elles reçoivent 28.636 élèves qui, ajoutés aux 141.639 élèves de l'enseignement public, portent la population scolaire globale de la Cochinchine au chiffre impressionnant de 170.375 enfants.

Les institutions privées présentent des caractères variés qui dépendent à la fois du but qu'elles poursuivent et des différences d'origine de leur clientèle. Les unes, la minorité, sont des entreprises surtout commerciales; les autres font partie d'un ensemble de moyens utilisés par certains groupements ethniques ou religieux pour maintenir les croyances et les traditions qui font l'originalité du groupe. Elles sont toutes soumises à une même réglementation générale dont les principes ont été posés par le décret du 14 mai 1924 et dont la mise en application complète vient d'être achevée.

Les institutions privées de Cochinchine peuvent ainsi être rangées sous quatre grandes rubriques: les écoles françaises, les écoles franco-indigènes laïques, les écoles franco-indigènes confessionnelles, les écoles chinoises.

#### A) LES ÉCOLES FRANÇAISES

Il existe à Saigon deux petites écoles laïques qui donnent l'enseignement français élémentaire et une école de sténo-dactylographie (en tout 150 élèves).

L'enseignement français est donné également par trois écoles congréganistes qui groupent un peu plus de 650 élèves, fils de fonctionnaires, de colons et de Français de l'Inde, Annamites naturalisés, enfants métis, jeunes Annamites de bonne famille. Les plus importantes de ces écoles sont à Saigon: l'Institution Taberd, qui possède à côté de ses classes franco-indigènes dont il sera parlé plus bas, une section française bien achalandée (400 élèves dont 60 internes) et, pour les fillettes, le pensionnat de la Sainte-Enfance, tenu par les Sœurs de Saint-Paul de Chartres.

sert d'intermédiaire auprès des pouvoirs publics et qui est responsable de l'application des règlements sur l'immigration).

Les écoles de congrégations sont le plus souvent aménagées de manière confortable; les enfants sont reçus gratuitement. L'enseignement se rapproche de celui de nos écoles élémentaires; une large place est faite à l'éducation physique.

Les écoles chinoises se bornent d'ordinaire à enseigner à leurs élèves les caractères les plus courants et quelques notions de calcul, de sciences, de géographie. Poursuivant des fins essentiellement pratiques, elles préparent surtout leurs élèves aux occupations commerciales chères aux Chinois. Aucune des écoles chinoises ne prépare aux examens français ni aux examens franco-indigènes. La discipline et la marche des études sont un peu déconcertantes pour un esprit formé à l'européenne. Les élèves sont plus laissés à eux-mêmes que dans nos écoles; les classes ne sont pas faites avec une grande régularité et ont lieu parfois à des heures inattendues, le soir après le dîner, par exemple.

Une place à part, parmi les écoles chinoises, doit être faite au lycée franco-chinois de Cho-Lon, établissement mixte, comme son nom l'indique, et non pas purement chinois.

En 1908 quelques riches commerçants chinois de Cho-Lon eurent l'idée de fonder à l'usage des jeunes Chinois de la Colonie un établissement organisé à la française.

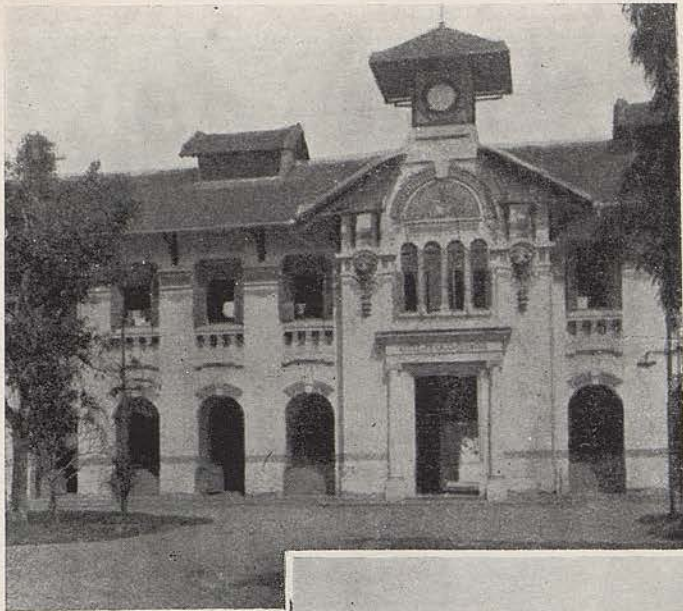
Cette initiative fut chaleureusement accueillie par le Gouverneur général Paul Beau qui en comprit tout de suite l'intérêt pour la France et pour les Chinois eux-mêmes. Avec les fonds provenant d'une souscription publique et d'une subvention du Gouvernement général, un bel établissement fut édifié à Cho-Quan (tout à côté de l'actuel lycée Pétrus-Ky) sur un terrain offert par un grand négociant Chinois, naturalisé français, M. Tjia-Mah-Yan, un des plus actifs protagonistes de l'entreprise.

Le lycée ouvrit ses portes le 1<sup>er</sup> mars 1913. Il a connu depuis cette date, et spécialement depuis la fin de la guerre, un succès sans cesse croissant.

Le lycée franco-chinois de Cho-Quan fournit aux jeunes Chinois les moyens de s'instruire dans le pays même où leurs parents sont fixés. Il comprend un cours élémentaire, quatre années d'études et une année facultative de perfectionnement. Les cours sont faits pour une part par des professeurs chinois diplômés des écoles chinoises (les poètes et les philosophes chinois, l'histoire et la géographie de la Chine) et pour l'autre part par des professeurs français attachés à l'établissement ou appartenant aux Collèges officiels. Les élèves apprennent également l'anglais, la comptabilité et la correspondance commerciale. A la fin de la quatrième année ils subis-

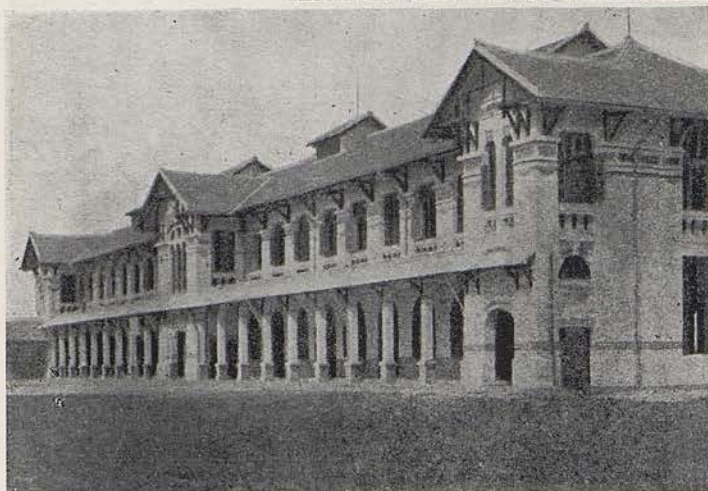
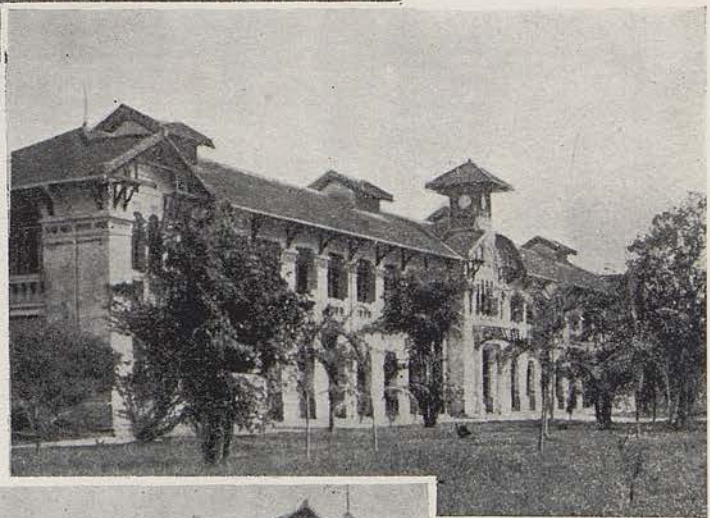


L'INSTITUTION TABERD. — LA COUR D'HONNEUR



ENTRÉE PRINCIPALE

CORPS DE BATIMENT  
PRINCIPAL



LE SECOND CORPS DE  
BATIMENT

LE LYCÉE FRANCO-CHINOIS DE CHOLON

sent un examen de fin d'études en chinois et en français. Les élèves reçus à cet examen reçoivent un diplôme qui est très apprécié par les maisons de commerce de Saigon et de Cholon.

Soumis au contrôle commun à toutes les écoles privées, le lycée franco-chinois est dirigé par un directeur français et par un Conseil d'administration composé, sous la présidence de l'Administrateur français maire de Cho-Lon, de personnalités françaises et chinoises. Le budget est alimenté par les droits d'écolage, par une subvention annuelle du Gouvernement général et par une contribution volontaire des commerçants chinois de Cochinchine, qui est de l'ordre de 40.000 piastres par an. L'établissement compte 220 élèves, presque tous internes.

Institution originale, vivante et féconde, le lycée franco-chinois permet aux jeunes Chinois de Cochinchine de poursuivre dans un milieu français les études qu'ils allaient autrefois entreprendre à Hong-Kong ou à Shanghai. Les résultats acquis sont des plus satisfaisants.

Les anciens élèves sont déjà nombreux en Cochinchine; quelques-uns, passés par l'Université de Hanoi, sont professeurs au Lycée même ou dans d'autres écoles chinoises; d'autres ont pris la direction des affaires de leur père ou se sont établis à leur compte; plus de cent anciens élèves enfin sont placés comme compradores, interprètes et caissiers dans les banques et les maisons du commerce local.



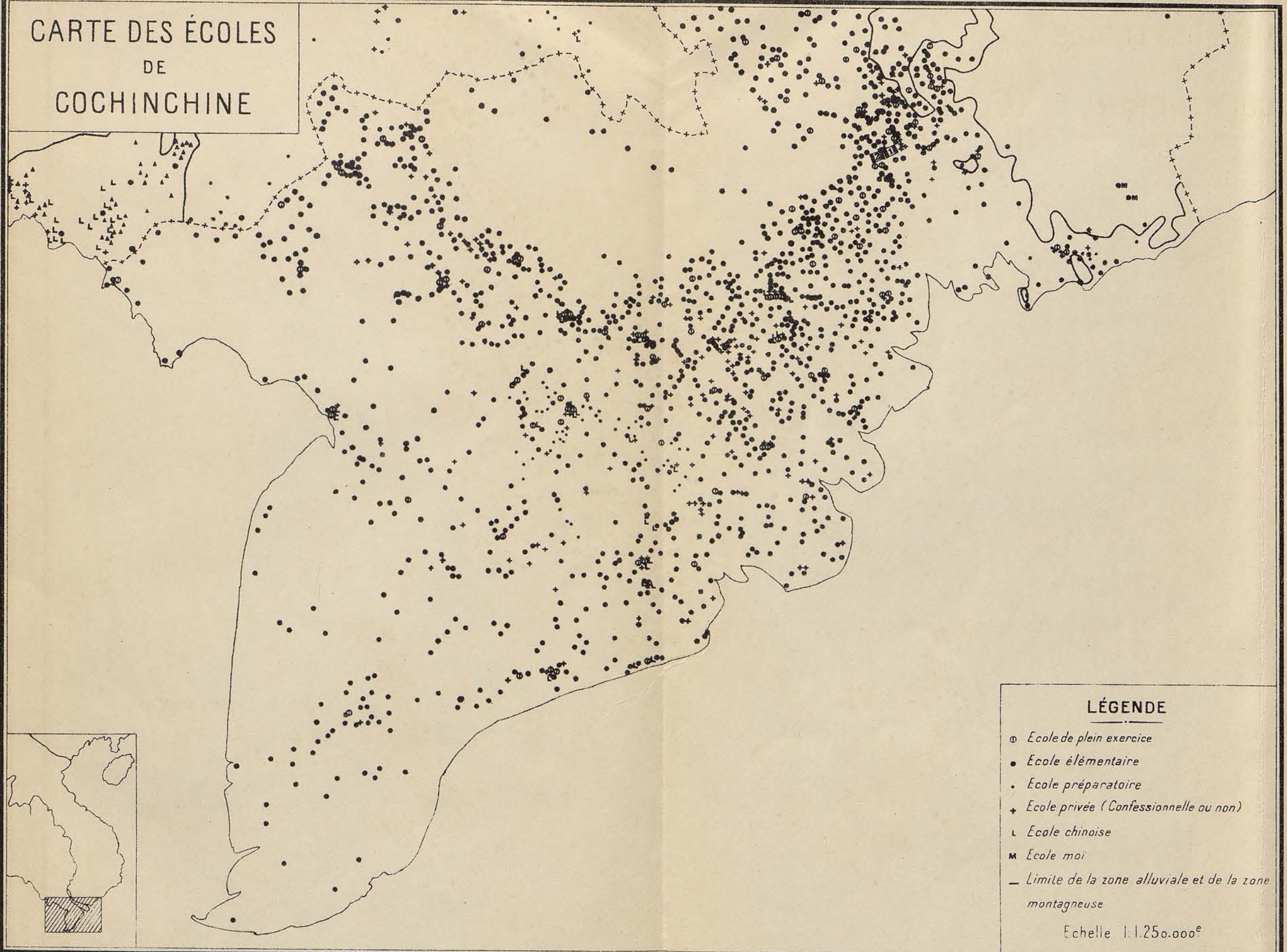


## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS .....	5
 CHAPITRE I. — <i>L'enseignement primaire public en Cochinchine :</i>	
I. — L'enseignement franco-indigène du 1 <sup>er</sup> degré .....	7
A) L'enseignement populaire indigène .....	8
a) L'enseignement élémentaire indigène .....	9
b) Les cours auxiliaires préparatoires .....	12
c) Les formations scolaires pour les populations allogènes .....	13
1° Ecoles cambodgiennes .....	13
2° Ecoles moï .....	15
3° Ecoles malaises .....	16
B) L'enseignement primaire franco-indigène .....	16
II. — L'enseignement primaire français .....	20
 CHAPITRE II. — <i>Les établissements d'enseignement du 2<sup>e</sup> degré :</i>	
A) L'enseignement franco-indigène .....	23
1° Le Lycée Pétrus-Ky .....	23
2° Le Collège de Mytho .....	28
3° Le Collège de Cantho .....	28
4° Le Collège de Jeunes filles de Saigon .....	29
5° L'École Normale d'instituteurs de Saigon .....	31
B) L'enseignement français .....	33
1° Le Lycée Chasseloup-Laubat .....	33
2° L'école primaire supérieure de filles de Saigon .....	36
3° L'école primaire supérieure de garçons de Saigon .....	38

	Pages
CHAPITRE III. — <i>Les établissements d'enseignement professionnel :</i>	
A) Les écoles industrielles .....	41
1° L'école des mécaniciens .....	41
2° L'école pratique d'industrie .....	43
3° Les ateliers d'apprentissage .....	44
B) Les Ecoles d'Art Appliqué .....	45
1° L'école de Giadinh .....	46
2° L'école de Bienhoa .....	46
3° L'école de Thudaumot .....	47
CHAPITRE IV. — <i>L'enseignement privé :</i>	
A) Les écoles françaises .....	49
B) Les écoles franco-indigènes laïques .....	50
C) Les écoles franco-indigènes confessionnelles .....	50
D) Les écoles chinoises .....	51

# CARTE DES ÉCOLES DE COCHINCHINE



## LÉGENDE

- ⊙ Ecole de plein exercice
- Ecole élémentaire
- Ecole préparatoire
- + Ecole privée (Confessionnelle ou non)
- L Ecole chinoise
- M Ecole moi
- Limite de la zone alluviale et de la zone montagneuse

Echelle 1:1.250.000<sup>e</sup>

Héliogravé par le Service Géographique de l'Indochine





5

ASE 3368

